

Aube *G*énéalogie

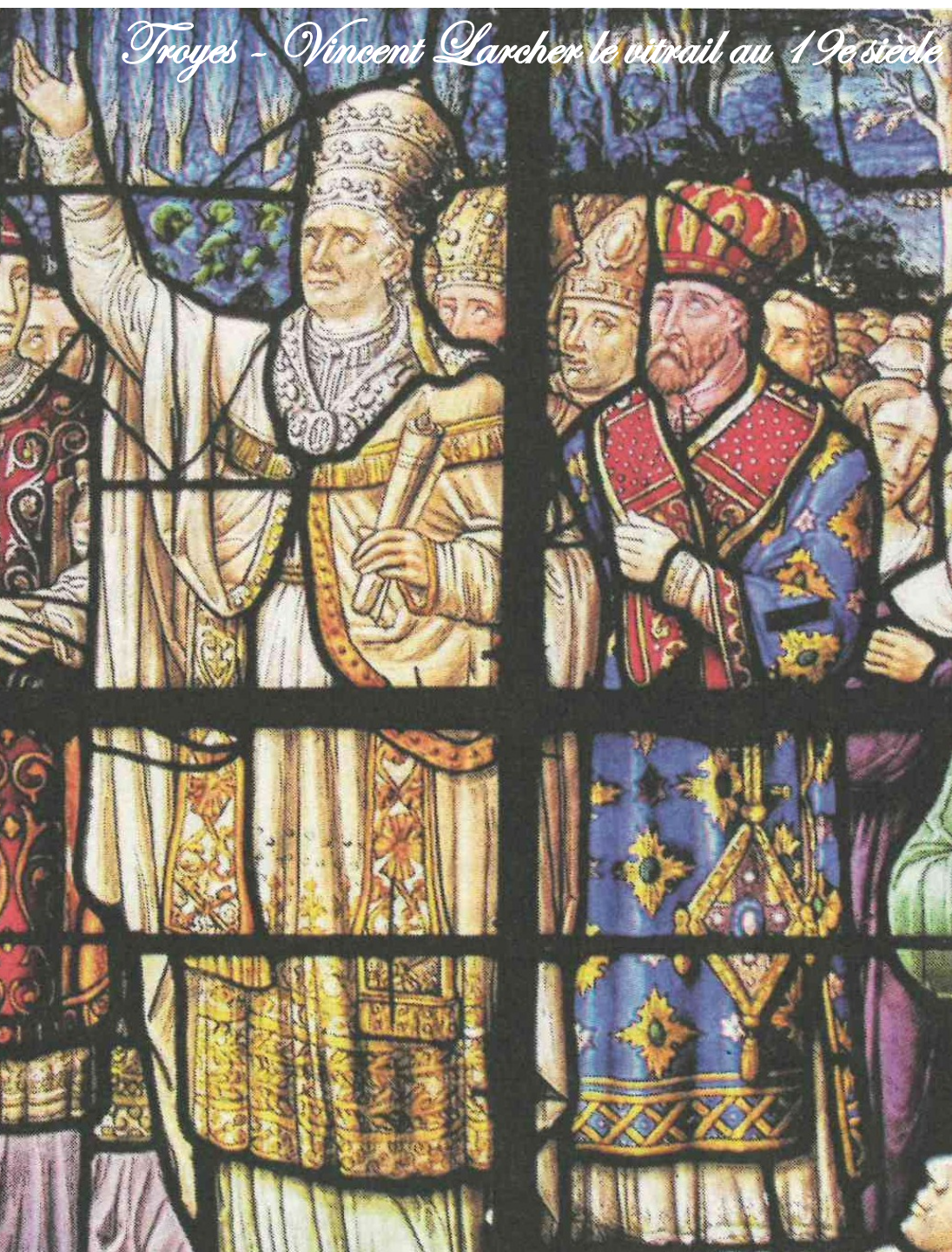
Bulletin du Centre généalogique de l'Aube

Avril
Mai
Juin
2017

n° 82

Au sommaire

- ◆ *Regards sur le Vitrail :*
Louis-Germain
VINCENT-LARCHER
- ◆ *Paul Charles Félix MEUNIER*
et sa généalogie
- ◆ *Journal de Campagne*
de Jules FROTTIER
- ◆ *AIX-en-OTHE* sous la
Révolution
- ◆ *Le Charme de Troyes :*
La rue de la Crosse
Les Tours de la cathédrale
- ◆ *Généalogie :*
Georges-Henri MENUET
- ◆ *Poème : L'inspiration*
- ◆ *Les vieux métiers :*
Lettre « F »
- ◆ *Lu pour Vous*
- ◆ *L'Ardusson*



Troyes - Vincent Larcher le vitrail au 19e siècle

Saint-Remi, baie 11, réalisée par Louis-Germain et son fils Ange en 1874

Tarif 2017

(année civile : du 1/01/2017 au 31/12/2017)

Adhérents : abonnement

- Cotisation individuelle sans abonnement : 10 €
- Cotisation individuelle tarif préférentiel * : 34 €
** L'abonnement de 24 € est compris dans ce total.*
- Cotisation envoi bulletin par internet : 18€
- Cotisation couple : 42 €
- Cotisation couple par internet : 26 €
y compris l'abonnement de la revue
- Abonnement seul tarif normal * : 40 €
**Cet abonnement ne permet pas d'acquérir les travaux de l'association .*
- Pour l'étranger, nous consulter
- Achat au numéro, franco : 10 €
- Achat au numéro, au local : 9 €

Pierre Auguste Renoir



Source : Google

Centre Généalogique de l'Aube

Chez Archives et Patrimoine Aube 131 rue Étienne Pédron 10000 TROYES

SOMMAIRE

Le mot du Président	3
Vie de l'Association :	4
Nouveaux adhérents	5
Nécrologie	5
Le charme de Troyes :	
La rue de la Crosse et les Tours de la cathédrale	6
Paul Charles MEUNIER	7 à 8
Généalogie de Paul Charles MEUNIER ...	9 - 10
Aix-en-Othe sous la Révolution	11 à 14
Chamoy :	
Prix d'un enterrement.....	15 - 16
L'Aube au fil des actes	17 à 19
L'Ardusson	20
Regards sur le vitrail au XIX ^e siècle :	
Louis Germain VINCENT-LARCHER ...	22- 23
Journal de Campagne :	
Jules FROTTIER	24 à 30
Les Vieux métiers « F »	31 à 35
Généalogie :	
Georges-Henri MENUUEL.....	36 à 39
Lu pour Vous 1 ^{er} trimestre 2017.....	39
Poème et Petite Histoire	
L'Inspiration	40
Le Patriote de la Vendée	40
Gilbert ROZON	40
Questions	41
Réponses	42



Les absents ont toujours tort,

La rencontre avec l'Yonne et nos amis de la Haute-Marne s'est déroulée sous un soleil radieux.

La visite de la Cité du vitrail était riche en enseignements (cf. page 22) et le Bouchon de Champagne est plein de petits trésors cachés, je ne vous parlerai pas du repas succulent.

Je tiens à remercier les Archives départementales pour l'accueil en leur salle de conférences le samedi après midi pour nous permettre de fructueux échanges entre l'Yonne et la Haute-Marne.

Comme je viens de le dire Les absents ont vraiment eu tort.

Paul Aveline A. 1824

VIE DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Présidents d'honneur	M. Georges-Henri MENUEL Mme Micheline MOREAU M. Marcel PAULIN
Membres d'honneur	M. François BAROIN M. Yves CHICOT
Président	M. Paul AVELINE
Vice-présidente	Mme Monique PAULET
Secrétaire	Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
Rédaction de la revue	Mme Colette THOMMELIN-PROMPT
Trésorier	Mr Jean-Michel LAVOCAT
Bibliothèque	Mme Elisabeth HUÉBER
Administrateurs	M. Pascal BARON M. Jocelyn DOREZ Mme Véronique FREMIET-MATTEI Mr Guy MOTUS M. Patrick RIDEY M. Pierre ROBERT M. Jean François THUILLER M. Alain VILLETORTE

Pour nous contacter

Adresse postale

131, Rue Etienne Pédron 10000 TROYES

Téléphone

03 25 42 52 78 ligne directe

Secrétariat lundi, jeudi, vendredi

de 9 h à 16 h

Tél 10 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h

Email : secretariat.cg-aube@sfr.fr

Bibliothèque

Permanence le mercredi après midi 14 h à 16 h 45

Pour toutes questions

Vous pouvez nous joindre directement :

secretariat.cg-aube@sfr.fr

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque du CGA est située dans notre local aux Archives Départementales de l'Aube. Les revues et livres peuvent être empruntés par tous nos adhérents.

REVUE

Notre revue a besoin de vous !

Envoyez-nous vos quartiers, tableaux de cousinages, répertoires des patronymes étudiés, livres de famille, histoires locales, faits divers, etc...

N'oubliez pas, d'indiquer vos sources, votre bibliographie.

Il est rappelé que les textes et les illustrations publiés engagent la responsabilité de leur auteur.

Les documents peuvent être envoyés sur clé USB au secrétariat du Centre Généalogique 131 rue Etienne Pédron, 10000 TROYES, sous la forme de fichiers, WORD (.doc), Gedcom pour vos quartiers, **accompagnés d'un support papier**, portant le nom du fichier correspondant à chaque article ainsi que votre nom et **votre numéro d'adhérent**. ET via internet à secretariat.cg-aube@sfr.fr

Cela nous permet de visualiser plus rapidement et de classer vos communications. **Mais si vous n'êtes pas informatisés, faites-nous parvenir vos articles, dactylographiés de préférence (photocopies de bonne qualité), manuscrits acceptés. (Pas de fichier PDF). Les photos en JPEG.**

Pensez à écrire tout nom propre en **CAPITALES SANS ABRÉVIATION**

Soyez aimables d'utiliser des polices de caractères standard (Times New Roman) et d'éviter les caractères de fantaisie et italiques.

Ne soyez pas déçus de ne pas voir paraître immédiatement vos envois : nous devons équilibrer les thèmes des rubriques et tenir compte de la mise en page.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre aide.

Notre site <http://www.aube-genealogie.com>

Nous suivre sur twitter : [@aube_genealogie](https://twitter.com/aube_genealogie)

Bulletin du Centre Généalogique de l'Aube

Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique

Directeur de publication : Paul AVELINE

65 Avenue Major Général Vanier - 10000 TROYES

Imprimeur CAT'imprim 27 av. des Martyrs de la Résistance

10000 TROYES 03 25 80 07 15

Dépôt légal et de parution : Juillet 2017

CPPAP : 0221 G 85201

Tirage 285 exemplaires - ISSN 1277-1058

CALENDRIER des REUNIONS

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

JEUDI après midi 14 heures

Jeudi 14 septembre

Jeudi 5 octobre

Jeudi 9 novembre

Jeudi 14 décembre

A.2887 – Madame Claire MARCANTUANI
232, Boulevard des Naïades
83380 – LES ISSAMBRES
cm83@wanadoo.fr

A.2888 – Monsieur Eric-André-Marie PEUCHOT
45, rue des Missionnaires
78000 – VERSAILLES
ericpeuchot@sfr.fr

A.2889 – Monsieur Lionel LE METAYER
4, Rue Gervais Jacquin
95550 – BESSANCOURT
l.lemetayer@gmail.com

A.2890 – Madame Carmen DHARMADHIKARI
Défense 2000 – Appt 83N
23, Rue Louis Pouey
92800 – PUTEAUX
ccarpardhar@gmail.com

Il a laissé sa famille
dans la peine et le chagrin



Monsieur Jean SUINAT
Survenu le 24 avril 2017
Adhérent A. 1399
Epoux de Madeleine SUINAT A. 1400

En ces douloureuses circonstances,
le Centre Généalogique s'associe à ses adhérents
pour présenter à sa famille, l'expression de leurs
sentiments attristés.

CHANGEMENT D'ADRESSE

A. 2541 - Madame Nathalie ROUX
35, Rue de Peletier Appt 9
10800 - SAINT LÉGER près TROYES
gimbsheim.roux@laposte.net

POUR NOUS JOINDRE VIA INTERNET

Merci de **ne plus utiliser les adresses suivantes** :

info@aube-genealogie.com ou contact@aube-genealogie.com

Mais la nouvelle adresse ci-dessous

secretariat.cg-aube@sfr.fr

Merci

BIBLIOTHÈQUE

*Toutes les revues sont consultables à notre local
et peuvent être empruntées*
(Sauf le Roserot et le Dictionnaire
A. Nemot à consulter sur place
certains documents sur la Guerre)*

***Possibilité de photocopie d'un article 0,85 €
la feuille + enveloppe timbrée pour le retour.**

Consignes concernant les photocopies demandées par courrier

Pour les adhérents : 3 actes par mois

Votre demande devra être accompagnée d'une
enveloppe affranchie pour le retour et de votre
règlement par **CHÈQUE uniquement**, soit :

2,65 € pour 1 acte de mariage

2,00 € pour 1 acte de naissance ou de décès.

Les courriers sans règlement seront classés sans
suite. Merci de votre compréhension

LE CHARME DE TROYES

Et si nous commençons par aimer notre petite patrie

..... peut-être tout irait mieux de par le monde !

Germaine Formé A. 1701

Rue de la Crosse et les Tours de la Cathédrale

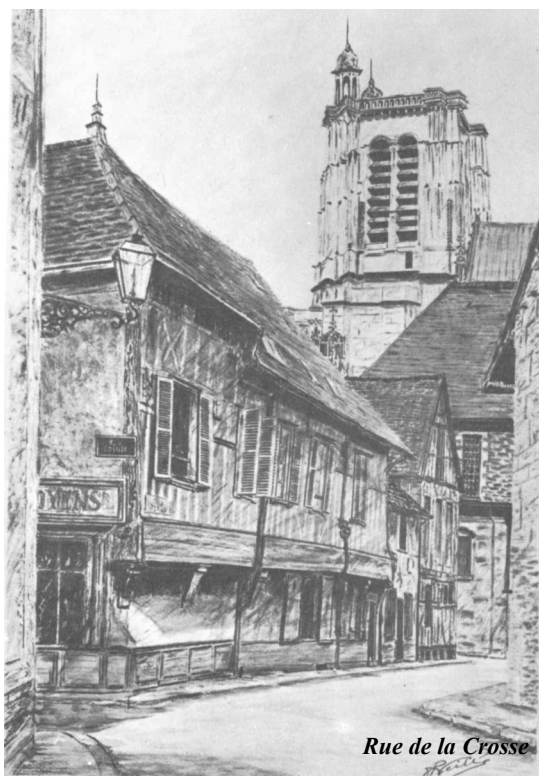
Ce coin montre encore les vieux logis de nos pères qui s'y échelonnent avec leurs ais antiques, leurs seuils tordus et raboteux et leurs étroites couvertures que protège toujours la visière conque de leurs pignons plusieurs fois séculaires.

Cette rue tient son nom de la Maison de la Crosse – enseigne choisie probablement à cause de la proximité de l'Evêché (à cette époque.)

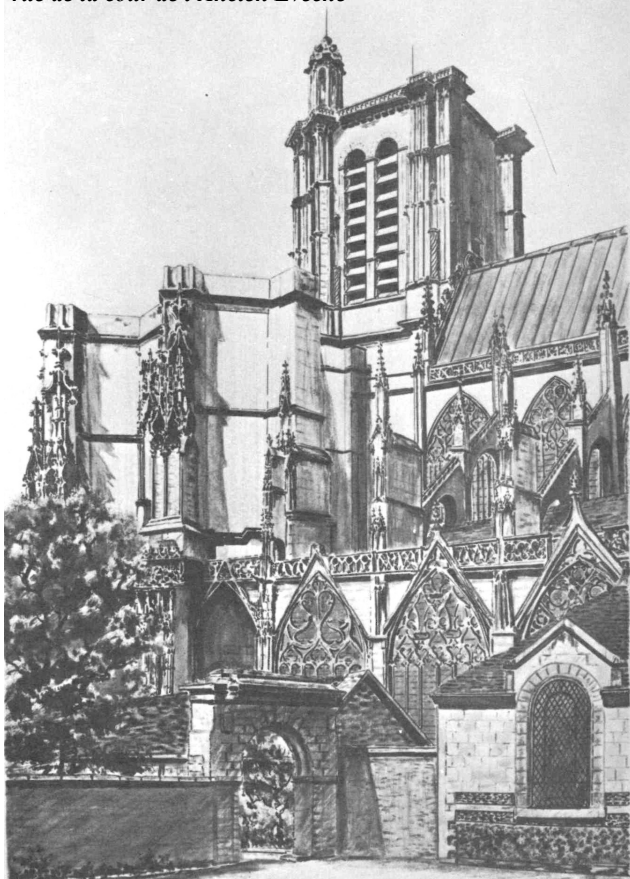
Les évêques de Troyes, qui possédaient de nombreux vignobles et produisaient un vin de très bonne réputation, avaient dans cette rue une maison où ils faisaient vendre leur vin. Maison disparue actuellement.

Au fond et à droite les murs de l'ancien Evêché.

Le tout fait un ensemble intéressant avec, comme fond, la cathédrale et la tour Saint-Pierre.



rue de la cour de l'Ancien Evêché



Les Tours de la Cathédrale sont la Tour Saint-Pierre et la Tour Saint-Paul.

Seule, la Tour Saint-Pierre a été achevée.

Sa hauteur du sol est de 65 mètres et l'escalier d'accès compte 378 marches.

Commencée en 1507, elle fut terminée en 1638.

Pour Saint-Paul, les travaux furent arrêtés en 1559.

La Tour St-Pierre renferme 4 cloches posées en 1813 et en 1827, dont la Maria ; le bourdon qui pèse 8.400 livres.

L'historien troyen Grosley, dans ses Mémoires sur les Troyens célèbres raconte qu'en 1536, un horloger italien, Denis Bolori, ayant fabriqué des ailes composées de ressorts combinés, après divers essais, pris son vol du haut de la tour. Porté par ces ailes, il se lança dans les airs, et, dirigeant son vol vers l'Est, survola la ville. Mais un ressort s'étant rompu, il tomba dans la prairie de "Foissy" et se tua.

Source : « A la découverte du Vieux Troyes d'après L. Morel-Payen



Paul MEUNIER à la veille de son arrestation - 15 novembre 1919

Paul Charles Félix MEUNIER, dit PAUL-MEUNIER

1871 (Saint-Parres-les-Vaudes) - 1922 (Paris)

Par Georges-Henri MENUET A. 624

Docteur en droit (Paris 1894), Avocat à la Cour d'appel, Député de l'Aube (arrondissement de Bar-sur-Seine) de 1902 à 1919
Conseiller général, Maire de St-Parres-les-Vaudes

Mon intention ici n'est pas de faire la biographie de Paul MEUNIER mais simplement de perpétuer le souvenir de ce député qui durant son 4^e et dernier mandat, du 26 avril 1914 à novembre 1919, a déployé une intense activité avec comme principal objectif : la réforme de la Justice militaire et la suppression des Conseils de guerre spéciaux (institués par décret le 6 septembre 1914). Il était inscrit au groupe politique « Les Républicains socialistes ».

Paul Charles Félix MEUNIER est né à St-Parres-les-Vaudes le 18.02.1871, fils de Félix Nicolas Joseph, clerc de notaire et de Victoire Odalie BUFFET fille d'un instituteur de Villenauxe-la-Grande. Il sera fils unique. Cf. *Généalogie de Paul MEUNIER en annexe*.

Sur son registre matricule il est « ajourné pour faiblesse ». Début 1895, après son doctorat, il part faire son service militaire mais, dès son arrivée, il est reformé : « hypertrophie du cœur ».

Célibataire, il avait le projet d'épouser sa compagne, Mme Vve Bernain de Ravisi. Cf. *Note en fin de cette étude*.

Les commémorations du centenaire de la Grande-Guerre, débutée en 2014 vont se poursuivre jusqu'en novembre 2018. Le souvenir de notre député dans la mémoire collective a surement été occulté par la célèbre mais ignoble « Affaire Paul Meunier » dont la presse à l'époque, bien évidemment, s'était emparée.

Combien d'entre-nous connaissent ce député, mort à Paris le 17 mai 1922 à 51 ans, peu après sa sortie de prison de la Santé où il avait été enfermé, sans jugement, deux ans et quatre mois plus tôt ?

Pour ma part, ce nom ne m'était pas inconnu. Je possède une lettre du Ministre de l'Agriculture adressée à M. Paul MEUNIER, député, datée du 7 novembre 1906, qui l'infor-

mait avoir nommé Chevalier du Mérite agricole M. Marie Eugène GOUBAULT (mon arrière-grand-père). Paul MEUNIER retourne cette lettre à mon arrière-grand-père après avoir ajouté et signé : « Avec mes plus cordiales félicitations ».

Mais quel crime avait bien pu commettre Paul MEUNIER ?

Arrêté le 15 novembre 1919 en pleine campagne des Législatives et emprisonné jusqu'à ce que la Chambre des mises en accusations rende une ordonnance de non-lieu le 20 février 1922 ! L'ex-député aubois ainsi lavé de tout soupçon était libéré le 9 avril ; malade, il rejoignait sa compagne Mme Bernain de Ravisy, celle-ci, arrêtée également pour complicité en novembre 1919, avait été maintenue 22 mois en détention à la prison St-Lazare !

Ainsi s'achevait « l'Affaire Paul Meunier ».

Pour faire court, Paul MEUNIER avait été arrêté pour « intelligence avec l'ennemi » à l'instigation de Georges CLEMENCEAU, président du Conseil. Son tort ? Avoir frontalement, devant la Chambre des députés, accusé le président du Conseil d'avoir usé de sa position pour protéger les intérêts de son frère, l'avocat Albert CLEMENCEAU.

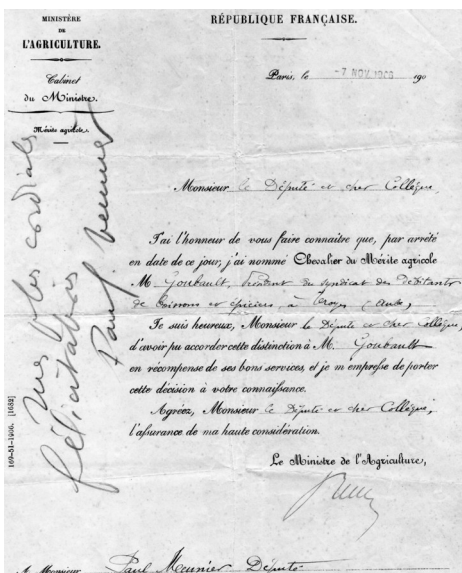
(Cf. *Affaire Meunier : un député aubois cloué au pilori par Clémenceau*, par J.-M. VAN-HOUTTE dans Est-Eclair 8 janvier 2006).

Cette remarquable étude de M. Van Houtte est le début d'une réhabilitation de la mémoire de Paul MEUNIER.

En 2011, Yves CHARPY, avec le même objectif, publie son ouvrage : *PAUL-MEUNIER Un député aubois victime de la dictature de Georges Clémenceau*. L'Harmattan Paris. Plus récemment, fin 2016, dans le *Dictionnaire des célébrités aubois*, par les membres de la Société académique de l'Aube, une page est consacrée à la biographie de notre député aubois, tirée du *Dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940* de Jean Jolly, sous la plume de Jean-Louis Humbert. Editions de La Maison du Boulanger.

En matière de réhabilitation de la mémoire du député aubois le Ministère de la Défense a fait, plus ou moins volontairement, ce qu'il fallait.

En 2014, à l'occasion du centenaire du début de la Grande Guerre, j'ai découvert sur le site « Mémoire des Hommes » un texte où l'on évoque l'action du député Paul MEUNIER en faveur des hommes condamnés par les Conseils de guerre spéciaux. A partir de la page d'accueil aller sur



« fusillés ». De là, aller sur « *Le fonctionnement de la justice militaire* ».

Ce sujet délicat est développé ici par un historien anonyme du Ministère de la Défense. Voici ce qu'il écrit au 2^e paragraphe du dernier chapitre intitulé « Puis une justice assouplie » :

« ...un certain nombre d'abus des Conseils de guerre avaient amené des parlementaires, parmi lesquels le député Paul MEUNIER, membre de la commission de la réforme judiciaire et de la législation civile et criminelle, à œuvrer en vue d'une réforme de la justice militaire. Les travaux de la commission aboutissent à la loi du 27 avril 1916, relative au fonctionnement et à la compétence des tribunaux, qui autorise l'application des circonstances atténuantes quel que soit le crime reproché, donne aux juges la faculté de prononcer des peines avec sursis et supprime les Conseils de guerre spéciaux. Enfin, suite à une proposition de loi du même Paul MEUNIER visant à rétablir les conseils de révision aux armées, un décret du 8 juin 1916 rétablissait le recours en révision pour les peines de mort prononcées par l'ensemble des Conseils de guerre. L'usage du droit de grâce redevient la règle et l'exécution immédiate, l'exception ».

Sur le même site, à côté de l'option « *Le fonctionnement de la justice militaire* » aller sur « *Bibliographie* » où l'on découvre un ouvrage de Paul MEUNIER : *Les Conseils de guerre. Les tribunaux militaires pendant la guerre, erreurs judiciaires, réformes législatives*. Paris, Ollendorf, 1919. C'est l'année de l'arrestation de notre député !

Si vous n'étiez pas encore convaincu de l'intense activité parlementaire de notre député je vous invite à consulter la *Table nominative 1914-1919* (pages 682 à 691) sur le site de l'Assemblée nationale où toutes ses interventions et travaux à la Chambre sont consignés. Tapez : « Paul MEUNIER – Base de données des députés français depuis 1789 ».

Un an après son décès, un monument funéraire en mémoire de Paul MEUNIER fut élevé au cimetière de Saint-Parres-les-Vaudes par la « Reconnaissance publique » et inauguré le 10 juin 1923 en présence de plusieurs milliers de personnes. Voici le texte intégral gravé sur la stèle.

« PAUL-MEUNIER, Avocat à la Cour de Paris. Député de L'Aube de 1902 à 1919. Né à St-Parres-les-Vaudes le 18 février 1871. Mort à Paris le 17 mai 1922.



Enfermé à la Santé le 13 novembre la veille des élections législatives de 1919 pour raison d'Etat. Libéré après deux ans et quatre mois de détention par un arrêt de non-lieu. Mort des suites de cette

détention.

Il dénonça inlassablement au Parlement, dans la Presse, dans les assemblées publiques la juridiction brutale et inhumaine des Conseils de guerre. Réformateur du Code, il défendit en toutes circonstances avec toute l'ardeur de sa foi les travailleurs victimes de l'injustice sociale.

Il fut le défenseur généreux et désintéressé des humbles, il encourut la haine des puissants ».

Malheureusement le monument et la tombe sont dans un état (proche) de l'abandon et mériteraient une sérieuse restauration. Cf. Photos en 2016.

Une lueur d'espoir semble poindre grâce à l'action de M. Jacky DEPOIX, une rénovation du monument pourrait être prise en charge par la municipalité de St-Parres-les-Vaudes.



Note sur Marie BERNAIN de MARISI, compagne de M. Paul MEUNIER

Née à Bohain-en-Vermondois (02) le 15 mai 1865, Fortunée Clara Marie TEXTOR de RAVISI est la fille d'Anatole Arthur, percepteur, et de Marie Claire Léontine HAMELIN. Elle avait épousé en secondes noces le 9 avril 1910 Paris 16^e, Paul BERNAIN... qui décède à Paris le 6 janvier 1912. Paul MEUNIER décède (péritonite, suite d'une appendicite) le 17 mai 1922 au domicile de sa compagne, 18 rue de Marignan Paris 8^e. Marie BERNAIN de MARISI décèdera le 14 septembre 1944, 1 Place du Parvis (Hôtel-Dieu) Paris 4^e.

En 1926 elle avait publié : *Sous la dictature de Clémenceau - Un forfait judiciaire. Le procès Paul-Meunier* Judet-Bossard, André Delpeuch, Paris.

Remerciements à Mme Danièle Mendak-Noble.

Paul Charles Félix MEUNIER 1871-1922, avocat et député de l'Aube

Généalogie

Génération I

1 – MEUNIER Paul Charles Félix, avocat, ° 19.02.1871 St-Parres-les-Vaudes, + 17.05.1922 Paris 8^e, célibataire

Génération II

2 – MEUNIER Félix Nicolas Joseph, clerk de notaire, ° 07.05.1828 Fouchères, + 26.03.1905 St-Parres-les-Vaudes, contrat de mariage 18.04.1870 Me Frotté notaire à St-Parres, x 23.04.1870 Paris 1^{er} avec

3 – BUFFET Victoire Odalie, ° 14.11.1834 Villenauxe-la-Grande, + 08.05.1894 St-Parres-les-Vaudes

Génération III

4 – MEUNIER Nicolas Augustin, marchand de bois, maire de Fouchères, ° 15.10.1793 Fouchères, y + 08.08.1838, y x 13.06.1820 avec

5 – MORÉE DESPLANTES Marie Catherine ° 24.11.1791 Fouchères y + 18.12.1884

6 – BUFFET Thierry Jean-Baptiste, instituteur, ° 05.02.1799 Connantray (51), + 22.09.1854 Villenauxe-la-Grande, y x 28.04.1829 avec

7 – VINCENT Edmée Catherine, ° 17.11.1811 Villenauxe-la-Grande, y + 09.08.1850

Génération IV

8 – MEUNIER Nicolas, marchand de bois et maire de Fouchères, ° ca 1768, + 26.07.1836 Fouchères, y x 16.11.1790 (csg) avec

9 – GAUTHIER Marie Anne, ° ca 1769, + 05.05.1825 Fouchères

10 – MORÉE DESPLANTES Joseph, receveur du comté de Vaux (Fouchères) et notaire royal, ° 26.11.1758 St-Florentin (89), + 12.07.1835 Virey-sous-Bar, x 08.02.1790 Lantages avec

11 – ROUSSELOT Marie Anne, ° 06.01.1759 Lantages, y + 25.11.1809

12 – BUFFET Claude Nicolas, instituteur, ° 23.05.1772 Morains (51), + 22.04.1830 Villenauxe-la-Grande, x 28.11.1796 Normée (51) avec

13 – LAURENT Marie Anne, ° 17.11.1771 Vert-la-Gravelle (51), + 24.04.1832 Villenauxe-la-Grande

14 – VINCENT Jean Nicolas, vigneron, ° 28.11.1782 Villenauxe-la-Grande, y + 09.01.1850, y x 03.02.1801 avec

15 – ROUSSEAU Edmée Victoire, ° 27.09.1779 Villenauxe-la-Grande, y + 28.02.1865

Génération V

16 – MEUNIER Jacques, manouvrier, ° 30.10.1730 Fouchères, y + 12.01.1813, y x 24.11.1755, avec

17 – CAMUS Charlotte, ° 12.09.1728 Fouchères, y + 18.08.1793

18 – GAUTHIER Jacques, laboureur, procureur fiscal, ° 11.06.1723 Fouchères, y + 08.10.1796, veuf de Anne CAMELIN, xx 17.06.1749 Fouchères, avec

19 – MARIN Marie Anne, ° 14.03.1733 Fouchères, y +

10.04.1767 (35 ans)

20 – MORÉE François, cavalier de la maréchaussée, ° ca 1726, + 03.12.1808 St-Florentin (89), y x 04.02.1755, avec

21 – GATELIER Claudine, ° ca 1736, + 22.12.1793 St-Florentin

22 – ROUSSELOT Claude, marchand à la Chapelle d'Oze, ° 08.08.1728 Virey-sous-Bar, + 25.11.1809 Lantages, y 19.01.1750, avec

23 – JAVELLE Claudine, ° 13.07.1727 Virey-sous-Bar, + 03.11.1754 Lantages (38 ans)

24 – BUFFET Claude, ° 14.09.1734 Morains (51), y + 07.06.1774 (39 ans), x 07.01.1762 Coligny, avec

25 – CHAMPION Marie Louise, ° ca 1738, + 24.12.1806 Morains (51)

26 – LAURENT Charles François, ° 17.05.1736 Aulnizeux (51), + 07.10.1793 Normée (51), x 26.11.1759 Aulnizeux (51), avec

27 – MONCUI Cécile Antoinette, ° 13.10.1737 Aulnizeux (51), + 03.01.1826 Normée (51)

28 – VINCENT Jean Sulpice, vigneron, ° 12.04.1751 Montgenost (51), + 17.02.1785 Villenauxe-la-Grande (33 ans), y x 23.02.1778, avec

29 – OUDIN Anne Marguerite Françoise, ° 25.05.1751 Villenauxe-la-Grande, y + 09.04.1818

30 – ROUSSEAU Charles Vincent, vigneron, ° 22.01.1753 Villenauxe-la-Grande, y + 28.09.1814, y x 12.01.1779, avec

31 – GRUYER Victoire Véronique, ° ca 1756, + 29.03.1791 Villenauxe-la-Grande

Génération VI

32 – MUNIER Nicolas, manouvrier, ° 04.08.1696 Fouchères, y x 30.01.1724, avec

33 – SIMON Marie, ° 17.02.1701 Fouchères, y + 22.03.1757

34 – CAMUS Jean, tixier, ° 02.10.1689 Fouchères, y + 23.04.1775, x avec

35 – VIARD Marguerite ° ca 1691 + 3.03.1754 Fouchères

36 – GAUTHIER Edme, procureur fiscal, marchand, ° 08.06.1690 Fouchères, y + 11.03.1745, y x 09.06.1721 avec

37 – POINSOT Madeleine (Jeanne Marie), ° 31.03.1700 Fouchères, + av. 1752

38 – MARIN Jean, laboureur, procureur fiscal, ° ca 1703 à Clérey, + 06.02.1779 Fouchères, x 21.11.1729 Chappes,

39 – CUNY (CUGNY) Marie, ° 14.02.1705 Chappes, + 13.04.1787 Fouchères

40 – MORÉE Nicolas, x 20.11.1714 St-Florentin (89) avec

41 – BEAULIEU Reine

42 – GA(S)TELIER Jean, meunier du moulin neuf, ° ca 1701, + 16.01.1739 St-Florentin (38 ans), y x 22.01.1732,

43 – ROBINET Madeleine, veuve de Edme TOURNEBOULE, ° 18.10.1699 Méré (89)

44 – ROUSSELOT Joachim, receveur de la terre et seigneurie de Virey-sous-Bar, prévôt, procureur, ° ca 1681, + 29.05.1766 Virey-sous-Bar, x 27.01.1709 Fouchères,

45 – GAUTHIER Marie, ° 02.02.1686 Fouchères, +

28.09.1748 Bar-sur-Seine

46 – JAVELLE Etienne, marchand, amodiateur de la Chapelle d'Oze, procureur et notaire, x 31.08.1722 Virey-sous-Bar, avec

47 – BERTRAND Marie, ° 19.11.1695 Fouchères

48 – BUFFET Claude,

49 – CHARLOT Nicole,

50 – CHAMPION Marc,

51 – RIVIÈRE Hélène,

52 – LAURENT Louis,

53 – DOUART Louise,

54 – MONCUIT François,

55 – GINAT Marie Madeleine,

56 – VINCENT Sulpice, x 23.02.1778 Villenauxe-la-Grande, avec

57 – ROUSSEAU Marie Anne,

58 – OUDIN Joseph, vigneron,

59 – PRIEUR Marie,

60 – ROUSSEAU Charles, vigneron,

61 – CALAT Edmée,

62 – GRUYER Claude, vigneron, x 16.02.1751 Villenauxe-la-Grande, avec

63 – CROSNIER Marie Madeleine,

Génération VII

64 – MUNIER Laurent laboureur x 24.11.1685 Fouchères,

65 – CAMUS Jacquette,

66 – SIMON Jean, colleron,

67 – FONTAINE Madeleine

68 – CAMUS Claude,

69 – COLLET Madeleine,

72 – GAUTHIER Jean, ° ca 1646, + 08.12.1706 Fouchères, x 03.02.1665 Virey-sous-Bar, avec

73 – VAROCLET Françoise, ° 28.08.1650 Virey-sous-Bar, + 27.10.1707 Fouchères

74. – POINSSOT Jacques, prévôt, + 16.09.1700 Magnant (33 ans), y x 11.02.1686, avec

75 – MARTINOT Marie,

76 – MARIN Vorle, dent à La Borde (Clérey), ° 22.04.1666 Chappes, + ap. 1729, y x 25.11.1686, avec

77 – MARCHAND Nicole ° 11.09.1667 Chappes + ap. 1729

78 – CUGNY Nicolas, laboureur, x avec

79 – CAMUS Madeleine ° ca 1680 + 17.02.1752 Fouchres

80 – MORÉE Nicolas, veuf de Marie DELECOLLE, xx 01.02.1684 St-Florentin (89), avec

81 – MARÉCHAL Edmée

82 – BEAULIEU Pierre, + av. 1714, x avec

83 – GOURMAND Marguerite

88 – ROUSSELOT Joachim + 11.06.1701 Virey-sous-Bar

89 – DOUÉ Marie, + 28.08.1730 Virey-sous-Bar

90 = 72 (GAUTHIER Jean)

91 = 73 (VAROCLET Françoise)

92 – JAVELLE Jean

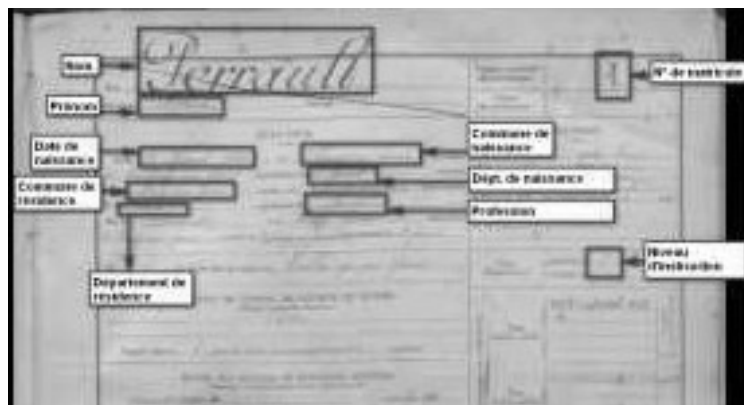
93 – GARD Marie

94 – BERTRAND Lazare

95 – LECLERC Marie

Georges-Henri MENUÉL A. 624

Indexation des matricules militaires : engagez-vous !



Participez à l'indexation collaborative des registres matricules du recrutement militaire conservés aux archives départementales de l'Aube !

Depuis 2016, les archives départementales de l'Aube proposent la consultation en ligne sur leur site Internet des registres matricules du recrutement militaire des classes 1868-1921.

Ces registres permettent de retracer les **parcours individuels** de jeunes gens recrutés dans l'Aube ; ils revêtent un intérêt tout particulier dans le cadre

des célébrations du centenaire de la Première Guerre mondiale.

- Pour permettre un **accès aisé** aux informations qu'ils contiennent, le CGA propose aux internautes de participer à une opération d'**indexation collaborative** à l'aide d'un module dédié :

- il s'agit, sur la base du **volontariat**, de relever dans les images différentes informations (nom, prénom, date et lieu de naissance, lieu de résidence, degré d'instruction, classe, bureau de recrutement, etc.) à l'aide d'une grille en ligne.

- Les **index** ainsi réalisés, fruits du travail des multiples contributeurs, permettront à terme d'interroger les documents par **nom**, par **lieu** et/ou par **classe**. La communauté des internautes aura ainsi accès, immédiatement et à domicile, aux informations contenues dans les registres, et aura la possibilité de retracer, par exemple, le parcours de tous les poilus de sa commune.

Les index pourront être versés sur le site national du **Grand Mémorial**, qui agrège les données en provenance des départements et les connecte au site **Mémoire des hommes**.



Aix-en-Othe

sous la Révolution

Étude de Jeanne Martel
Présidente honoraire de l'ARDA Aix-en-Othe
présentée par Colette Hachen A. 1492

En marche vers la Révolution (1787-1788)

Aix-en-Othe à la veille de la Révolution

La **Révolution**, temps de manifestations violentes et de transformations profondes, dure 10 ans de 1789 à 1799. On peut la diviser en deux grandes périodes :

- De 1789 à 1792, l'*Assemblée Constituante* élue, organise, par la Constitution de 1791, un nouveau régime : la **monarchie constitutionnelle**. Le roi ne gouverne plus seul, mais avec une assemblée élue.
- D'août 1792 à 1799, c'est la période révolutionnaire de la Révolution avec :
- D'août 1792 à octobre 1795, la proclamation de la république, l'exécution du roi, la mise en place d'un gouvernement révolutionnaire qui instaure la *Terreur*.
- D'octobre 1795 à novembre 1799, la proclamation d'une nouvelle Constitution, dite de l'an III qui donne naissance au *Directoire*. Celui-ci dure 4 ans, jusqu'au Coup d'État du 18 Brumaire (9 novembre 1798) qui marque l'avènement de la période napoléonienne conduisant à l'Empire.
- À la veille de la Révolution quelle était la situation de la communauté aixoise ? Nous la connaissons assez bien grâce à deux documents essentiels.
- Le premier est une enquête demandée par les syndics de l'Assemblée de l'Élection de Troyes, le 14 octobre 1787, consignée dans le premier registre de délibérations municipales d'Aix-en-Othe à la date du 21 octobre 1787 et complétée par une seconde enquête, le 17 février 1788.
- Le second document est le cahier de doléances de la communauté d'Aix-en-Othe, réalisé conformément à la lettre du roi du 21 janvier 1789 et déposé au greffe du bailliage de Sens, le 10 mars de la même année.

1 - La seigneurie d'Aix-en-Othe.

C'est depuis toujours une seigneurie épiscopale qui est la propriété de l'Évêché de Troyes, exception faite du fief de la Vove appartenant au Prieur de Dié (actuellement dans l'Yonne). En 1787, le seigneur

d'Aix est *Monseigneur de Barral*, évêque de Troyes depuis 1761, il quittera cette ville en mars 1790 pour rejoindre l'émigration et mourra en 1808 à l'âge de 89 ans.

2 - Situation administrative d'Aix-en-Othe.

Elle est à l'image de celle de la France de l'Ancien Régime, assez compliquée.

- Aix-en-Othe fait partie de la Généralité de Champagne, division administrative ayant à sa tête un Intendant (sorte de Préfet de région) qui réside à Châlons-sur-Marne). Il y a 34 Généralités en France avec des fonctions d'administration, de finances, de police.

Aix-en-Othe appartient :

- sur le plan fiscal à l'Élection de Troyes.
- sur le plan administratif à la Subdélégation de Troyes qui est une subdivision de la Généralité de Châlons.
- La communauté aixoise est dirigée par un syndic, *Charles-François Chenu*, assisté d'un Procureur de la commune, *Jean Bouillerot*, d'un secrétaire-greffier, *Nicolas Cuissard* et de 14 officiers municipaux.
- sur le plan judiciaire, **Aix** ressort du bailliage de Sens qui est une juridiction royale.
- pour le paiement de la *gabelle*, impôt indirect sur le sel, la paroisse dépend du Grenier à sel (lieu où l'on dépose le sel) de Villemaur dont le receveur, juge, en première instance, des contestations et infractions touchant à cet impôt particulièrement impopulaire.
- Enfin, du point de vue religieux, **Aix** relève du diocèse de Troyes.

3 - Le territoire de la paroisse.

La lecture du cahier de doléances nous apprend « qu'il est très étendu puisqu'il a près de 3 lieues¹ de longueur sur une de large et 7 de circonférence. En général, le sol est très ingrat et de la plus

¹La lieue est une mesure itinéraire ancienne de valeur variable (de 4 km à 4,5 km environ).

petite cultivation, n'étant qu'un terrain pierreux environné de montagnes ». Pourtant tout n'est pas aussi négatif que veulent bien le prétendre les rédacteurs du cahier de doléances, car l'évaluation du revenu des biens montre que les prés sont de bonne qualité, que la vigne et le chanvre ont de bons rendements puisqu'ils procurent des revenus assez convenables pour l'époque.

Quant aux montagnes, elles sont quand même relativement modestes, puisque l'altitude la plus élevée du territoire communal est de 233 m.

4 – La population

La communauté compte 330 feux dont 140 au chef-lieu, ce qui donne une population totale de 940 habitants dont 260 hommes mariés, 260 femmes mariées, 10 hommes veufs, 60 femmes veuves (ce qui montre que déjà à l'époque, les femmes avaient une espérance de vie plus longue), 150 garçons et 200 filles.

Cette population rurale comporte une majorité de cultivateurs. Selon le cahier de doléances, les habitants de la paroisse « *soit esprit de vertige, soit indigence causée par l'inconduite ou la dureté des temps, ont un esprit de chicane, ce qui engendre des contestations entre particuliers qui deviennent de jour en jour plus fréquentes* ». Il semble aussi que les Aixois, volontiers entêtés, soient enclins à porter le plus petit incident en justice, ce qui achève de ruiner une communauté plutôt pauvre.

Depuis 1780, la perte totale de population (excédent des décès sur les naissances) a été de 200 personnes. La mortalité infantile est impressionnante. Sur 715 décès répertoriés sur 10 ans (1780-1789), 517 sont des décès d'enfants en bas-âge, dont 213 sont imputables à des "Enfants de Paris" confiés à des nourrices aixoises, en général femmes de manouvriers (ouvriers agricoles). En 1787, il est mentionné que "les fièvres putrides et dysenteries règnent encore et qui ont enlevé 5 personnes".

Il dépend de la communauté 15 hameaux :

-12 ont subsisté jusqu'à ce jour : Le Jards, Les Grandes Cornées (Cabourdin), Les Cornées d'Angevin (Cornées Laliat actuelles), Les Cornées Alexandre, Les Grandes Vallées, Les Petites Vallées, Les Chevréaux, Le Mineroy, La Bouillant, Pitoite, La Vove.

-2 ont disparu : Le Bouchot et le Soubredou.

-1 fait aujourd'hui partie de Villemoiron : Craney.

-La Ferme du Mont, mentionnée en 1787, existe toujours

Quant aux fonctions de la police, toujours essentielle dans les campagnes pour la manutention de l'ordre qui doit sans cesse y régner, ainsi qu'à l'apposition des scellés, tutelles, inventaires, etc., le moyen efficace de faire représenter les officiers qui n'existeront plus serait de créer dans chaque paroisse un ou plusieurs commissaires, suivant leur importance.

DARNEF, BOUILLEROT, FOCET, PAULANTRIC, BAUDOIN, Jean
GOLMBE, GLEMENDOT, ANNE BOUILLEROT, J. SMOUSET,
PIERRE MIGNOT, J.-S. MISSONNIER, DEBRAÏTE, J. DODG, Jean
GODPAT, Philippe BOUTIN, François BONDEL, TOSNEL-
LIER, BÉGUÉ, ROYE, J. VEAT, Louis GOSSEAU, Joseph MA-
RICHALLE, Sébastien HANRIOT, François MOREY, DOCTNE,
AUGEN, Jean GUYOT, Edme NIZELLE, AVIT RENODOT,
LANGÉ, Jean COCARD, AVIT-Barthélemy FOCHER, Jean
BRULEY, Jean DAUGE, Edme VEAT, Nicolas LALOY, AVIT
LAMBERT, P. GOMBERY, Jean-Louis FOCET, Louis FOCHE,
Sébastien PHIEER, Michel CHARONNAT, Jean-Nicolas
LALOY, FOCET, Claude FUZÉ, CHENU, syndic, CURNARD,
greffier. — Deux signatures illisibles.

Extrait du cahier de doléances de la communauté d'Aix-en-Othe

5 – La vie économique.

La richesse principale du terroir est l'exploitation de la forêt. Elle appartient partie à l'Évêque de Troyes, seigneur du lieu et à quelques particuliers, « *à l'exception de 32 arpents² de taillis âgés de 25 ans, que les habitants du dit Aix coupent et partagent annuellement pour les aider à la chauffe* ».

Dans la paroisse, l'agriculture est l'activité dominante. On y trouve 210 manouvriers, 50 laboureurs (paysans aisés) dont 30 cultivent une ou plusieurs charrues³ et 20 une demi-charrue. Deux seulement travaillent leur bien propre. Les céréales (froment, seigle, avoine), la vigne, le chanvre, les vesces, sont les principales productions.

Pour ce qui est des évaluations du revenu des biens, pour chaque nature d'arpent, elles nous sont données dans le complément d'enquête de 1788, à savoir :

Pour l'arpent de terre :	2 livres 5 sols par an
Pour l'arpent de pré :	20 livres
Pour l'arpent de vigne :	15 livres
Pour l'arpent de chènevière :	15 livres
Pour l'arpent de roize :	10 livres

Le décompte du cheptel est le suivant : « *Il y a dans la paroisse 120 chevaux, 300 vaches, 370 moutons, 115 cochons et 20 bêtes asines. Dans le chef-lieu, il n'y a ni brebis, ni moutons, attendu que tout est mort, il y a 2 ans (donc en 1785)...Pendant l'année, il y a eu une maladie sur les bestiaux dont sont morts 35 vaches et qui règne (sic) encore* ».

L'évaluation de la perte des bestiaux, tant chevaux, vaches que moutons et brebis se monte à 4 000 livres. En 1788, le complément d'enquête signale que « *la maladie sur les vaches règne toujours* ».

Le commerce est peu représenté : des marchands de bois, des marchands (sans spécification) et des cabaretiers.

Un petit marché se tient à Aix tous les mercredis de chaque semaine, ce qui n'a pas changé, sinon qu'il est devenu grand et de qualité, puisqu'aujourd'hui, il fait partie des 100 marchés d'exception de France.

L'artisanat semble plus actif. La lecture des registres paroissiaux nous renseigne sur les métiers d'alors. On trouve à Aix des menuisiers, des scieurs de long, des sabotiers, des couvreurs en tuiles, des maréchaux-ferrants, un bourrelier, des tisserands, meuniers, serruriers, cloutiers...

Pour ce qui est de l'industrie, c'est en 1782 que se manifeste à Aix-en-Othe un début d'industrie textile avec « *5 métiers à faire bas... Il y a aussi dans la paroisse 45 mécaniques (sic) à filer coton qui occupent 150 personnes au moins, ce qui porte préjudice à l'agriculture* ».

6 – Situation sociale

Elle est conditionnée par une fiscalité abusive touchant les plus démunis, une justice qui manque d'intégrité et de désintéressement, une pauvreté endémique.

² Arpent, ancienne mesure agraire de 30 à 52 ares selon le pays. L'arpent à

³ Aix valait 52 ares. La charrue est l'espace de terre cultivée qui correspond à Aix-en-Othe à 75 arpents. Si on base sur l'arpent de Paris, une charrue, équivaldrait à environ 25 hectares.

1. Une fiscalité abusive touchant les plus démunis

L'article premier du Cahier de doléances mentionne que « la paroisse referme en son sein, 340 habitants taillables, en ce comprises 40 femmes veuves, tous résidant tant au chef-lieu qu'en 14 hameaux qui en dépendent ».

Les Aixois se plaignent des impositions de plus en plus élevées qui « reposent seulement sur une partie de la population, la plus malheureuse ».

Quelles sont donc ces impositions, sources de tous les maux ?



Estampe de 1789, d'auteur inconnu, traduisant de la façon la plus claire les charges des paysans en matière d'impôts.

Bibliothèque nationale

Il y a :

- **la taille**, impôt roturier par excellence prélevé sur les terres, les maisons, dont sont exemptés les biens et fonds privilégiés.

- **la capitation**, impôt levé par classes ; là encore la noblesse et le clergé sont dégrevés, les roturiers surchargés.

Le montant de la taille et de la capitation s'élève en 1789, à Aix-en-Othe à 5226 livres 8 sols.

- **les vingtièmes**, impôts sur le revenu, qui pour les habitants d'Aix, sont très inégalement répartis « en ce que les privilégiés sont à peine imposés au tiers de leur revenu ou pas du tout tandis que les particuliers non privilégiés se trouvent imposés à la plus grande rigueur ». Montant de cette imposition pour Aix : 1498 livres 5 sols 3 deniers.

À Aix-en-Othe sont exemptés de ces impôts :

- **Monseigneur l'Évêque de Troyes**, qui, en sa qualité de seigneur du lieu, reçoit les censives⁴ et possède 432 arpents de bois dont 110 en réserve, 60 arpents de prés, 2 moulins à blé, une ferme composée de différents bâtiments et de 80 arpents de terre, un colombier, un pressoir, une roize, **un four banal**.

- **l'Hôtel Dieu de Troyes** qui est propriétaire de 105 arpents de terre et 110 arpents de prés.

- **M. le Curé d'Aix-en-Othe** qui a 11 arpents de terre et 2 arpents de prés.

- **la Fabrique**⁵ propriétaire de 25 arpents de terre et 3 arpents de prés.

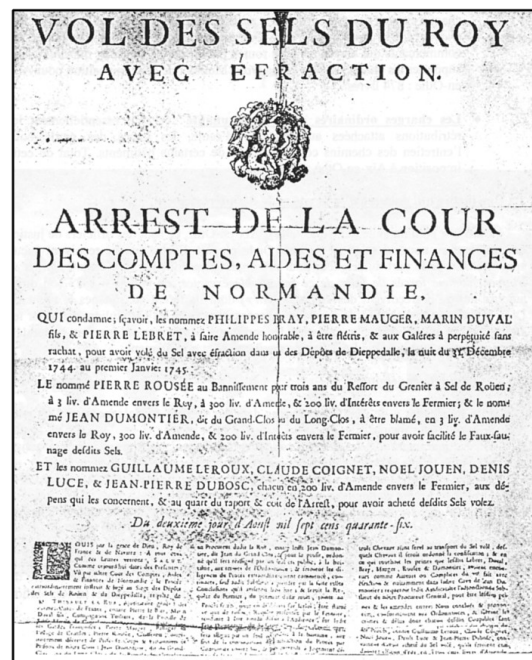
⁴Censives : redevances dues au seigneur

⁵La Fabrique désignait l'ensemble des personnes nommées officiellement pour administrer les biens de la paroisse ou l'ensemble de ces biens et revenus.

Plus révoltant encore, les fermiers qui louent ces biens, payent eux, la taille sur ces biens.

Parmi les impositions indirectes, deux sont particulièrement impopulaires :

la gabelle, impôt sur le sel, dont le tarif varie selon les régions et qui est particulièrement élevé en Champagne. Les Aixois ne comprennent pas qu'on taxe si abusivement une denrée abondante en France et aussi indispensable que le pain. Ils pensent qu'il serait salubre que le sel soit, dans tout le royaume, réduit à une taxe fixe beaucoup plus modérée.



Pour ne pas avoir à payer la gabelle, certains volaient du sel ou achetaient des sels volés.

Selon l'importance du larcin, le verdict était la condamnation aux galères à perpétuité, le bannissement, le blâme, l'amende (voir ci-dessus)

Document historique

- **les aides**, impôts sur les boissons, notamment sur les vins, « qui achèvent d'écraser les pauvres habitants d'Aix ». Parmi ces aides le « trop bu » provoque un fort mécontentement.

- **la taxe qui a remplacé la corvée** pour l'entretien des chemins royaux. Elle est supportée uniquement par les roturiers qui croient avoir « grande raison de gémir et de se plaindre ». Les représentants de la paroisse admettent que chaque citoyen doive y participer « mais proportionnellement à l'avantage que chaque classe peut en retirer ». Comme ce sont les Grands, les riches, les commerçants qui empruntent les routes publiques, ce sont eux qui doivent en supporter les charges et non les pauvres. Montant de cette imposition pour Aix-en-Othe : 874 livres.

- **les charges ordinaires de la communauté** : ce sont essentiellement les rétributions attachées aux recteurs d'école, les gages des gardes-bois, l'entretien des chemins communaux et de certains bâtiments. Total de cette imposition à Aix-en-Othe : 1 000 livres.

2 - Une justice qui manque d'intégrité et de désintéressement

Dans une communauté, telle que celle d'Aix-en-Othe, ce sont des officiers de justice qui officient au nom du seigneur du lieu. Or la plupart d'entre eux ne reçoivent aucun appointement de la part du seigneur pour accomplir cette fonction. Il s'ensuit « *qu'ils se trouvent comme forcés de faire ce redoutable exercice, un métier vénal* » (on dirait aujourd'hui qu'ils reçoivent des "pots de vin") dont ils fixent eux-mêmes le montant. D'où toutes sortes d'abus et de nouvelles charges, tant pour les particuliers que pour les communautés qui doivent aller en justice. La communauté propose qu'ils soient appointés, ce qui leur permettrait de rendre la justice sereinement et gratuitement.

3 - Une pauvreté endémique

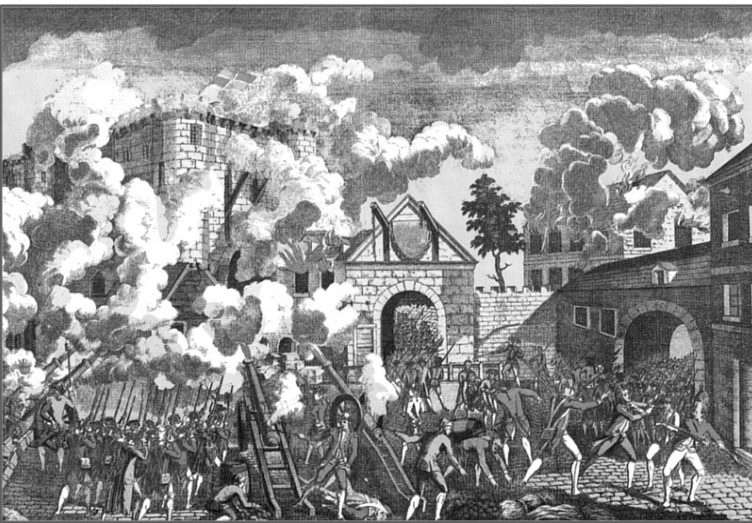
Elle transparaît à de multiples reprises dans les cahiers de doléances où l'on peut relever les phrases suivantes :

« *C'est une multitude de gens qui sont sans faculté qui se trouvent forcés de payer avec une peine infinie et presque toujours par contrainte des sommes énormes. C'est du sein de la misère même qu'on prélève chaque année, sur la patrie la plus malheureuse de la dite communauté d'Aix-en-Othe, les impositions...*

Il est difficile de concevoir comment les pauvres habitants des campagnes et notamment ceux de la paroisse d'Aix-en-Othe, peuvent ne pas périr de faim et de misère, faim provoquée par la cherté excessive du pain »

Ce sont tous ces sujets de mécontentement, cette multitude d'abus, cette misère du bas peuple, liés aux échecs de tentatives de réformes, qui vont rendre la Révolution inévitable.

La Monarchie Constitutionnelle (1789-1792)



*Prise de la Bastille : image populaire assez rare
Almanach 1789*

Jacques Marseille - Dominique Margairaz

L'année 1789 voit l'écroulement de l'Ancien Régime politique et social

Si la Révolution a pour cause profonde les vices du régime politique (comme nous venons de le voir), les causes occasionnelles sont :

- **le renvoi de Necker**. Ce ministre des finances très populaire en 1781 est rappelé en 1788, puis renvoyé sous l'influence de la cour,
- **la crise financière**, conséquence de la Guerre d'Indépendance Américaine⁶,
- **la crise d'autorité** tenant à la faiblesse de Louis XVI,
- **l'existence d'un esprit révolutionnaire**, en germe dans les écrits des philosophes du Siècle des Lumières, tel Jean-Jacques Rousseau qui prône la Souveraineté du peuple et l'égalité en droit de tous les citoyens.

La France étant au bord de la faillite, le roi décide de convoquer les États Généraux en même temps qu'on rédige dans toutes les communautés de France, les Cahiers de doléances.

La Convocation de États Généraux a lieu le 5 mai 1789, le 6, la Noblesse et le Clergé refusent de siéger avec le Tiers-État (ce qui conditionne le vote par tête ou par ordre).

Après deux mois de négociations infructueuses, le Tiers-État se constitue en **Assemblée Nationale (17 juin)**. Il est bientôt rejoint par le Clergé (19 juin).

C'est le 1^{er} acte de la Révolution

Le 20 juin, les députés trouvent la salle fermée par ordre du roi. Ils se transportent dans une salle voisine, dite du Jeu de Paume et là par un serment du même nom, ils jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France. Le 9 juillet, l'Assemblée prend le nom **d'Assemblée Nationale Constituante**.

Le roi qui ne s'est pas tout à fait résigné fait venir des troupes - la plupart étrangères - qui se massent autour de l'Assemblée. Celle-ci est menacée ; alors le peuple de Paris s'insurge, vient à son secours et dans la foulée, se dirige vers **la Bastille** et prend cette forteresse, symbole de l'absolutisme royal. Nous sommes le 14 juillet 1789, et encore aujourd'hui, plus de 2 siècles plus tard, nous fêtons cette victoire populaire. Les troubles continuant, l'Assemblée inquiète vote, dans la nuit du 4 août, **l'abolition des droits féodaux**. Le 26 août elle proclame la **Déclaration des droits de l'Homme** (un autre héritage que nous avons conservé).

Le 6 octobre, le roi est ramené de force de Versailles à Paris. **C'est la fin de l'ancien régime**.

⁶La Guerre d'Indépendance Américaine avait coûté au Trésor des sommes énormes, peut-être 2 milliards de livres.



CHAMOY

LE PRIX D'UN ENTERREMENT

Par Gérard SCHNEIDER A. 2069

Dans les villages et communautés, il est courant, avant la Révolution, de « collectiviser » certains travaux : coupe de bois, garde des troupeaux, entretien d'un taureau pour les saillies du village, paiement d'un maître d'école bien sûr ; mais également entretien des chemins, curage des rivières et des fossés ...

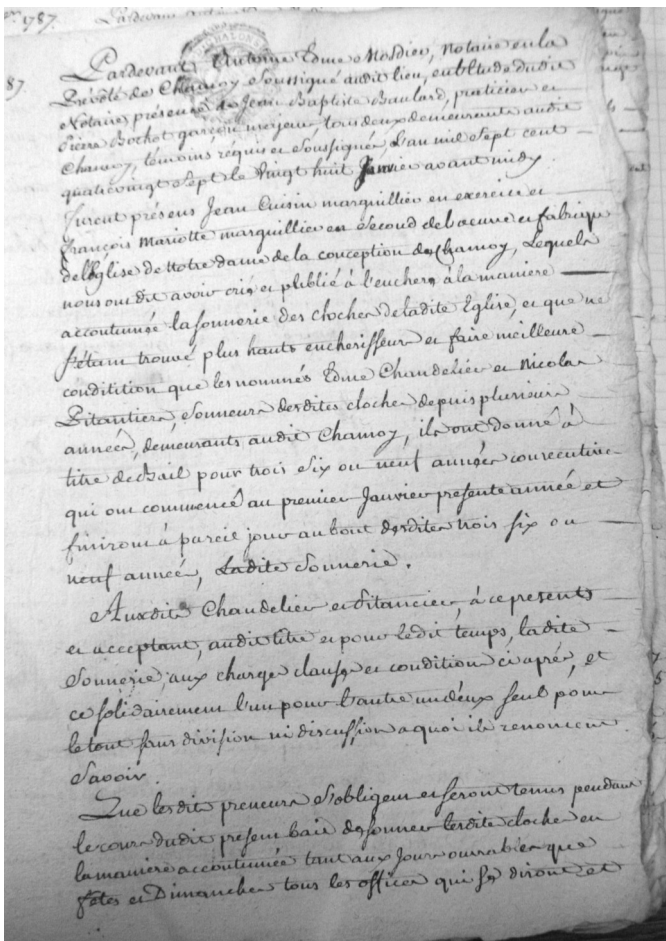
Certaines tâches font partie des corvées dues aux seigneurs, mais d'autres sont fixées et organisées par la communauté des villageois ; il peut s'agir de fonctions électives (désignation d'un procureur fiscal pour répartir et encaisser les impôts), ou rémunérées (maître d'école par exemple, ou gardien des porcs).

Plus rare, et c'est le cas trouvé à Chamoy, nous avons (en terme moderne) une délégation de service public, avec une mise aux enchères pour trouver des personnes qui se chargeront du travail.

Le sujet de ce « fermage » n'est pas non plus très courant ; il s'agit de sonner les cloches et entretenir l'église. J'ai trouvé plus souvent des villages où le recteur d'école était responsable de ces fonctions, sous la responsabilité du curé.

A Chamoy, en fait, les deux preneurs vont payer la fabrique (30 livres par an) et se rémunéreront en facturant les carillons à l'occasion des mariages et des enterrements.

Le contrat n'évoque pas les baptêmes ; peut-être ne sonnait-on pas les cloches ?



soussignés l'an mil sept cent quatre vingt sept et le vingt huit janvier avant midi.

Furent présents Jean CUISIN marguillier en exercice et François MARIOTTE marguillier en second de la cure et fabrique de l'Eglise de Notre-Dame de la Conception de Chamoy, lesquels nous ont dit avoir crié en public à l'enchère à la manière accoutumée la sonnerie des cloches de ladite église, et que ne s'étant trouvé plus haut enchérisseurs et faire meilleure condition que les nommés Edme CHANDELIER et Nicolas PITANCIER, sonneurs desdites cloches depuis plusieurs années, demeurant audit Chamoy, ils ont donné à titre de bail pour trois six ou neuf années consécutives qui ont commencé au premier janvier présente année et finiront à pareil jour au bout des dites trois six ou neuf années, ladite sonnerie.

Auxdits CHANDELIER et PITANCIER, à ce présents et acceptant, audit titre et pour le dit temps, ladite sonnerie aux charges clauses et conditions ci-après et ce solidairement l'un pour l'autre un d'eux seul pour le tout sans division ni discussion à quoi ils renoncent, Savoir

Que lesdits preneurs s'obligent et seront tenus pendant le cours dudit présent bail de sonner lesdites cloches à la manière accoutumée tant aux jours ouvrables que fêtes et Dimanches tous les offices qui se diront et célébreront en ladite église. De sonner l'angélus tous les jours aux heures accoutumées et de les sonner en carillon tous les samedis et veilles de fêtes. De sonner pour chacune desdites années seize services de fondation et autres s'il s'y en trouve d'une lesse le soir de la veille et le matin de chaque service. De fournir le sel nécessaire pour l'eau bénite pendant le cours de chaque année. De balayer et bien nettoyer l'Eglise et cha-

Pardevant Antoine Edme MOSDIER, notaire en la prévôté de Chamoy soussigné audit lieu, en l'étude dudit notaire présence de de Jean-Baptiste BAULARD, praticien et Pierre BOCHOT garçon majeur, tous deux demeurant audit Chamoy, témoins requis

nelles tant le carreau, bancs, autels, murs, plafonds et généralement tout ce qu'il y a à balayer et nettoyer au moins une fois par chaque semaine. D'allumer la lampe du cœur avant que les services soient commencés, dont l'huile sera fournie par ladite fabrique. De nettoyer les lampes et chandeliers et autres ustensiles à l'usage de ladite Eglise. De chasser tous les chiens et autres animaux qui entreraient dans ladite église. De veiller à ce qu'aucuns enfants libertins, et autres personnes sans raison n'entrent dans le clocher de peur qu'il n'en arrive quelque accident. Enfin de faire toutes les fonctions qu'eux et les précédents sonneurs ont exercé jusqu'à présent. Toutes lesquelles charges, clauses et conditions seront exécutées par lesdits preneurs sans aucune rétribution.

S'obligent en outre lesdits preneurs solidairement comme dit en, et seront tenus de rendre et payer auxdits bailleurs et à leurs successeurs pour chacune desdites années la somme de trente livres en deux termes et payemens égaux, savoir moitié au vingt quatre juin prochain, et l'autre moitié au premier janvier suivant et ainsi continuer lesdits payemens d'année l'autre et de terme en terme, tant que le présent bail aura cours.

Au moyen de tout ce que dessus sera perçu et appartiendra auxdits preneurs tous les revenus et émolumens attribués à ladite sonnerie, et en conséquence leur sera payé pour chaque mariage trente sols, et s'il y a service le lendemain quarante cinq sols. Aux enterremens des gros corps trente sols et si l'on sonne des lesses extraordinaires pendant les offertes et libera leur seront payées chacune cinq sols, pour ouverture de terre et enterrement dix sols, ou une pinte de vin ou un pain mollet, au choix de ceux qui seront dans le cas de payer.

Pour les enterremens des enfans demi corps, moitié de ce qui en ci dessus dit, pour les enfans au dessous de sept ans, dix sols pour l'enterremen et pour l'ouverture de terre une chopine de vin ou un demi pain mollet ou cinq sols au choix des payeurs.

Pour les services de confrérie, vingt sols, et s'il y a vespres, vingt cinq sols et s'il y a service le lendemain, quarante sols.

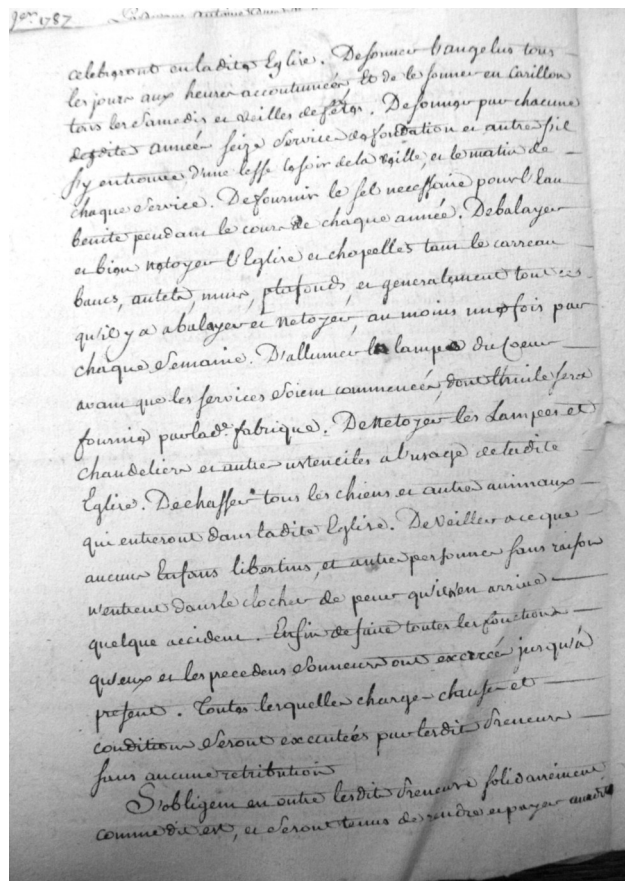
Seront lesdits preneurs exemptés de corvée comme ils l'ont été pendant le cours de leur précédent bail, pour raison de quoi ils s'obligent et seront tenus de relever, curer, et nettoyer tous les fossés autour du cimetière pour que les eaux puissent y avoir leur libre cours.

S'obligent en outre de à leurs frais et incessamment mettre les mains desdits bailleurs une expédition des présentes, en bonne forme pour être remises es archives de ladite fabrique ...

28 janvier 1787

Nous disposons de peu d'informations sur les deux signataires de l'enchère.

Edme CHANDELIER est né vers 1764, fils d'Edme et Anne GRISIER ; il se marie à 33 ans, le 30 Brumaire de l'an VI avec Edmée COGNÉE, fille de Jean et



d'Edmée ÉCARD. Il décède le 9 Février 1850 à Chamoy.

Nicolas PITANCIER est né le 9 Octobre 1757 à Chamoy, fils de Nicolas (tisserand) et Jeanne COFFINET. A 36 ans, veuf de Thérèse JORY, il épouse le 24 pluviôse de l'an II Françoise DOZIÈRE, âgée de 32 ans, née à Saint-Phal (Le Perthoy) le 13 septembre 1761, fille de Louis et Anne ROBIN. Nicolas décède le 24 juillet 1815 à Chamoy ; deux de ses frères, Louis (sabotier) et Jean (tisserand) sont témoins à son décès.

Une activité rentable ?

Pour l'année 1787, nous avons recensé 8 mariages, 8 décès d'adultes, 8 décès d'enfants (« demi corps ») et 8 décès de moins de 6 ans.

En supposant que toutes les rémunérations soient versées en espèces, ces chiffres nous indiquent un revenu (minimum) de 800 sols, soit 40 livres pour l'année ; montant auquel il faudrait rajouter les « suppléments » et les messes extraordinaires. Reste donc au moins 10 livres annuelles à partager entre les deux concessionnaires du marché...

Quelques indications donneraient (sous toutes réserves) un salaire de l'ordre de 15 à 20 sols par jour travaillé... Le complément de revenu pour Edme et Nicolas semblerait donc relativement minime ; cela reste à vérifier.

Source :

A.D. Aube - 2 E 28/5

Registres paroissiaux et état civil Aube

L'AUBE AU FIL DES ACTES

par Bénédicte REIGNER-TROUDE A. 2124

Mariages d'Aube hors département

x le 11.10.1873 à Quimper (29)

Cyprien Hyppolite Elisée VINOT

contrôleur de comptabilité de l'enregistrement o 7.08.1846 à Ville sur Arce, domicilié à Quimper fils de Pierre, propriétaire et Marie Anne Germaine N à Troyes.

Consent le 5.10.1873 Me LATY, notaire à Troyes

et

Marie Philomène Perrine MANCEAUX sans profession o 17.04.1853 à Quimper y domiciliée fille de Louis Armand Marie, Me peintre, + 25.04.1860 à Quimper et Amélie Marie LE COROLLER, propriétaire à Quimper

x le 02.01.1883 à Tours (37)

Anastase DESQUET gagiste o 17.08.1856 à Cormost (10) domicilié à Tours fils de Séverin, manouvrier et Angélique LASNET, sans profession à Cormost consent Me MARCHAND notaire à Isle Aumont (10) le 21.12.1882

et

Sylvine HARDOUIN gagiste o le 5.11.1854 à Gièvres (41) domiciliée à Tours – Bd Thiers fille de François, journalier et Sylvine BAILLY, sans profession + 7.02.1859 à Gièvres

x 25.02.1879 à Menton (06)

Napoléon Alicane BONAUD propriétaire o 25.01.1816 à Menton y domicilié fils de Philippe, marchand + 16.02.1844 Menton et Jeanne Marie BADARACCO sans profession + 6.05.1855 à San Remo (Italie) ; veuf x2 Catherine GIROLA

et

Augustine VIGNOT ménagère o le 24.05.1846 à Nogent-sur-Seine domiciliée Menton fille de Pierre Germain, propriétaire et Adélaïde BESNARD, sans profession, + 7.07.1875 à Nogent-sur-Seine consent Me ROMAGNY notaire Nogent-sur-Seine le 3.02.1879

L'épouse est enceinte et l'époux reconnaît l'enfant à venir comme étant le sien et de la Mlle

x 04.03.1879 à Menton (06)

Edmé JANLIN

interprète titulaire 3^e classe o 30.05.1834 à Bar-sur-Aube domicilié à Saghoua (Algérie) fils de Nicolas, serrurier, + 20.10.1845 à Bar-sur-Aube et Françoise TISSERAND, sans profession, + 22.12.1867 à Fontaine (10)

et

Eudoxie Marie Joséphine SPITALIER sans profession o 29.01.1849 à Sausses (04) domiciliée à Menton fille de Joachim, sous brigadier des douanes + 7.06.1865 à Menton et Victorine BASTIEN, sans profession à Menton

CM Me Ernest GRAS, notaire à Menton le 3.03.1879

x 5.05.1880 à Nice (06)

Eugène Adolphe CLÉMONT adjudant au 111^e de ligne en garnison à Nice o 3.06.1838 à Arcis sur Aube y domicilié fils de Hyacinthe Alexis, cultivateur et Alexandrine Angélique BOURGEOIS, couturière à Arcis sur Aube

et

Marie Augustine Théodrine MONVALET

Couturière o le 10.11.1863 à Arcis sur Aube domiciliée à Nice fille de + Auguste et Marie Constance CLÉMONT, couturière à Arcis sur Aube

x 07.01.1890 à Paris (1^{er})

Nicolas Marie Adrien BUTIN

maître d'hôtel o 16.12.1862 à Tronchoy (52) domicilié à Paris – 28 Rue Montorgueil fils de Charles Arsène, journalier à Béziers (34) et Marie Emélie HUTINET, cultivatrice à Tronchoy

consentement du père 6.12.1889 Me ROUZAUD, notaire à Béziers (34)

consentement de la mère le 7.10.1889 Me JOUSSELIN, notaire à Paris (75)

et

Marie Joséphine FOUR

Couturière o le 03.09.1863 à Essoyes (10)

domiciliée à Paris – 28 Rue Montorgueil fille d'Eugène Joseph, maçon et Marie Louise N, sans profession à Essoyes

consentement les 7 et 8.09.1889 Me MATHIEU, notaire à Essoyes

*reconnaissance fs Henri o le 2.01.1888 à Paris (6^e)

x 18.01.1890 à Paris (1^{er})

Louis Jules VINOT

employé de bureau o 2.05.1861 à Vendevre sur Barse (10) domicilié à Paris – 6 Cloître Saint-Honoré fils de Nicolas Félix et Félicité Clémentine HENRY, épiciers à Vendevre sur Barse

consentement le 21.12.1889 Me KNITTEL, notaire à Vendevre sur Barse

et

Jeanne Elise GUSSAC

Couturière o 16.09.1873 à Paris (1^{er}) domiciliée à Paris 6 Cloître Saint-Honoré fille d'Ernest Victor, typographe et Mélanie Ernestine CHARIGAUT, couturière divorce le 10.01.1893 jugement tribunal civile de la Seine

x 20.04.1868 à Lorient (56)**Paul Charles Léon DURAND**

médecin de 1^{ère} classe de la marine, chevalier de la légion d'honneur o le 22.05.1832 à Clairvaux (10) domicilié à Lorient (56) fils de Paul Célestin, directeur en retraite des maisons centrales de force et de correction, chevalier de la légion d'honneur, † 14.09.1864 à Clairvaux et Caroline Jeanne Marguerite TOUSSAINT, propriétaire à Lorient (56)

Et

Victorine Caroline JACQUIER

sans profession o 28.03.1844 à Lyon (69) domiciliée à Lorient (56) fille de Pierre Victor, médecin major de 1^{ère} classe en retraite, chevalier de la légion d'honneur et Marie Louise LE NEZEL, sans profession à Lorient CM 15.04.1868 Me Du Bouëtiez de Kerguen notaire à Lorient.

x 31.01.1792 à Nantes (44) – paroisse Notre Dame de la Fosse**Jacques Nicolas Barthélémy BOUROLLE**

né à Rheges (10), 31 ans domicilié à La Chapelle-Launay (44) fils de † Nicolas et Anne MAURY et

Marguerite Renée MARGUERIE

o à Nantes – paroisse Saint-Nicolas, 26 ans domiciliée à Nantes – La Fosse fille de † Pierre Marie, négociant et † Françoise MÉTAYER

DÉCÈS DE SOLDATS AUBOIS Â L'HÔPITAL MILITAIRE

PAR *Bénédicte REIGNER-TROUDE A. 2124*

† 8.03.1743 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Antoine BRODAR dit La Jeunesse**

né à Haunay juridiction de Bar sur Aube en Champagne, 21 ans
soldat de la compagnie de Berrey au régiment royal de la marine

† 12.05.1744 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Antoine CHEVILOT dit Chevalier**

fils de Didier et Marguerite CHAUMONT
né à ...pois élection de Bar sur Aube en Champagne
soldat de la compagnie du Chevalier de Cursol au régiment de la Couronne

† 19.11.1746 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Nicolas DROUART**

né à Troyes en Champagne
soldat de la compagnie de Parsac au régiment d'Affeld dragons

† 12.11.1747 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Joseph GUIHOT dit Saint Nicolas**

né à Saint Ouen juridiction de Troyes en Champagne
chevalier de la compagnie La Molière au régiment de Clermont Prince.
entré à l'hôpital le 19.10.1747

† 21.11.1747 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Chrétien GEOFROY dit La Rivière**

né à La Rivière en Champagne
soldat de la compagnie de Sémilly, bataillon de Chaumont
entré à l'hôpital le 08.10.1747

† 20.04.1777 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Edme MICHEL dit Denis**

né Les Granges juridiction de Troyes
soldat au régiment de Barrois, compagnie de Rostaing
entré à l'hôpital le 14.04.1777

† 27.06.1793 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Pierre VALANGE**

né à Méry sur Seine district d'Arcy
volontaire du 3^e bataillon de l'Aube, 7^e compagnie
entré à l'hôpital le 26.06.1793

† 14.07.1793 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Edme de VAULAY**

né à Fresnoy district de Troyes
volontaire au 3^e bataillon de l'Aube, compagnie de Mouillefer
entré à l'hôpital le 04.07.1793

† 17.09.1793 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Rémy BOURGOIN**

né à Esnon district de Troyes
fusilier au 3^e bataillon de l'Aube, compagnie de Bertrand
entré à l'hôpital le 14.09.1793

† 05.10.1793 à Cambrai (59) – Hôpital militaire**Claude GIRARD**

né à Les Riceys district de Bar sur Aube
caporal volontaire du 6^e bataillon des Fédérés, compagnie de Coutan
entré à l'hôpital le 12.09.1793

† **7.10.1793 à Cambrai (59)** – Hôpital militaire

Bernard GIRARD

o à Les Riceys district de Bar sur Aube
volontaire du 4^e bataillon des Fédérés, 6^e compagnie
entré à l'hôpital le 12.09.1793

† **17.10.1793 à Cambrai (59)** – Hôpital militaire

Nicolas PALLIOT

o à Vicogne (Vaucogne) district de Troyes
volontaire du bataillon de l'Aube
entré à l'hôpital le 20.09.1793

† **18 Brumaire an II à Cambrai** – Hôpital militaire

Nicolas HERVER

o à Labbaye district d'Arcy
tambour 3^e bataillon de l'Aube compagnie de Rebac
entré à l'hôpital le 2 Brumaire an II

† **3 Nivôse an II à Cambrai** – Hôpital militaire

Pierre Eloy SECHER

o à Troyes
fusilier au 83^e régiment d'infanterie, 1^{ère} compagnie
entré à l'hôpital le 19 Frimaire an II

† **20.02.1761 Aire sur la Lys (62)** – Hôpital militaire
Saint Jean Baptiste

Pierre LOURION dit Beau Soleil

o à Lusigny juridiction de Troyes
soldat du régiment de Conti infanterie, compagnie de
Caumont
entré à l'hôpital le 24.12.1760

† **15.09.1741 à Saint-Quentin (02)** – Hôtel Dieu

Jean JOLIBOIS dit Barrois

20 ans, o à Bar sur Aube
soldat au régiment de Vermandois compagnie de
Grout

† **8.05.1790 à Laon (02)** – Hôtel Dieu

Claude CHAMPAGNE dit Champagne

o à Dienville juridiction de Bar sur Aube province de
Champagne
2^e bombardier au régiment de Toul artillerie, compa-
gnie de Saint-Hilaire

† **29.10.1790 à Laon (02)** – Hôtel Dieu

Anne BLONGHEUX

o dans une ville proche de Clairvaux, 29 ans
épouse de Pierre PEROTIN, marchand forain de la
paroisse de Saint Phal, diocèse de Troyes en Champa-
gne

† **28.08.1791 à Roye (80)** – Hôpital des hommes

Pantaléon VIERDOT

fils de André et Emée LAURENT
o à Troyes en Champagne, 31 ans
cavalier au 13^e régiment, compagnie de Tressant

Profession de foi le 22.09.1781 à Rouen (76) – Commu-
nauté des frères des Ecoles chrétiennes dit de Saint Yon

Jacques COLLET dit Frère Bonnaventure

o le 25.01.1745 à Fanville diocèse de Troyes

† **23.03.1787 à Le Havre (76)** – Hôpital général

Nicolas LELARGE dit Le large

o à Troyes en Champagne
fusilier au régiment de Picardie, compagnie d'Arche

† **1.10.1779 à Dinan (22)** – Hôpital militaire

François CHARLES dit Charles

o à Troyes en Champagne
fusilier au régiment Royal Courtois, compagnie de Belhote

† **25.11.1735 à Nancy (54)** – Hôpital militaire

François NACHET dit La Lime

o à Troyes en Champagne
soldat de la compagnie de Doë au régiment de Guienne
habillement rendu au nommé LAFORGE, sergent de la
compagnie de Doë le 25.11.1735

† **15.01.1744 à Nancy (54)** – Hôpital militaire

Pierre PETIT dit La Fleur

o à Troyes en Champagne
soldat au régiment royal infanterie, compagnie de Souyat

† **1.1764 à Nancy (54)** – Hôpital militaire

Antoine DIOT dit La Grandeur

o à Chamois juridiction de Troyes
grenadier au corps des grenadiers de France, compagnie de
Darville
entré à l'hôpital le 16.09.1764

† **14 Nivôse an IV à Montaigu (85)** – Hôpital militaire et
ambulant

Le citoyen BUREAU (pas de prénom)

o à Troyes
sergent aux chasseurs de Cassel, 4^e compagnie
entré à l'hôpital le 12 Nivôse an IV

† **5.07.1784 à Nantes (44)** – Hôtel Dieu

Jean PHILIPPE

manœuvre
o Bragelonne (10) 52 ans époux de Catherine VALLET

† **11.01.1790 à Nantes (44)** – Hôtel Dieu

Nicolas HABIT

Tisserand o à Saint Rémy de Troyes, 33 ans
fils de + Jacques et + Marguerite PERRIER

† **19.03.1792 à Nantes (44)** – Hôtel Dieu

Pierre VERDIER

Domestique o Bar s/ Seine diocèse de Troyes en Champa-
gne, 21 ans
fils de Michel et Marie QUARTIER

L'ARDUSSON

de Gilbert RICORDEAU - Maître Artisan maçon - Meilleur ouvrier de France

Yolande PAVEN-MASSEY A. 1657

Il est dans le vallon une rivière sage
Qui serpente pour se faire un passage.
Elle vient du levant, de la pouilleuse Champagne
Et creusant sa vallée parmi monts et campagnes
Abreuve ce pays calcaire, ses bois et ses aulnes
Pour rencontrer la Seine en pays nogentais.

Elle fut lieu de vie aux temps de nos anciens.
Le silex taillé, l'artisanat mérovingien
Sur les voies romaines se faisaient les grands déplacements.
Empruntant aussi ce vallon tous bons commerçants
Aux charrettes chargées pour les grandes foires de Champagne,
Route de Thibaut, chemin de Jeanne d'Arc en campagne.

De cruels envahisseurs, sans y être invités
Forcèrent nos ancêtres à l'hospitalité.
Les vikings, celtes, prussiens, hongrois
Et Attila chef barbare, y semèrent l'effroi.
Ce dernier, des hommes il en oublia là
Laisant plus près l'emprunte de son pas.

Sur le chemin de cinq pieds bordant les bosquets
Elle accompagna les moniales de Vinebault au Paraclet.
Lieu havre de paix et de calme devenu rares,
Aux sentiments pathétiques d'Eloïse et Abélard,
Elle garde en mémoire ces célèbres amours
Celles que l'on dit, rimant avec toujours.

L'activité d'excellence fut attribuée aux meuniers.
Dans leurs moulins, ils transformaient l'or des greniers.
N'avaient-ils pas en ce temps, l'art de faire du son ?
C'est ce savoir faire qui la nomma Ardusson.
Si aujourd'hui les roues à aube se sont tues,
La beauté, le charme de cette vallée se perpétuent.

Il est dans le vallon une rivière sage,
Fleuretant avec la Seine et ses chemins de halage,
Elle porte dans ses eaux les terres de Champagne
Et jusqu'à la mer, elle les accompagne.
Visitant la Brie, l'Ile de France et la Normandie,
Quel honneur de passer sous les ponts de Paris !

Sur tes rives, plus de bergers abreuvant les moutons,
Mais dans tes plaines, on fauche les plus belles moissons.
Que je t'aime, toi ma natale vallée, mon berceau,
Et cette image réfléchissant, frémissant sur tes eaux,
Miroir de l'espoir des hommes sur ciel de fond,
Eternelle soit ta beauté, ô toi si généreuse Ardusson.

RAPPEL

Il est impératif de libeller les **NOMS PROPRES** des vos articles et des questions / réponses

EN LETTRES CAPITALES

écrire le plus lisiblement possible en Times New Roman sans quoi nous ne pourrons publier vos demandes.

Les traducteurs ont la vue qui baisse.

Merci pour eux

LU POUR VOUS au 1er trimestre 2017

Par Elisabeth HUÉBER A. 2293

Généalogie Lorraine n°183 :

Les monographies communales
Koenigsmacker : la légende du Bon Dieu de PitiéJolivet, un village du Lunévillois
D'un réservoir d'eau potable à un centre socio-culturel
Nicolas REMY, le chasseur de sorcières
Nicolas Joseph MESSAGER, un curé sous la Révolution
Le capitaine GUILPART, soldat de l'Empire + ascendance
Johann Michaël STEIN, abbé de Wadgassen
BLANPAIN de RENUSSON
Relevés d'actes o, x, + à Sète concernant la Lorraine

Généalogie en Aunis n°110 :

Dr Aimé Marie J-Baptiste LIBOUROUX, médecin et aquarelliste
Saint-Ouen ... un village d'Aunis
Venus d'ailleurs mariés à Yves (17) et Vouhé (17)

L'Ancêtre Québec n°318 :

Les Filles du Roy - second regard
x Louis HEBERT et Marie ROLLET + chronologie
Joseph LOCKWELL et ses femmes
Pierre BATZ dit LAFLEUR
Louis LAROCHE x Félicité ANGERS
Eglise de Saint-Antoine-de-Tilly en 1721
Joseph GOUPIL, navigateur de Québec et de Shippagan
Lieux de souche : Rouen

Des Racines aux Branches-Langley-Epinal n°6

La rue Cour-Billot
Les tailleurs et graveurs sur verre
Dames-aux-Bois
André POIRSON

Racines Ht Marnaises n°101 :

L'enquête de Trois-Rivières à Arbot
Empereur de Chine
Les MINOT de Colmier
Biographie de Georges VOILLAUME
L'énigme de Charles FRANCOIS et Hector de ROZIERES à Saint-Dizier
Ligue ou humanisme : la plume ou l'épée ?

Généa-89 n°153 :

Jansénisme et faux miracles en 1733
La révolution des permaliens
La famille BARAT, de Joigny
Lithopédiions : l'enfant prétrifié et l'enfant de Joigny

Nos ancêtres et Nous n°153 :

La famille GOUTTEY
Meurtre à l'étang d'Ocle
Origine et évolution d'une famille d'Auxerre
Une maison de famille
La Grande Guerre
Liste de mariages en Franche-Comté

Géné-Carpi Vosges n°87 :

Le pont de Charmes

Bibliothèque du CGA

Nouveautés à consulter sur place

Les Triomphes de Pétrarque – La Cité du Vitrail de Troyes

Et offerts par Mr MENUUEL adhérent CGA 624 :
Cartes topographiques d'Aix-en-Othe, d'Arcis-sur-Aube, de Bouilly, d'Esternay, d'Estissac, de Romilly-sur-Seine, de Sézanne.

Généalogie de la Maison d'Aulnay (Champagne).
Les Amis du Patrimoine Napoléonien par René BOURGOIN.

« LE PETIT BRETON »

Journal du Peuple (Morbihan) du 14 janvier 1879

Par Bénédicte REIGNER-TROUDE A. 2124

Depuis 2 jours, la neige tombe sur toute l'étendue de la France avec une abondance extrême. On signale en divers points des tempêtes de vent et de neige.



Louis Germain Vincent-Larcher

Maître verrier 1816 - 1894

Cité du Vitrail

« Regards sur le vitrail au XIX^e siècle »

Louis Germain VINCENT-LARCHER est né le 8.06.1816 à Villeneuve-L'Archevêque - Yonne, d'une famille modeste de drapiers, fils de Louis Honoré VINCENT, propriétaire et de Marie Anne Elisabeth BARBELIN.

Il travaille à Sens comme assistant d'un vitrier peintre à l'entretien des vitraux de la chapelle St-Eutrope de la cathédrale.

Il s'installe à Troyes entre 1841 et le 25 février 1843, date de son mariage avec la demoiselle Charlotte Elisabeth LARCHER née le 26.06.1819 à Troyes fille de Jean Victor LARCHER rentier et de Marie Adélaïde KLESSIN.

Il reste son atelier de maître-verrier place Saint-Pierre, au pied de la cathédrale.

Entre 1844 et 1886 à Troyes son activité intense et prolifique se concentre dans les édifices religieux troyens, ses premières armes, Saint-Urbain puis la Cathédrale et Saint-Pantaléon et quelquefois dans les départements limitrophes, Marne, Haute-Marne. Il travaille avec ses fils, Henri et Saint-Ange.

Son travail et les techniques qu'il développe font de son atelier l'un des acteurs majeurs de la renaissance de l'art du vitrail au XIX^e siècle dans l'Aube. Créateur, restaurateur d'environ 200 verrières et plus de 40 édifices, le maître-verrier mènera pendant 43 années son service aux vitraux de l'Aube, son vœu de jeunesse qui était « *restaurer de manière à ce que l'on ne pût pas distinguer la main de l'ouvrier* ».



L'exposition présente environ 150 objets et dessins parmi lesquels : cartons, esquisses, vitraux, documents d'archives, outils, objets personnels, photographies.

Le parcours thématique évoque toutes les facettes du travail de VINCENT-LARCHER et de ses confrères.

Elle rend hommage au peintre verrier qu'il fût et dont le fond d'atelier a été reçu en don par les Archives départementales de l'Aube en 2012, légué par son descendant Olivier Gaillot

Colette Thommelin-Prompt A. 1543

Exposition du 3 juin au 31 décembre 2017

Hôtel-Dieu-le-Comte

Ouverture du mardi au dimanche 9h30-18h



Manifestations extérieures

Samedi 10 juin 2017

Rencontre Aube - Yonne - Haute-Marne

Photo de famille à la porte de la Cité du vitrail

Photo de Paul AVELINE pour le CGA



16
Mariage
de
Louis Germain
Vincent,
noté de
Charlotte
Elisabeth
Larcher

Le dix-huit Cent quarante trois, le vingt cinq jour
deux heures et demie du soir. Pardevant nous Louis Germain Vincent
premier joint delégué par son le maire pour exercer les fonctions d'officier de
l'état civil, font luyz en l'Hotel Commun de cette ville :
Louis Germain Vincent, notaire, premier représentant en bâtiment, âgé
vingt six ans, habitant au lieu de Villeneuve, Paroisse de Troyes (parisse), de
luyz, âgé de dix huit Cent seize. Comme il est constaté par son acte de mariage
délivré au même lieu, le dix huit de a moi, demeurant à Troyes, rue
du Palais, fils de Louis honore Vincent, propriétaire demeurant à Villeneuve
l'Archevêque li présent et commentant, et de Marie Anne Elisabeth
Barbelin, épouse, aussi présente et commentante, d'une part
de Louis Germain Vincent, notaire, premier représentant, d'une part
de Charlotte Elisabeth Larcher, âgée de vingt trois
ans, née le dix huit jour, au lieu de Troyes, le vingt cinq jour, mil huit cent
quatre. Comme il est constaté par son acte de mariage délivré par nous
le dix huit de a moi, demeurant, chez le maire, rue du Palais, au lieu de
ville de Jean Victor Larcher, notaire, demeurant à Chalons sur Marne
(Marne), commentant au présent mariage premier avec son père
Larcher, et son collègue notaire à Chalons, le quinze lement, Représentant
l'acte de M. Larcher, notaire en cette ville, et dont l'expédition délivrée
le dix huit est annexée aux papiers justificatifs et de la date de l'acte
de mariage, signés et commentés.
Et lequel nous ont requis de procéder à la célébration du mariage par
notre ministère, ont été faits devant les principaux portiers de la
maison Communale, les Dames de Troyes et dix neuf heures pro
mon, à l'heure de midi.
Aucune opposition au dit mariage n'ayant été signifiée
parant devant à leur requête, après avoir donné lecture de
l'acte de mariage, et après mentionner et du chapitre six
ième du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé
au futur époux, et à la future épouse, s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme : Chacun d'eux
ayant répondu séparément et affirmativement
peut être au nom de la loi que Louis Germain
Vincent et Charlotte Elisabeth Larcher

ACTE x du 25.02.1843 à Troyes de :

Louis Germain VINCENT et Charlotte Elisabeth LARCHER

Source : A.D. Aube - 4 E 387_335 Acte 16 page 37

font ainsi par le mariage.
De quoi nous avons reçu l'acte en présence des deux
frais de l'acte, et Marchand notaire, âgé de trente sept ans, demeurant à
Troyes, rue Notre Dame, de l'acte de l'acte, au lieu de Troyes,
âgé de vingt huit ans, demeurant à Troyes, rue de la rue, par
de Troyes, employé, âgé de trente cinq ans, demeurant en cette ville, rue
du Log, et Joseph Julien Jacques, fabricant de tissu, âgé de
quarante un ans, demeurant en l'acte de l'acte, au lieu de Troyes, rue
de la rue, au lieu de Troyes, au lieu de Troyes, au lieu de Troyes, au lieu de Troyes,
après que la lecture en a
été faite, luyz, moi, et au Jours.
G. Larcher Marie Adolphe Henry Louis Germain Vincent
D. A. Vincent A. Larcher
Joseph Julien Jacques M. E. Barbelin
de Troyes de Troyes

CHRONIQUE DE LA GRANDE GUERRE 1



Journal de campagne Période de 1915 à 1919

tenu par FROTTIER Jules (1877-1950)

Transmis par Colette HACHEN A.1492

Quatrième carnet du 31 mai 1916 au 27 janvier 1917

Dans ce quatrième carnet, Jules se trouve dans un secteur plus calme, moins exposé, qui se situe à nouveau près de Pont-à-Mousson. Il retrouve divers cantonnements qu'il a fréquentés tout au début de la guerre. A la fin de ce carnet, Jules regrette d'ailleurs de quitter ce secteur. Les rapports qu'il entretient avec M. Rérolle, son nouveau Médecin Chef sont très cordiaux. Aussi vont-ils souvent ensemble se promener ou chasser. A ce propos, il ne faut surtout pas manquer de lire les pages 55 et 56 qui relatent avec beaucoup de drôlerie comment ces deux soldats sont venus à bout d'une bête fort singulière, au péril de leur vie d'ailleurs.

Le 14 août 1916, Jules est nommé caporal infirmier. Il continue de s'interroger sur la durée de cette guerre. " C'est épouvantable de penser que la tuerie commencée il y a plus de six mois ([...sur Verdun] dure encore ! " déclare-t-il amèrement. A plusieurs reprises Jules critique sa hiérarchie. Il se moque d'un médecin qui n'a jamais entendu de coup de canon ou s'insurge lorsqu'on lui refuse une voiture pour transporter un blessé. Quand il obtient une permission, ses moments de retrouvailles avec sa femme Camille et sa fille Madeleine sont toujours très émouvants. Il ne délaisse pas son usine et profite même d'une de ses permissions pour en faire l'inventaire.

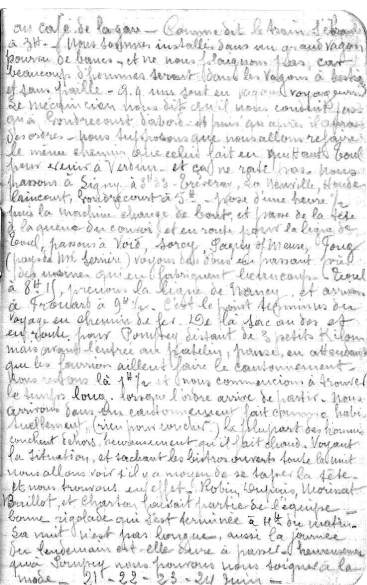
Au retour de l'une d'elle, il consacre le dernier jour à régler ses affaires de bonneterie à Troyes.

Charonnat Alain

Suite n° 81

20 juin 1916 :

Réveil de bonne heure, je me lave bien car sait-on quand nous retrouverons une aussi belle source à notre portée ? Ensuite je monte mon sac et à la voiture! Il fait beau temps et chaud. Le départ s'effectue comme il est prescrit et passons par Naives (beau petit patelin), de là à Resson et arrivons à Longeville vers 11h. La contrée que nous traversons est superbe, pittoresque et la culture ne laisse pas à désirer. Tout est emblavé et la récolte promet. Les vignes sont très bien dressées, propres à l'extrême et tout ce travail est du



aux pauvres malheureuses femmes qui se font mourir à travailler. Bref, en arrivant en face de l'embarcadère, le bataillon fait halte et nous cassons la croûte. Nous devons monter en wagon à 2h 1/2 partir à 3h. Après le repas, nous touchons du pain et du singe, sucre et café puis comme on oublie de nous donner du pinard, nous faisons le plein

de bidons au café de la gare. Comme dit, le train s'ébranle à 3h. Nous sommes installés dans un grand wagon pourvu de bancs et nous ne nous plaignons pas car beaucoup d'hommes seront dans les wagons à bestiaux et sans paille. Quelques uns sont en wagons voyageurs. Le mécanicien nous dit qu'il nous conduit jusqu'à Gondrecourt d'abord et puis qu'après il aura des ordres. Nous supposons que nous allons refaire le même chemin que celui fait en quittant Toul pour venir à Verdun et ça ne rate pas. Nous passons à Ligny à 3h33, Tréveray, La Neuville, Houdelaincourt, Gondrecourt à 5h. Pause d'une heure et demie puis la machine change de bout et passe de la tête à la queue du convoi et en route pour la ligne de Toul, passons à Void, Sorcy, Pagny S/Meuse, Foug (pays de M. Serrière), voyons des obus en passant près des usines qui en fabriquent beaucoup. Toul à 8h 15, prenons la ligne de Nancy et arrivons à Frouard à 9h 1/2. C'est le point de terminus du voyage en chemin de fer. De là, sac au dos et en route pour Pompey distant de trois petits kilomètres mais avant l'entrée au patelin, pause en attendant que les fourriers aillent faire le cantonnement. Nous restons là 1h 1/2 et nous commençons à trouver le temps long lorsque l'ordre arrive de partir. Nous arrivons dans un cantonnement fait comme habituellement (rien pour coucher), la plupart des hommes couchent dehors, heureusement qu'il fait chaud. Voyant la situation et sachant les bistrotts ouverts toute la nuit, nous allons voir s'il y a moyen de se taper la

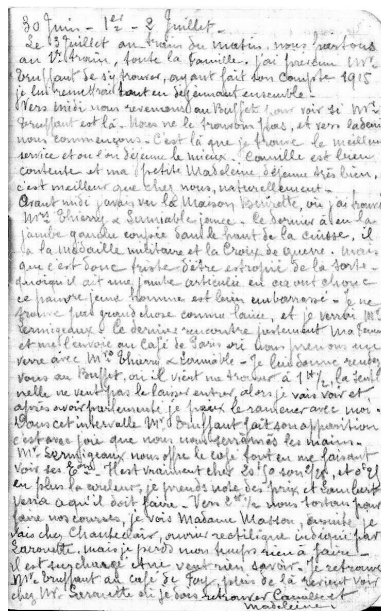
tête (?) et nous trouvons en effet Robin, Dupuis, Morissat, Baillot et Charton faisait partie de l'équipe. Bonne rigolade qui s'est terminée à 4h du matin. La nuit n'est pas longue, aussi la journée du lendemain est-elle dure à passer. Heureusement qu'à Pompey nous pouvons nous soigner à la mode.

21-22-23-24 juin 1916 :

Journées épatantes. Nous dégoutons une petite boîte en face l'annexe de l'ambulance où nous trouvons à faire fricoter tout ce que nous voulons. Poule, œufs, côtelette, salade, fraises, poisson, frites nouvelles, tels étaient nos menus. Le 22 juin, je suis nommé caporal brancardier du 1er bataillon en remplacement de Dionnais parti aux autos. (Les galons sont bien arrosés.) Le 24 juin, je pars en permission et prends le train à Frouard à 10h du soir. Les trains vont assez rondement et j'arrive à Troyes à 3h53. Chemin faisant j'ai rencontré Paul Guillemot à Neufchâteau, nous étions bien contents. Je quitte Maréchaux à Troyes et rentre avec Guillemot au train de 8h½. Je fais route avec Lahaye de Rigny et Schentzlé et trouve la femme d'Alcibiade Doucet. En descendant à Aix, je trouve Mme Dupuis à qui je donne quelques lettres et paquet. A Estissac, j'avais donné des lettres à la gare pour remettre chez Mmes Prieur et Pigeon. Le papa Lambert était à la voiture, il me prend mes paquets et après avoir serré toutes les mains comme Collot Léon, M. Lasne, Prieur, M. Freydier, Toulou, Prévost, etc...je monte la grande rue où je suis arrêté à tout bout de chemin. Dans la ruelle, même répétition et finalement j'arrive à la maison. J'aurais voulu surprendre Camille mais pas moyen. Il y a trop de commissionnaires qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas. Enfin quelle joie pour nous deux de nous retrouver. Après les premières effusions, nous nous mettons à table et le repas fini, je quitte les habits militaires (la livrée en un mot) pour redevenir un civelot pendant toute ma perm. Comme ça passe vite, mon Dieu ! Voilà le jour du départ qui arrive et tout ce que j'aurais voulu faire n'y est pas, tant pis, il faut que je passe mon dernier jour à Troyes, sans cela, j'en serai venu à bout. Donc je passe à Aix les 26, 27, 28, 29,...

30 juin, 1er et 2 juillet 1916 :

Le 3 juillet, au train du matin, nous partons au 1er train, toute la famille. J'ai prévenu M. Truffaut de s'y trouver, ayant fait son compte 1915, je lui remettrai tout en déjeunant ensemble. Vers midi, nous revenons au Buffet pour voir si M. Truffaut est là. Nous ne le trouvons pas et vers la demi, nous commençons. C'est là que je trouve le meilleur service et où l'on déjeune le mieux. Camille est bien contente et ma petite Madeleine déjeune très bien, c'est meilleur que chez nous, naturellement. Avant midi, j'avais vu la Maison Buirette où j'ai trouvé Mrs Thierry et Lamiable. Ce dernier a eu la jambe gauche coupée dans le haut de la cuisse, il a la médaille militaire et la Croix de Guerre mais que c'est donc triste d'être estropié de la sorte ! Quoiqu'il ait une jambe articulée en caoutchouc, ce pauvre jeune homme est bien embarrassé. Je ne trouve pas grand chose comme laine et je verrai M. Lermigeaux. Ce dernier



rencontre justement ma femme et me l'envoie au Café de Paris où nous prenons un verre avec Mrs Thierry et Lamiable. Je lui donne rendez-vous au Buffet où il vient me trouver à 1h ½. La sentinelle ne veut pas le laisser entrer alors je vais voir et après avoir parlementé, je peux le ramener avec moi. Dans cet intervalle, M. Truffaut fait son apparition, c'est avec joie que nous nous serrâmes les mains. M. Lermigeaux nous offre le

café tout en me faisant voir ses échantillons. Il est vraiment cher 20F50 son 2/28 et 0F25 en plus la couleur, je prends note des prix et Lambert verra ce qu'il doit faire. Vers 2h½, nous sortons pour faire nos courses, je vois Madame Masson. Ensuite je vais chez Chanteclair, ouvrier rectiligne indiqué par Larouette mais je perds mon temps, rien à faire. Il est surchargé et ne veut rien savoir. Je retrouve M. Truffaut au café de Foy, puis de là reviens voir chez M. Larouette où je dois retrouver Camille et Madeleine. Elles ne sont pas revenues mais je les rencontre en allant au devant. Il est juste l'heure du train et aussi celle de la séparation. Que c'est donc triste de se quitter encore et pour la quatrième fois, pour combien de temps ? Voilà le point noir. Enfin, après les derniers baisers, le train s'ébranle et les chères silhouettes disparaissent. Le cœur bien gros, je vais retrouver M. Truffaut et Larouette. Le soir, nous dînons le premier et moi seulement à l'hôtel d'Angoulême chez Coutant puis Larouette vient nous retrouver et nous passons ensemble mes dernières heures avant de prendre le train de Chaumont à 11h55. Je retrouve Maréchaux et Guillemot et sommes heureux tous trois de pouvoir revenir ensemble. Le 4 juillet à 9h du matin, nous arrivons à Toul. Arrêt 3h. Nous prenons le petit chemin de fer Thiaucourt et arrivons à 2h à Manoncourt. Là, nous apprenons qu'il nous reste 14 km à faire à pied pour gagner notre cantonnement à St Jacques. Nous prenons notre courage à deux mains car il fait très chaud et nous avons des paquets à traîner. Maréchaux est surtout chargé, je l'aide un peu. Un maréchal des logis que nous rencontrons nous fait monter dans une voiture étant à Domèvre qui nous conduit à 5km seulement de St Jacques. Là nous mangeons une croûte et finalement arrivons au 47^{ème} vers 7h½. C'est un chic cantonnement bien installé que nous n'avons jamais rencontré. Les baraquements sont accrochés au flanc d'une côte et rien ne manque comme installation. S'il faisait beau temps nous ferions une vraie cure d'air mais il pleut sans cesse. Les Cies vont travailler par peloton jour et nuit et font des boyaux, les uns du côté de Limey, les autres vers Regnéville, enfin ça vaut mieux que Verdun, il y a beaucoup moins de danger. Les 2^{ème} et 3^{ème} bataillons sont à Mamey. Nous voici transportés dans les mêmes parages que nous avons connus en sortant des environs de Toul le 11 septembre 1914. C'est assez bizarre. Pendant ma permission les classes 98 et 99 ont été levées pour aller dans la réserve active, environ une vingtaine par compagnie.

5-6-7-8 juillet 1916:

Il marche 2 brancardiers par chaque corvée, les autres font la désinfection et les corvées de quartier. Moi, je reste au cantonnement et ne suis pas malheureux. Nous couchons avec Gilton dans la même pièce sur des couchettes en bois, ce n'est pas trop mal. Depuis quelques jours j'ai vu tous les jeunes poilus d'Aix: Chariot, André Gobry, Marmion (?), Lagoguey René, Drot, Bresson (?), un frère à Leclerc Marceau. Ce dernier est en peine, il n'a pas de nouvelles de Marceau depuis quelques jours et comme il est au 156 dans la Somme ça l'inquiète car ça cogne par là, nous avons avancé pas mal ainsi que les Anglais.

Je dîne avec Drot à sa popote de S/Officiers, les deux S/Lieutenants mangent à leur table. Ils sont très gentils, l'un d'eux a 20 ans, c'est un polytechnicien très calé et cependant rien ne l'indique en le voyant.

9 juillet 1916 :

Même vie, le calme complet, c'est dommage qu'il pleut tous les jours sans quoi nous serions très bien ici. Nous voyons Robbe Narcisse et Chépy. Nous vidons ensemble pas mal de canettes de bière.

10 juillet 1916:

Toujours de la pluie, le tantôt ça se remet un peu mais aujourd'hui je m'ennuie terriblement. Voilà huit jours que j'étais à Troyes, journée passée trop vite pour la dernière. Je passe en revue les numéros de secteurs que nous avons déjà eus: 157 Beaumont, 118 Ranzières, 120 Esmes, 20 au repos Cheminon, 24C Verdun, 24 Rosières devant Bar-le-Duc pour 2 jours seulement puis 84 à Pompey et ici 193.

11 juillet 1916 :

Journée comme les précédentes, je vois passer le fils Lambert, il est capitaine au 44^{ème} de chasseurs à pied, c'est vraiment beau à 25 ans. Il monte prendre les tranchées du côté de Limey. C'est sous Verdun qu'il a gagné son 3^{ème} galon. Il me le raconte et me dit que ses poilus se sont battus d'une façon vraiment sublime. Sa compagnie a tenu le coup presque seule du côté de Fleury, les autres presque anéanties ou faites prisonnières. Vers le soir, nous apprenons notre départ pour le lendemain à la pointe du jour.

12 juillet 1916 :

Nous partons de St Jacques à 3h du matin, passons par St Jean, Tremblecourt, Griscourt, Villers en Haye où nous allons dire bonjour à la maman Grandidier. J'oublie de noter avant Griscourt le village de Gézoncourt, je rencontre dans la rue une fermière qui venait de traire et portait deux seaux de lait, je lui en demande un bol qu'elle ne me refuse pas alors je fais signe à Gilton et Maréchaux qui en profitent. La bonne dame ne veut pas que nous la payions, elle a deux fils sous les drapeaux, or elle sait ce que c'est. Nous arrivons à Saizerais vers 8h du matin. Joli petit village, propre où l'on fait pas mal de culture. Nous sommes installés assez sommairement mais il paraît que nous ne restons qu'un jour ou deux, ça nous est égal. Les chasseurs 114^{ème}, 120^{ème}, 121^{ème} viennent également au repos près de nous. Comme ils n'ont pas de local, ces trois bataillons viennent passer la visite près de nous, ce qui nous ennue un peu mais il faut s'entraider en ce moment. Au lieu d'un jour ou deux, nous restons à Saizerais jusqu'au 16 où la vie n'était pas trop désagréable y trouvant tout le nécessaire, légumes, œufs, lait, bière etc...

16 juillet 1916 :

Nous partons à 9h du soir, il pleut mais ce n'est pas sérieux. La marche n'est pas très longue pour aller jusqu'à Jézainville, 12 kilomètres environ mais les pauvres en ont tout de même assez. Il en reste tout le long de la route. Nous passons par Dieulouard et arrivons vers minuit ½. Comme habituellement pas de cantonnement de fait en arrivant, nous traînons par la pluie à droite et à gauche, puis finalement je vais voir à la salle d'école notre première infirmerie (de septembre 1914). C'est bouclé, j'ouvre les persiennes et trouvant un carreau en toile, je le déchire, ouvre la fenêtre et nous passons par là. M. le Major Rérolle a une drôle d'étrenne, l'adjudant de bataillon ne lui a pas trouvé de chambre. Il est obligé de coucher avec nous dans la salle d'école sur nos brancards. Enfin vers 2h½, je m'étends et suis bien heureux. Le matin à 8h, je m'y retrouve et pas prêt à me lever. Tout se passe bien.

17 juillet 1916 :

Nous disons bonjour à toutes les personnes connues qui sont encore là : Melle Justine, Madame Marie, Madame Antoine, Tibry (?) etc... Nous sommes moins dépaysés que dans un patelin inconnu, tout le monde s'empresse de nous rendre service, aussi nous dégotons une chambre où nous pourrions boulotter à notre aise. Le 356^{ème} étant relevé ce soir, nous prendrons possession de leur infirmerie demain, installée dans une cave. En me promenant ce matin j'ai fait un tour vers la rivière pour voir s'il y aurait mèche de reprendre une friture comme j'avais fait à notre premier passage mais il y a bien du changement et puis les obus tombent de temps à autre, or je resterai tranquille.

18 juillet 1916 :

Nous déménageons de l'école et nous installons en face au rez-de-chaussée et à la cave. Cette dernière est très bonne et nous pouvons y être en sûreté contre les bombardements mais c'est embêtant d'habiter un lieu humide comme ça.

Enfin nous y couchons seulement. (Les puces n'y sont pas rares.) Je vais à la pêche tout de même et prends 26 vairons, c'est maigre mais je ne suis pas seul. J'ai omis de noter le départ de M. Buffon le jour du 14 juillet. Il est remplacé par M. Rérolle, médecin à 2 galons qui vient de l'intérieur, c'est un civil, il a 42 ans.

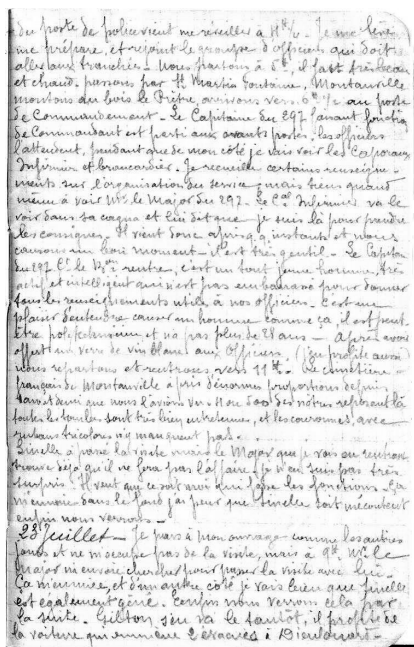
19-20 juillet 1916 :

Toujours la bonne vie à Jézainville nous sommes au repos encore pour quelques jours. Rien à faire, je vais me promener à Pont-à-Mousson avec Maréchaux et trouve la ville bien démolie. Nous remarquons qu'il reste très peu de civils, juste les commerçants de la rue Thiers et de la place Duroc. Pour le ravitaillement c'est épatant, nous trouvons un petit mouchoir brodé que j'envoie à Camille en rentrant.

21 juillet 1916 :

Le beau temps est revenu depuis deux jours, nous faisons de bonnes promenades. Les douches sont installées par Guyet avec un chic appareil neuf. Grande nouvelle à 5h½ et surprise en même temps, M. le Major reçoit une note de M. Masson qui lui apprend que Gilton est nommé sergent en remplacement du sergent Rochon qui quitte le Régiment pour aller probablement comme adjudant à la Division. Comme il est défendu de faire des nominations de caporaux au 47^{ème}, M. Masson désigne Achille Sinelle pour remplacer Gilton. Il doit arriver ce soir mais certainement sera

embarrassé pour faire le truc quand Gilton nous quittera demain. Ce dernier est rudement veinard, il va rejoindre la section et restera à 8 ou 10 km à l'arrière, et puis rien à faire, c'est le fricot plus la solde. M. le Major me désigne pour aller demain matin avec les officiers du bataillon prendre les consignes du service du bataillon d'active (297) que nous relèverons ces jours-ci. Nous devons partir à 5h, c'est assez loin de Jézainville, 6 à 7km.



22 juillet 1916 :

Achille Sinelle est arrivé dans la nuit, il vient se coucher près de nous dans la cave. Un planton du poste de police vient me réveiller à 4h $\frac{1}{2}$. Je me lève, me prépare et rejoint le groupe d'officiers qui doit aller aux tranchées. Nous partons à 5h, il fait très beau et chaud, passons par St Martin, Fontaine, Montauville, montons au Bois le Prêtre, arrivons vers 6h $\frac{1}{2}$ au poste de commandement. Le Capitaine du 297 faisant fonction de Commandant est parti aux avant-postes. Les officiers l'attendent pendant que de mon côté je vais voir les caporaux infirmier et brancardier. Je recueille certains renseignements sur l'organisation du service mais tiens quand même à voir le Major du 297. Le caporal infirmier va le voir dans sa cagna et lui dit que je suis là pour prendre les consignes. Il vient donc après quelques instants et nous causons un bon moment. Il est très gentil. Le Capitaine du 297, Commandant le bataillon, rentre. C'est un tout jeune homme, très actif et intelligent qui n'est pas embarrassé pour donner tous les renseignements utiles à nos officiers. C'est un plaisir d'entendre causer un homme comme ça, il est peut-être polytechnicien et n'a pas plus de 28 ans. Après avoir offert un verre de vin blanc aux officiers (j'en profite aussi), nous repartons et rentrons vers 11h. Le cimetière français de Montauville a pris d'énormes proportions depuis un an et demi que nous l'avions vu. Quatre ou cinq cents des nôtres reposent là. Toutes les tombes sont très bien entretenues et les couronnes avec rubans tricolores n'y manquent pas. Sinelle a passé la visite mais le Major que je vois en rentrant trouve déjà qu'il ne fera pas l'affaire. Je n'en suis pas très surpris. Il veut que ce soit moi qui fasse les fonctions. ça m'ennuie dans le fond j'ai peur que Sinelle soit mécontent, enfin nous verrons.

23 juillet 1916 :

Je pars à mon ouvrage comme les autres jours et ne m'occupe pas de la visite mais à 9h, M. le Major m'envoie chercher pour passer la visite avec lui. ça m'ennuie et d'un autre côté, je vois bien que Sinelle est également gêné. Enfin nous verrons cela par la suite. Gilton s'en va le tantôt, il profite de la voiture qui emmène deux évacués à Dieulouard.

...M. Rérolle le charge d'expliquer l'affaire à M. Masson en lui disant qu'il voudrait que je sois Caporal infirmier et Si-

nelle brancardier. Moi, ça m'est égal au contraire.

Une note arrive peu de temps après le départ de Gilton disant que M. Masson viendra le lendemain pour traiter diverses questions.

24 juillet 1916 :

Comme dit M. Masson et Morissat arrivent à Jézainville vers 8h $\frac{1}{2}$. Le premier a eu la visite du médecin divisionnaire qui lui a prescrit les mêmes ordres que ceux donnés à son passage près de nous, entre autre, installation d'une infirmerie de cantonnement, douches, chambre à sulfuration, le plan du pays avec l'emplacement des feuillées, urinoirs etc...

Le mot feuillée désigne les toilettes provisoires d'un camp militaire ou d'un camp scout.

Ensuite il solutionne mon cas en disant qu'il ne voit pas la nécessité de faire le changement, qu'une place vaut l'autre, qu'en restant toujours ensemble, je mettrai Sinelle au courant, que le Colonel était rebuté de faire des mutations etc...etc...Enfin, il préférerait probablement que ça reste comme ça car c'était bien faisable et M. Rérolle me l'a dit après son départ. Bref, je m'en moque, effectivement une place vaut l'autre mais l'apprentissage était plus facile à faire aux brancardiers qu'aux infirmiers et c'est moi de cette façon qui ferai tout. Je me débrouille donc pour installer l'infirmerie et en cinq sec c'est fait, avec 10 lits d'alignés prêts à recevoir les malades. Les douches sont installées par Guyet, à côté je trouve une superbe chambre à sulfuration installée par le 356. Enfin je fais le plan de notre cantonnement avec l'emplacement désigné dessus de toutes les feuillées, urinoirs, infirmeries, douches etc...etc...En un mot tout ce qui concerne le service de santé. Nous l'adressons au Divisionnaire avec un rapport sur notre organisation et je suis débarassé.

25 juillet 1916 :

La vie de cantonnement à Jézainville est épatante. Nous sommes très bien. Le soir les Boches envoient quelques marmites mais toujours sur l'extrémité du pays (route de Griscourt). Pas d'accident.

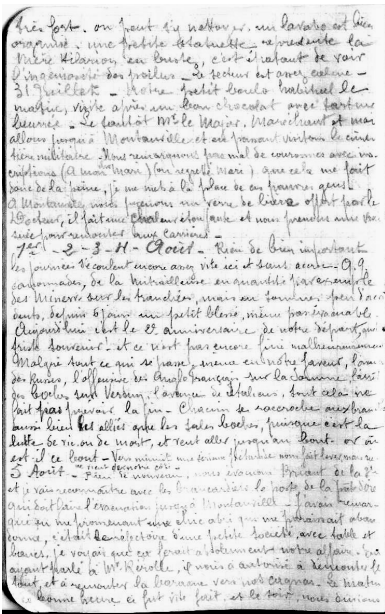
28 juillet 1916 :

Dans la journée je fais préparer quelques caisses de médicaments et de pansements pour monter aux avant-postes avec la voiture médicale. Nous prenons douze jours au secteur (de Vilcey) départ ce soir vers 7h $\frac{1}{2}$. A l'heure dite, nous partons, le service est désorganisé car les musiciens infirmiers et brancardiers vont à Saizeray pour reconstituer la musique.

Entre nous, c'est la barbe mais personnellement je suis content que Baillot et Dupuis nous quittent. Depuis quelques jours, sachant qu'ils s'en allaient, ils ne voulaient plus rien faire que le plus essentiel, absolument. Du reste Dupuis ne marchait que forcé et avec les deux nouveaux Letrône et Pierre Brandon, nous serons bien mieux équipés sous bien des rapports. Le voyage se passe à merveille et nous arrivons au Bois le Prêtre vers 9h $\frac{1}{2}$. Nous trouvons le Major du 297ème et tout son service. Après la prise des consignes chacun s'en va de son côté.

29 juillet 1916 :

Au réveil je m'occupe d'organiser le service des brancardiers. Je vais faire le tour des 1ères lignes. Tout va pour le mieux. Les travaux de défense sont épatants et en bon état. Des boyaux sont faits partout pour se rendre en 1^{ère} ligne,



très profonds et on se trouve en sécurité dedans. Je signale au Médecin Chef qu'il me manque trois brancardiers. Les nominations des hommes proposés n'ont pas été faites. Dans un fourbi pareil, ils étaient perdus.

30 juillet 1916 :

Nous allons voir un peu les nouvelles fontaines mises en pratique par les troupes qui ont occupé le secteur depuis l'attaque du Père Hilarion. Il existe à présent la fontaine de

la Mère Hilarion et celle de la Fille Hilarion. A cette dernière, un lavoir est installé, bien cimenté où l'on peut se mettre à quatre. A la Mère la source est captée et coule très fort. On peut s'y nettoyer, un lavabo est bien organisé. Une petite statuette représente la Mère Hilarion en buste, c'est épatant de voir l'ingéniosité des poilus. Le secteur est assez calme.

31 juillet 1916 :

Notre petit boulot habituel le matin, visite après un bon chocolat avec tartine beurrée. Le tantôt, M. le Major, Maréchal et moi, allons jusqu'à Montauville et en passant visitons le cimetière militaire. Nous remarquons pas mal de couronnes avec inscriptions (à mon cher mari).

Que cela me fait donc de la peine, je me mets à la place de ces pauvres gens. A Montauville, nous prenons un verre de bière offert par le Docteur. Il fait une chaleur étouffante et nous prenons une vraie suée pour remonter aux Carrières.

1^{er}-2-3-4 août 1916 :

Rien de bien important. Les journées s'écoulent encore assez vite et sans accroc. Quelques canonnades, de la mitrailleuse en quantité par exemple, des minenwerfer sur les tranchées, mais en somme peu d'accidents. Depuis six jours un petit blessé même pas évacuable. Aujourd'hui, c'est le 2^{ème} anniversaire de notre départ, quel triste souvenir et ce n'est pas encore fini malheureusement. Malgré tout ce qui se passe, même en notre faveur, l'avance des Russes, l'offensive des Anglo-Français sur la Somme, l'arrêt des Boches sur Verdun, l'avance des Italiens, tout cela ne fait pas prévoir la fin. Chacun se raccroche aux branches aussi bien les Alliés que les sales Boches puisque c'est la lutte de vie et de mort et veut aller jusqu'au bout, or où est-il ce bout ? Vers minuit une sérieuse pétarade nous fait lever mais rien ne vient de notre côté.

5 août 1916 :

Rien de nouveau, nous évacuons Briant de la 3ème et je vais reconnaître avec les brancardiers le poste de la "Patte d'Oie" qui doit faire l'évacuation jusqu'à Montauville. J'avais remarqué en me promenant un chic abri qui me paraissait abandonné, c'était le réfectoire d'une petite société avec table et bancs. Je voyais que ça ferait absolument notre affaire. En ayant parlé à M. Rérolle, il nous a autorisés à démonter le tout et à remonter la baraque vers nos cagnas. Le matin, de bonne heure, ce fut vite fait et le soir nous dû nions à table comme des bourgeois et bien abrités.

6 août 1916 : Dargent vient nous voir et m'apporte une lettre et un petit colis (flanelle) que Maroy lui a remis. Ce dernier regagnant le 3^{ème} bataillon ne passait pas vers nous. Je suis bien heureux d'avoir des nouvelles fraîches car avec la lettre du 4, j'en reçois une autre du 2. Les deux m'apprennent beaucoup de choses. Cette chère Camille me raconte qu'elle fait des conserves de haricots verts pour me gâter à ma rentrée. Si c'était donc vrai qu'il nous soit possible de déguster tout cela ensemble.

7 août 1916 :

Je vais reconnaître l'emplacement du poste de secours des brancardiers Divisionnaires (de Pétant). Vidal, Letrône, Harguigner et Guéniot viennent avec moi.

Nous passons par la fontaine du Père Hilarion, les obus y tombent fréquemment et à la hauteur de la source, la route est barrée par les arbres coupés. Je passe près du poste de secours des Chasseurs appelé "Carrefour du mouchoir" ou "poste du Père Hilarion", de là je prends un boyau qui de la route conduit à la maison forestière et à la source. Tous ces travaux sont superbes, combien de coups de pioche et de pelle il a fallu donner pour arriver à une organisation semblable de défense. De là, nous reprenons la route pour aller au Pétant. Les brancardiers Divisionnaires sont très bien installés sur une crête en sortant du bois au bord de la route qui vient de Fey en Haye pour descendre à Montauville. Juste en face de leur poste se trouve le Cimetière Militaire du Pétant où mille pauvres malheureux reposent. Tous ces morts représentent la rançon payée pour la possession de la partie du Bois le Prêtre occupée par nos troupes.

Entre autres faits d'armes, à noter la prise de la Fontaine du Père Hilarion. C'est impossible pour nous d'évacuer sur le poste de Pétant, notre vrai poste d'évacuation sera la "Patte d'oie". 8 - 9 août: Rien de bien intéressant, nous devons être relevés aujourd'hui mais pour tromper l'ennemi, les jours sont changés. Le bataillon de Chasseurs du 114 qui est à notre droite se trouve relevé un jour plus tôt. Nous, ce sera probablement un jour plus tard. Grand branle-bas au 47^{ème} : la décision nous apprend que 150 hommes des classes 99-98-97 passent au 297^{ème} et au 359^{ème}. Les employés ne sont pas touchés cette fois mais beaucoup rouspètent car il y a des gars de la classe 99 qui restent et la classe 97 est entamée. Certainement il y aura des réclamations. 10 août: Nous venons de faire 13 jours ici par le beau temps mais il va peut-être se gâter, ça se brouille et c'est ce soir notre relève. La journée se passe bien, ce qui tombe de pluie ne compte pas et nous sommes relevés à onze heures du soir.

Nous partons tout le service avec le Major et comme nous sommes un peu en avance sur les Cies, nous faisons la pause à Montauville en les attendant. Finalement nous arrivons à Jézainville à 2h du matin. Nous cassons la croûte et à 3h, je m'allonge sur mon sommier. La nuit n'est pas longue, debout à 7h½ (les puces me font enrager)

11 août 1916 :

La visite n'est pas très chargée. Le grand nombre est fourni par le 114 bataillon de Chasseurs à pied qui a ici une Cie de dépôt. La vie à Jézainville est toujours bonne sous le rapport ravitaillement mais on s'ennuie comme partout.

12 août 1916 :

Dargent va à Pont à Mousson et me rapporte la caisse d'effets que j'avais laissée chez le père Bellot à Maidières au mois de mars 1915. Comme il y a un évacué le tantôt, je la lui remets pour l'expédier à Belleville mais il ne va pas jus-

que là et c'est Gilton qui doit s'en charger. Sinelle qui est allé avec Dargent rapporte des médicaments.

13 août 1916 :

Morey part en permission. Je lui remets une lettre pour Camille. M. Rérolle va à Dieulouard déjeuner avec le Colonel. Il veut à toute force que je passe caporal infirmier et Sinelle caporal brancardier. J'essaie de m'y opposer de toutes mes forces mais rien à faire. Le Commandant apostille la note du Major et le Colonel y consent, au contraire. Alors la permutation sera à la Décision le lendemain. Ça m'ennuie bien d'abord pour Sinelle puis parce que ce changement se fait pendant l'absence de M. Masson qui est parti à Aix pour les obsèques de son père. Comme je n'en suis pour rien, je laisse aller les choses, sans m'en faire plus de bile.

14 août 1916 :

Pierre part en permission. L'après-midi, je vais me balader à Pont-à-Mousson avec Maréchaux, nous faisons diverses commissions puis revenons pour être à Jézainville avant 5h. Pierre nous avait commissionné d'acheter un gâteau pour payer son entrée. Je le fais donc et rapporte un biscuit aux amandes de 3F50 qui est ma foi exquis. J'aurais voulu également rapporter un jouet pour son gosse mais impossible d'en trouver. En effet la décision porte bien ma mutation et je deviens caporal infirmier.

15 août 1916 :

Je fais construire des chaises brancards pour mettre dans chaque poste de brancardiers aux avant-postes, de façon à pouvoir circuler avec des blessés dans les boyaux car sauf dans le central, c'est impossible. M. le Major le voit et trouve très bien tout ce que je fais (d'abord). J'ai toujours mon rhume et commence à trouver le temps long. Voilà 3 ou 4 semaines que je l'ai pris et ne l'ayant pas soigné, il ne se guérit pas.

20 août 1916 :

Visite de M. le Médecin Divisionnaire. Il nous apprend que M. Masson est relevé et remplacé, qu'il viendra peut-être des médecins auxiliaires. Quel changement dans notre service, ça ne quitte pas. En effet, le soir, une auto arrive vers 8h amenant notre nouveau médecin chef, un autre 3 galons pour le 121^{ème} Chasseurs et un auxiliaire. Je les conduis vers M. Rérolle (les 2 derniers) pendant que le docteur va retrouver son corps. Le médecin auxiliaire me raconte qu'il est père de 4 enfants et qu'il va réclamer. Ça me fait rire. En arrivant sur le front, ces gens qui n'ont jamais entendu un coup de canon voudraient déjà être repartis et nous qui sommes là depuis 21 mois bientôt que dirons-nous ?

Voilà qu'il entend le canon à 8 km peut-être, il se retourne de tous côtés et me demande qu'est-ce que c'est. Il y a de quoi se tordre. Morey rentre de perm et me rapporte un joli pâté.

21 août 1916 :

C'est ce soir que nous remontons au Bois le Prêtre, les 11 jours passés ici ont coulé passablement vite. Nous avons touché ces jours-ci des nouveaux masques pour gaz. Ils sont épatants. Voilà pourtant quelque chose de bien réussi. Nous partons vers 9h, la nuit est noire et le passage de la forêt de Puvenelle. Nous n'y voyons rien et la colonne arrête à chaque instant. Nous arrivons aux carrières du Bois le Prêtre vers 11h. Après avoir cassé la croûte, nous nous mettons sur la paillasse.

22 août et 23-24-25-26 :

Journées calmes, la vie de tous les jours. Le secteur est toujours bon. Je vais faire le tour des avant-postes pour voir et prendre note de tous les engins protecteurs contre les gaz de façon à faire le compte-rendu qui doit être envoyé au Médecin Divisionnaire à la fin du mois. Quel fourbi ! C'est à ne pas s'y reconnaître tant tout cela est compliqué. Nous entendons une terrible canonnade sur Verdun, c'est épouvantable de penser que la tuerie commencée il y a plus de six mois dure encore. Les pauvres poilus des jeunes classes relevées et versées dans la réserve active de la 73^{ème} Division qui ont passé comme nous deux fois sous Verdun, y sont encore partis pour la 3^{ème} fois. Quelle guigne ! Marius Leprou a écrit qu'il se trouvait actuellement à Fleury. Rabel, le copain de Maréchaux idem etc...

27 août, dimanche :

Et quel dimanche! Triste comme les autres jours, combien en passerons-nous encore dans ces conditions ? La Roumanie a l'air de vouloir se décider à marcher avec nous mais rien de sûr encore, peut-être apprendrons-nous sous peu cette bonne nouvelle, nous l'attendons avec impatience.

28 août - lundi :

Rien de particulier, on parle toujours de cette intervention et le soir le bruit court même que c'est fait, rien d'officiel. J'ai fait passer un mot chez mon beau père par un nommé Cointat qui va en permission à Champlost, j'étais loin de me douter qu'il y avait des compatriotes à Camille ici.

29 août 1916 :

Cette fois, c'est officiel, la Roumanie a déclaré la guerre à l'Autriche et l'Italie à l'Allemagne. Nous apprenons cette nouvelle avec joie car nous pensons qu'un atout comme celui-là en plus ne peut qu'avancer le dénouement et nous faire rentrer plus tôt chez nous. Le soir, violent orage mais pas trop au-dessus de nos lignes. Le vent souffle en rafales mais pas beaucoup de pluie. Descens part en permission, je lui remets le porte-dîner qui contenait le lapin apporté par Pierre et une lettre.

30 août - 31 août - 1er et 2 septembre :

Je vais me promener avec Maréchaux jusqu'au cimetière du Pétant. Là nous trouvons six tombes du 47^{ème} Territorial, des pauvres types tués depuis que nous sommes dans le secteur. Le 3^{ème} bataillon n'a pas beaucoup plus de chance que nous depuis que nous sommes ici. Il en a eu moins puisque chez nous il n'y a eu aucun accident. Le 2^{ème} bataillon a eu aussi ces jours-ci une petite alerte, les Boches ont essayé et même réussi à s'emparer d'un de leurs petits postes mais le Commandant Gallieu (?) a été de suite le reprendre. Pour cet acte de bravoure et de sang-froid, il sera décoré de la Croix de Guerre et cité à l'ordre de la Brigade (258^{ème}). A l'approche des Allemands, nos poilus de la Cie se sont repliés et aucun d'eux n'a été pris mais les premiers avaient peut-être autant la frousse que les nôtres puisqu'ils ne sont pas restés dans notre tranchée. En repartant, ils ont emporté 2 sacs des poilus et par contre ont laissé certaines petites affaires.

3 septembre 1916 :

Jour de relève. Sinelle et Maréchaux partent le tantôt pour Jézainville, moi je dois partir avec M. le Major et pas trop tard. Nous attendons le médecin du 297^{ème} plus longtemps même que nous aurions voulu puis voyant que personne

n'arrive, à 10h nous défilons. Il est minuit quand nous touchons Jézainville après avoir passé par Boozville, Maidières, Villa Marin. Il est grand temps que nous arrivions car la pluie se met à tomber et sérieusement.

4 septembre 1916 :

Le 297ème nous laisse comme toujours une salle dégoutante, tout y traîne et le coup de balai a été oublié.

Nous apprenons que M. Voinot a reçu une balle dans le ventre en allant faire sa visite à Montrichard. M. Rérolle téléphone au Médecin Chef et lui demande des renseignements à ce sujet. Ce dernier répond sans inquiétude, sans gravité. Il est blessé dans la paroi abdominale et évacué.

5 septembre :

Toujours la même vie à Jézainville. Nous apprenons encore un malheur, le lieutenant Degrenand du 3ème bataillon est tué par une grenade à fusil reçue en pleine tête. Deux autres tués au 2^{ème} bataillon, un sergent et un homme, toujours par balle. Journée maussade, il pleut sans cesse.

6 septembre :

M. le Major m'envoie à Dieulouard trouver le Médecin Chef et lui porter la lettre de recommandation du député de Burlaud (?) en plus la réponse à ce député et voir si M. Robert veut bien contre-visiter ce malade. Je fais atteler la mule et départ à midi et demi. Vers 1h et demie, je suis au bureau du Médecin Chef mais ce dernier est avec le Commandant et j'attends jusqu'à 3h. Toujours très bien reçu. Il est gentil et tellement doux, c'est agréable d'avoir affaire à des gens aussi convenables. Ce n'est plus le caractère un peu hautain de M. Masson, nous n'avons rien perdu au change. Il est entendu qu'il verra Burlaud (?) demain et qu'en cas d'empêchement il enverra un coup de téléphone. Je ramène des médicaments et aussi des sachets contre les puces et les poux avec une petite bouteille d'ingrédient pour réimprégnation. Nous trouvons Dargent qui revient de permission, il est très heureux de revenir en voiture. M. Robert me dit également que ces jours-ci il nous enverra un médecin auxiliaire et me charge d'en faire part à M. Rérolle. Après avoir trinqué avec les camarades Gilton, Maurissat, Leduc etc... nous remontons en voiture et prenons le chemin du retour qui s'effectue bien. A 5h, nous pouvons nous mettre à table. J'oubliais de dire que j'ai rencontré Cointat qui rentrait de perm de Champlost. Il m'a rapporté une lettre écrite par Octave qui était en perm aussi et un colis contenant 6 oeufs, de la gniolle et du tabac bleu (2 paquets) et deux beaux cigares offerts par Rosa. Inutile de dire que le tout m'a fait plaisir ainsi qu'aux copains.

7 septembre :

Encore 2 tués au 2^{ème} bataillon, deux sentinelles descendues par les nôtres. En allant relever, ces deux pauvres poilus se sont trompés de route par la nuit noire et venant du côté opposé à leur chemin, les sentinelles encore sous le coup de l'alerte, se sont épou-

vantées et ont tiré sur leurs camarades, presque à bout portant. Quel grand malheur de mourir dans ces conditions ! Et pour celui qui tue comme pour les malheureux orphelins et veuves. Le médecin auxiliaire nous arrive, c'est un tout jeune homme qui a l'air très bien. Il s'appelle Prud'homme. La musique vient donner un concert. Cornesse est revenu et c'est lui qui dirige. Il y a une grande différence entre sa direction et celle de Champeville. Lui qui ne devait pas revenir une fois évacué parce qu'il avait des grandes relations, même avec le général Pau paraît-il, le voilà rappliqué quand même. Cela prouve combien c'est difficile de se mettre dans un petit coin tranquille aujourd'hui. Dargent qui revient de permission nous fait manger une poule et paie un gâteau qu'il a acheté à Pont-à-Mousson. C'est un gâteau aux amandes, il est bon. Depuis 8 ou 10 jours nous ne touchons guère à la gamelle avec tous ces permissionnaires.

8 septembre 1916 :

Le petit médecin auxiliaire passe la visite. M. Rérolle le laisse se débrouiller mais il n'est pas encore trop embarrassé, on voit qu'il a déjà fait le métier. Il paraît assez gentil, nous verrons cela par la suite. Nous passons nos journées de la même façon à Jézainville. Quelques poilus vont à la pêche et prennent encore un peu de poisson mais j'ai la flemme et ne me décide pas à en faire autant. Du reste je suis assez tenu et ne dispose guère que de mes après-midis, tout au plus. L'adjudant Chevilotte a pris un brochet de trois livres et demies, c'est beau.

A suivre..

reimprégnation. Nous trouvons Dargent qui revient de permission et très heureux de rentrer en voiture. M. Robert me dit également que ces jours-ci il nous enverra un médecin auxiliaire et me charge d'en faire part à M. Rérolle. Après avoir trinqué avec les camarades Gilton, Maurissat, Leduc etc... nous remontons en voiture et prenons le chemin du retour qui s'effectue bien. A 5h, nous pouvons nous mettre à table. J'oubliais de dire que j'ai rencontré Cointat qui rentrait de perm de Champlost. Il m'a rapporté une lettre écrite par Octave qui était en perm aussi et un colis contenant 6 oeufs, de la gniolle et du tabac bleu (2 paquets) et deux beaux cigares offerts par Rosa. Inutile de dire que le tout m'a fait plaisir ainsi qu'aux copains.

7 septembre - Encore 2 tués au 2^{ème} bataillon, deux sentinelles descendues par les nôtres, en allant relever, ces deux pauvres poilus se sont trompés de route par la nuit noire, et venant du côté opposé à leur chemin, les sentinelles encore sous le coup de l'alerte, se sont épou-
vantées et ont tiré sur leurs camarades et ont tiré sur leurs camarades presque à bout portant. Quel grand malheur de mourir dans ces conditions ! Et pour celui qui tue comme pour les malheureux orphelins et veuves. Le médecin auxiliaire nous arrive, c'est un tout jeune homme, qui a l'air très bien. Il s'appelle Prud'homme. La musique vient donner un concert. Cornesse est revenu et c'est lui qui dirige, il y a une grande différence entre sa direction et celle de Champeville. Lui qui ne devait pas revenir une fois évacué parce qu'il avait des grandes relations, même avec le général Pau paraît-il, le voilà rappliqué quand même. Cela prouve combien c'est difficile de se mettre dans un petit coin tranquille aujourd'hui. Dargent qui revient de permission nous fait manger une poule, et paie un gâteau qu'il a acheté à Pont-à-Mousson. C'est un gâteau aux amandes, il est bon. Depuis 8 ou 10 jours nous ne touchons guère à la gamelle avec tous ces permissionnaires.

8 septembre - Le petit médecin auxiliaire

LES VIEUX MÉTIERS

Par Elisabeth HUÉBER A. 2293

Suite du n° 81

Foier, Foeor, Foueor : Celui qui creuse la terre, le mineur par exemple.

Foilleur, Feilleur : Teinturier.

Foimain, Feumain, Fomain : Exécuteur testamentaire.

Foingnier, Foinier, Faneur, Fanier, Fannelier : 1° Ouvrier agricole chargé de retourner l'herbe coupée pour la faire sécher. 2° Marchand de *fain* (ancien nom de foin).

Foirier, Férier : Personne qui a la surveillance des foires.

Foleteur, Foletier, Folletier, Foltier, Foltour : Sergent garde des bois.

Folle-femme : Prostituée, au 13^{ème} siècle.

Folletier : Voir *Foleteur*, au 16^{ème} siècle, dans le Berry.

Fomain, Foimain, Feumain : Exécuteur testamentaire.

Fonceur : 1° Ouvrier qui, avant l'impression des décors, faisait le fond des papiers peints en étendant la couleur avec une brosse. 2° Personne qui creuse des puits.

Foncière, Fondeuse : Dentellière en points d'Alençon qui fait les petites feuilles, les petites fleurs du dessin.

Fondataire, Fondatier : Tenancier ou possesseur d'un fonds.

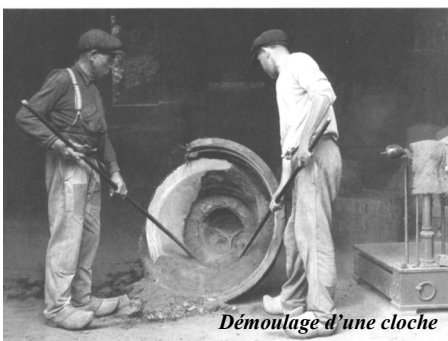
Fondeur, Fondeur : Fondateur.

Fondefleur, Fondefleur, Fondeur, Fondibulateur, Francoilleur : Soldat armé d'une fronde.

Fondeur, Fondeur, Fondor, Fondour : Fondateur.

Fondeur : 1° Ouvrier qui fond et raffine les métaux. 2° Fabricant d'objets en métal fondu tels cloches, statues, sceaux, caractères d'imprimerie, canons. 3° Ouvrier des hauts-fourneaux qui dirige la fonte en fusion pour la couler dans des moules de terre ou de sable, pour obtenir des produits qui ne peuvent être forgés. 4° Marchand de fonte.

Fondeur de Cloches : Fabricant de cloches.



Fondeur de Cuillères : Ouvrier spécialisé dans la fabrication des couverts.

Fondeur de suif : Personne qui se procure et fond des graisses animales (surtout de

mouton et de bœuf) pour faire des chandelles, des savons mais également utilisé pour l'assouplissement et l'imperméabilisation des cuirs.

Fondeur-mouleur : Fabricant de boucles, anneaux, sceaux et cachets de fantaisie.

Fondeuse, Foncière : Dentellière en points d'Alençon qui fait les petites feuilles, les petites fleurs du dessin.

Fondibulateur, Fondefleur, Fondefleur, Fondeur : Soldat armé d'une fronde.

Fondor, Fondour, Fondeur, Fondeur : Fondateur.

Fonneuse : Dentellière spécialisée dans la fabrication des points de Venise ou de Bruxelles.

Fontainier, Fonteinier, Fontenier : 1° Sourcier. 2° Agent chargé de l'entretien des fontaines publiques, canalisations et aqueducs. 3° Fabricant de fontaines, en terre par le potier ou en cuivre par le dinandier.

Foraine (employé dans la) : Marchand venant d'un autre royaume, au 18^{ème} siècle, en Provence.

Forban : Corsaire qui exerçait la piraterie pour son propre compte et sans respect des règles.

Forbeur, Forbeor, Forbere, Forbeur, Forbisseur, Fourbeur, Fourbisseur, Dérouilleur : 1° Armurier qui finit, polit et monte les sabres, épées et autres armes blanches. 2° Vendeur d'armes blanches.

Forçat : Criminel condamné par la justice à servir aux galères, puis plus tard à la déportation.

Forceleur : Recéleur.

Forceor : Personne qui prend par force, brigand.

Forcétier : Fabricant de gros outils en fer en particulier de *forces* (grands ciseaux utilisés par les tondeurs de moutons, de draps, pour couper des tissus ou faux utilisés par les jardiniers).

Forceur : Horticulteur ou maraîcher pratiquant le forçage des plantes sous une serre chauffée.

Forcommandeur : Usurpateur, celui qui dépouille le légitime possesseur.

Forconteur : Fraudeur dans un compte.

Foresque : Marchand forain (jargon des voleurs).

Forestain : 1° Voir *Forestier*. 2° Forain.

Forestarii : Garde-chasse et forestier, au Moyen âge.

Forestier : 1° Au moyen âge, seigneur chargé du gouvernement de la Flandre. 2° Garde des bois et forêts, avec la justice qui y est attachée. 3° Travailleur dans les bois.

Foreur : 1° Personne qui creuse la terre ou perce des matières. 2° Ouvrier qui, dans une *forerie* (atelier de perçage des canons), est chargé du forage des canons issus de la fonderie en utilisant un forêt dont la force peut être animale (chevaux), hydraulique ou à vapeur. 3° Percepteur du droit d'affourager sur les vins.

Fôreux : Chanvrier passant la plante au *séran* (peigne à démêler le chanvre), dans la Brie.

Forfaisor, Forfaiteur : Transgresseur, violeur, malfaiteur.

Forfante : Charlatan, fourbe, hâbleur (ancien argot).

Forgeor, Forgeron, Forgeur : Artisan travaillant les métaux et en particulier le fer à chaud avec une forge, une enclume et un marteau.

Forgeur de fiches : Fabricant de charnières de fenêtres, de portes, au 18^{ème} siècle, dans la Loire.

Formagier : Fromager.

Formaire : Ouvrier faisant ou utilisant les formes des *filigranes* (dessin qui apparaît sur certains papiers quand on les regarde par transparence), dans les fabriques de papier peint.

Formalier, Formelier : Fabricant et marchand de sièges.



Formelier, Formier-talonnier : Ouvrier fabriquant des *formes* (moules en bois imitant le pied), des embauchoirs et des *bouisses* (formes pour cambrer les semelles de chaussures), pour les *cordouaniers* (artisans travaillant le cuir de Cordoue).

Formeur : Créateur.

Formier (Bas) : Ecclésiastiques qui siègent au chœur dans les basses stalles.

Formier : 1° Voir *Formelier*. 2° Artisan qui sculpte des blocs de bois de tilleul pour réaliser des formes sur lesquelles les modistes façonnent les chapeaux et les bonnetiers présentent des bas.

Formiste : Peintre ou sculpteur qui s'attache à l'étude des formes (jargon des artistes).

Forneleur, Forneleux, Chauffournier : Ouvrier d'un four à chaux.

Forneleur, Fornier, Fourneleur, Fournelier, Fournier : Personne qui tient un four banal.

Fornellier, Fornier : Fondateur de fer, au Moyen âge.

Fornierat, Fournierat : Personne qui cuit au four.

Fornieron, Forniron, Fournieron : Garçon boulanger.

Fornier : Exploitant d'une petite fonderie, au 18^{ème} siècle.

Fornier, Fournier, Fornillon, Forrier : 1° Personne qui tient un four *banal* (four où chacun vient faire cuire son pain) au Moyen âge, contre redevance et qui appartenait au seigneur ou à l'abbé. 2° Boulanger. 3° Personne qui entretient et surveille le feu du four.

Forniron, Fornieron, Fournieron : Garçon boulanger.

Forpeus, Frepeus, Frepier, Freppier : Fripier.

Forrageur, Forragier, Fouragier, Fourrageur : 1° Marchand ou munitionnaire de fourrage qui approvisionne les chevaux, dans les armées. 2° Maraudeur, pillard.

Forragier : Maraudeur, pillard.

Forrier, Fourrier : 1° Voir *Fourrageur*. 2° Officier précédant un prince en voyage et chargé des logements. 3° Sous-officier qui fait les distributions et s'occupe du casernement. 4° Marin chargé des écritures et des appels.

Forsaire : Forçat.

Forsenvoier : Emissaire.

Forstallour : Marchand qui achète les denrées en chemin, en cours de transport.

Fort de la douane : Transporteur et vérificateur de marchandises, nommé par les fermiers généraux, contre le paiement de droits importants.

Fort-à-bras : 1° Surnom du débardeur et déchargeur. 2° Fort des halles.

Fortier : Forestier.

Fortifiant : Ouvrier travaillant aux fortifications.

Fortificateur : Celui qui conçoit et fait construire des fortifications.

Fortitreur : Chasseur dont la fonction était d'empêcher le cerf de *fortitrer* (quand il évite de passer près des chiens frais et des relais).

Fort-livreur, Fort de ville : Manœuvre qui, à Paris, déchargeait la farine destinée aux boulangers.

Fortraieor, Fortraieur : Voleur.

Fortuneor : Ordonnateur.

Forvesseur : Sorte de comptable chargé de distribuer la paye aux ouvriers, dans les mines, au Moyen âge.

Fossaire : Fossoyeur.

Fossayeur, Fosseur, Fosseor, Fosserier, Fosseur, Fosseyeur, Fossier, Fossilier, Fossilleur, Fossilon, Fossorié, Fossorier : 1° 1° Ouvrier qui travaillait avec le *fossoir*

(houe). 2° Fossoyeur. 3° Faiseur de fossés. 4° Mineur. 5° Terrassier, au Moyen âge.

Fossereur : Vigneron faisant des fosses pour marcotter la vigne.

Fosserier : 1° Laboureur à bras, à la fin du Moyen âge. 2° Laboureur avec une charrue vigneronne.

Fosseur : 1° Soldat du génie creusant les fossés. 2° Terrassier.

Fossier, Baron Fossier : Exploitant de *fosse* (mine de fer) ou de forge.

Fossier, Fossilier : Fossoyeur.

Fossile : Académicien (argot).

Fou : Amuseur, humoriste privé, auprès d'un roi, d'un seigneur.

Fouacier, Fouassier, Fougassier : Fabricant ou marchand de *fouaces, fougasses* (galettes de froment ou de gruau, cuits au four ou sous la cendre).

Fouageur : Percepteur du *fouage* (redevance qui se payait par maison ou par feu, dans le système féodal).

Fouarre : Vendeur de *fouarre* et de *feurre* (paille de toutes sortes de céréales).

Fouchaire : Ouvrier viticole, dans le Languedoc.

Foudrier : Fabricant de *foudres* (énormes tonneaux pouvant contenir jusqu'à 350 hectolitres de vin).

Foudroyeur : Dans une exploitation minière, personne provoquant le *foudroyage* (éboulement volontaire du toit à l'arrière du front de taille ou dans un chantier minier dont l'exploitation est terminée), en retirant les *étançons* (pièces de bois qu'on met pour soutenir les terres minées).

Foueor, Foëor, Foueur, Foier : Celui qui creuse la terre, le mineur par exemple.

Fouet : 1° Ouvrier verrier qui dispose les pièces à recuire dans les fours. 2° Surnom du jeune ouvrier ou apprenti pouvant en recevoir le châtimement.

Fouette-culs : Maître d'école (argot).

Fouettier : Fabricant ou marchand de fouets.

Foueur : 1° Fossoyeur ou creuseur de tombes. 2° Terrassier ou *brassier* (ouvrier n'ayant que ses bras pour gagner sa vie).

Fougassier, Fouacier, Fouassier : Fabricant ou marchand de *fouaces, fougasses* (galettes de froment ou de gruau, cuits au four ou sous la cendre).

Foueur de rôtisses : Journalier.

Fouguiste : Ouvrier qui travaille aux poudres explosives, dans les mines.

Fouille au pot : Petit cuisinier qui sert les ouvriers dans les gargotes (argot).

Fouille-tout : Adjudant de service (argot).

Fouilleur d'argile : Ouvrier carrier spécialisé dans l'extraction d'argile grasse pour les céramistes.

Fouilleuse : Femme chargée de fouiller les détenues ou les visitées, dans les prisons (argot de police).

Fouinetier, Fouinier : Chasseur de fouines.

Fouinette : Juge (argot des voleurs).

Fouinier : Charretier en foin vers Paris, dans la Brie.

Fouleor, Fouleur : Ouvrier qui *foule* (presse, comprime, nettoie) le raisin, les draps, les cuirs, les chapeaux de feutre.

Fouleur en tonneau : Ouvrier tanneur qui foulait les peaux de petits animaux, dans des cuves.

Fouletier : Forestier, sergent garde-bois, au 16^{ème} siècle.

Foulnier, Foulon, Foulonnier, Moulinier, Fulone : 1° Apprêteur de draps avec la *terre à foulon* (eau alcaline argileuse). 2° Artisan tenant un moulin à foulon pour le traitement des draps.

Foulonnier : 1° Voir Foulonnier. 2° Bonnetier du faubourg Saint-Marcel.

Fourabannier : Fournier d'un four banal, dans la Manche.

Fouragier, Forrageur, Forragier, Fourrageur : 1° Cavalier

qui approvisionne les chevaux en fourrage. 2° Maraudeur, pillard.

Fouraine (contrôleur de la) : Douanier, en Provence.

Fourbeur, Fourbisseur, Fourbisserieur, Frobisseur : Fabricant, aiguiser et marchand d'armes blanches.

Fourboutier : Personne qui tient une *fourbouterie* (métairie où l'on joint à la culture et la vente des légumes, l'élevage des vaches pour produire du beurre, vendre la crème ...).

Fourche, Fourchette : Pick-pocket (argot).

Fourche-à-faner : 1° Soldat de cavalerie (jargon des voleurs). 2° Faneur qui travaillait à la fourche, à la fenaison (argot).

Fourgat, fourgue : Receleur (argot).

Fourgonnier : 1° Cuisinier des forçats au bain ou aux galères. 2° Employé qui chauffait le four pour les boulangers. 3° Personne qui s'occupait du *fourrage* (transport de paille et d'avoine), dans les armées.

Fourline, Fourlineur, Fourloueur : 1° Voleur qui fouille dans les poches (argot). 2° Assassin (argot).

Fourmager, Fourmagier : Fromager, au Moyen âge.

Fourmier : Fromager fabricant de *fourmes* (fromage à pâte persillée élaborée avec des laits crus), en Auvergne.

Fourmilleur, Fourmillier : Destructeur de nids de fourmis, dont les œufs serviront à nourrir les élevages de faisans et de perdreaux.

Fournailier : Voir *Fournier*.

Fournaise : Émetteur de fausse monnaie (argot).

Fournaliste : Ouvrier confiseur qui fabrique pralines, sucres d'orge et sirops.

Fournaliste, Fournier : 1° Potier qui fabriquait des fourneaux, des poêles et des creusets, en faïence et terre cuite. 2° Ouvrier verrier s'occupant du four.

Fourneau : Vagabond, mendiant (argot).

Fournelier, Fourneleur : 1° Personne qui dessert le four communal. 2° Chauffournier, en Anjou.

Fournierat, Fornerat : Boulanger.

Fourneron, Forneron, Forniron : Garçon boulanger.

Fournier : Garçon de café ou chef de cuisine dans un café (argot).

Fournier, Fornier, Fornillon, Forrier, Fournillon, Furnier : 1° Au Moyen-âge, personne qui tient un four *banal* (four où chacun vient faire cuire son pain contre redevance appelé *droit de fournage*) qui appartenait au seigneur ou à l'abbé. 2° Boulanger. 3° Personne qui entretient et surveille le feu du four. 4° Exploitant d'une petite fonderie de métaux, dès le 18^{ème} siècle.

Fournier, Fournaliste : 1° Potier qui fabriquait des fourneaux, des poêles et des creusets, en faïence et terre cuite. 2° Ouvrier verrier s'occupant du four.

Fournisseur : Personne chargée de l'approvisionnement des armées.

Fourquet : Marchand forain, colporteur.

Fourrageur, Fourragier, Fourragier, Forragier : 1° Marchand ou munitionnaire de fourrage qui approvisionne les chevaux, dans les armées. 2° Maraudeur, pillard.

Fourrelier, Furrelier, Gânier : Fabricant et marchand de fourreaux d'épées, de gaines, d'étuis destinés à protéger, en cuir bouilli.

Fourreur, Fourreurier, Fourreux : 1° Ouvrier qui prépare les peaux pour en faire des fourrures. 2° Ramasseur ou collecteur de peaux. 3° Marchand de peaux en gros. 4° Confectionneur de fourrures.

Fourreur de chapeaux : Personne qui rembourrait les chapeaux d'étoupe et de laine.

Fourreur de vair : Artisan transformant les fourrures de *vair* (fourrure grise et blanche à base de petit-gris, variété d'écureuil nordique) pour faire ou orner des vêtements et parures.

Fourrier de marine : Marin chargé des écritures et de la comptabilité sur un navire.

Fourrier des logis : Officier chargé de préparer les logis du roi et des grands de la cour, dans leurs déplacements.

Fourrier, Forrier : 1° A l'origine, marchand de fourrages, intendant des écuries. 2° Officier ou sous-officier chargé de pourvoir en logement des gens de guerre, de fournir des vivres et des effets à sa compagnie.

Fourrier, Fourrageur, Fourragier : Marchand de fourrage ou personne qui en approvisionne les chevaux, dans les armées.

Fourtier : Constructeur de fours.

Fousseux, Fossier : 1° Fossoyeur. 2° Terrassier.

Foussourie, Foussourier : Voir *Foussorié*.

Fouyeur : Voir *Foeor*.

Foyatier : Marchand de foie, de tripes.

Fraiseuse : Couturière spécialisée dans les jabots et les *fraises* (cols de lingerie formés de plis, de godrons ou godrons), placées autour du cou qu'elles cachent, et mettent en valeur le visage de celui qui les porte, au 16^{ème} siècle.

Fraisier : Boucher spécialisé dans les abats de veau ou d'agneau.

Fraisier, Fraizier, Fraisieriste : Producteur ou cueilleur de fraises.

Fraisrescheor, Fraisrescheu, Frarescheor, Frasreschour, Freraicheur, Frerescheur, Frerescheor, Frereschor, Frereschour : Propriétaire, copropriétaire.

Franc de campagne : Affilié de voleur (argot).

Franc de maison : Logeur de voleurs (argot).

Franc-archer : 1° Premier soldat d'une armée régulière en France, pour remplacer le mercenaire à partir de 1439. 2° Roturier dispensé du paiement de la taille en échange de son engagement en tant qu'archer quand la situation militaire l'exige, dans une milice de l'armée royale établie sous Charles VII.

Franc-bourgeois : 1° Habitant d'une seigneurie qui était exempt de la plupart des redevances et obligations féodales. 2° Voleur qui exploite les hautes classes de la société (argot).

Franc-carteur, Cartier : Fabricant de jeux de cartes.

Franchisseur, Franchisseur : 1° Celui qui donne la franchise. 2° *Affranchisseur de bétail* (châtreur).

Franciscain : Frère de l'ordre de St François d'Assise.

Franc-maçon : Bâtitteur sachant tailler la *Pierre franche* (Pierre ni trop dure, ni trop tendre, qui se casse net, sans éclats).

Franc-servant : Homme libre en droit féodal.

Franc-taupin : Voir *Franc-archer*.

Franc-tireur : Combattant qui ne fait partie d'aucune armée régulière.

Frandeilleur, Francueilleur, Fondefleur, Fondefleur, Fondeur, Fondibulateur : Soldat armé d'une fronde.

Franger, Frangeur, Frangier, Tissutier-Rubannier : Ouvrier fabricant des *franges* (ornement de passementerie composé d'un galon de tête et d'une jupe de fils travaillés et habillés d'éléments divers) qui servent à orner robes, meubles, parements d'églises et autres tissus.

Franger-dorelotier : Faiseur de lacets et de rubans, à la fin du 13^{ème} siècle.

Franier, Frener, Frenier : Fabricant de freins en cuir.

Frangeuse : *Nécromancienne* (personne qui communique avec les morts dans le but de prédire l'avenir) (argot).

Franocilleur, Fondefleur, Fondefleur, Fondeor, Fondibulateur : Voir *Frandeilleur*.

Franquet : Soldat d'une compagnie franche.

Frapaille, Frapouille : 1° Bande de voyous (Français ancien). 2° Gens inaptes à la guerre (Français ancien).

Frapart, Frappart : Bourreau.

Frapier : Imprimeur sur toile, utilisant des bois sculptés de motifs qu'il frappait sur les toiles, pour les imprimer.

Frappeur de gaze : Ouvrier du textile donnant l'apprêt à la gaze, et frappant des dessins à jour, à l'aide d'emporte-pièces.

Frappeur : 1° Ouvrier forgeron. 2° Ouvrier qui formait les têtes des épingles à coups de marteau. 3° Estampeur qui pratique *l'estampage* (repoussage des métaux ou façonnage par déformation à l'aide de matrices). 4° Ouvrier spécialisé chez les fleuristes fabricants de fleurs artificielles.

Frappeur-devant : Ouvrier-forgeron, aide-maréchal.

Frarècheux : Membre d'une *frèrèche* (communauté familiale).

Frarescheor, Frasreschour, Frairescheor, Frairescheur, Freraicheur, Frerescheur, Frerescheor, Frereschor, Fresreschour : Propriétaire, copropriétaire.

Fraseeur : Fabricant de *fréseaux* ou *fréselles* (garnitures bouillonnées pour border les vêtements de femme).

Frater : 1° Apprenti d'un barbier, d'un chirurgien. 2° Mauvais médecin ou chirurgien. 3° Barbier du régiment ou du navire. 4° Frère illettré servant dans un couvent.

Fratricelle, Frérot, Petit frère : Moine vagabond, plus ou moins hérétique.

Fratres : Barbier, en Normandie et dans l'Ouest de la France.

Frégataire : Portefaix de la côte barbaresque qui conduisait, dans des barques, à bord des navires, les marchandises que la Compagnie française exportait.

Frégate : Jeune forçat (argot).

Frélampier, Ferlampier, Frère-lampier : 1° Moine qui avait la charge d'allumer les lampes du couvent ou de l'église. 2° Homme de peu, bon à rien.

Freloquetier, Ferloquetier : Chiffonnier.

Frémaitier, Fermailler, Fermaillier, Fermaillier, Fermaillier, Frémaitier : Fabricant de *fermaux*, *fermoirs* (boucles, anneaux, fermoirs de livres, agrafes) en cuivre, laiton ou étain.

Frener, Frenier, Franier : Fabricant de freins en cuir.

Frepeus, Forpeus, Frepier, Freeppier, Fripier : Personne vendant de vieux vêtements ou étoffes (draps, laines, toiles, feutres, cuir...).

Fréquentée : Femme galante et à la mode (argot).

Freraicheur, Frerescheur, Frerescheor, Frereschor, Fresreschour, Frairescheor, Frairescheur, Frairescheor, Frasreschour : Propriétaire, copropriétaire.

Frère : 1° Philosophe (argot des encyclopédistes). 2° Typographe qui fait partie de la société typographique (argot).

Frère (gros) : Cuirassier (argot).

Frère-convers, Frère-lai, Frère-laique, Frère-servant : Membre d'un ordre religieux catholiques chargé des travaux manuels et des affaires séculières d'un monastère.

Frère de la côte : 1° Personne qui aide dans les montées en poussant derrière les voitures à bras trop chargées (argot). 2° Sorte de fraternité entre flibustier et boucanier s'étant fixés des règles, un code de l'honneur et vivant en marge de la société pour la chasse, la contrebande et la piraterie.

Frère de la pénitence, Frère-sacs, Sachet : Religieux du tiers ordre de St François.

Frère-lampier, Frélampier, Ferlampier : 1° Moine qui avait la charge d'allumer les lampes du couvent. 2° Homme de peu, bon à rien.

Freremenouresse : Religieuse qui suit la règle de l'ordre des frères mineurs.

Frère-mineur : Religieux de l'ordre de Saint-François.

Frère-Nostre, Crieur de corps : Ancêtre de l'employé des pompes funèbres qui annonçait les décès et organisait les enterrements.

Frère pontife : Personne faisant partie d'une association pour la construction, l'entretien des ponts et surtout pour faciliter aux pèlerins le passage des rivières.

Frère-prêcheur : Religieux de l'ordre de Saint-Dominique.

Frères-cordonniers : Congrégation formée à Paris vers le milieu du 17^{ème} siècle, entre les ouvriers de cette profession.

Frères-tailleurs : Congrégation formée à Paris vers le milieu du 17^{ème} siècle, entre les ouvriers de cette profession.

Frérot, Fraticelle, Petit frère : Moine vagabond, plus ou moins hérétique.

Fresaude : Sorcière.

Fréselière : Personne qui confectionne des garnitures, des franges, des tresses.

Frésine : Servante.

Fresquiste : Peintre de fresques.

Frestier, Frétier : Tailleur de lattes de châtaignier destinées à la fabrication des barriques.

Freteau, Fretaux : Chanvrier peigneur, en Haute-Marne.

Fréteur, Fretteur : 1° Propriétaire d'un navire qui, moyennant le *fret* (rémunération), s'engage à mettre son navire à la disposition d'une autre personne. 2° *Affréteur* (celui qui prend le bâtiment à louage). 3° Chanvrier pratiquant le *teillage* (opération mécanique qui permet de séparer les fibres textiles du bois et de l'écorce par broyage et battage).

Frétier, Frestier : Fendeur de lattes de châtaignier destinées au roulement des tonneaux.

Friauche : Assassin condamné à mort pourvu en cassation (argot).

Fricasseur : 1° Cuisinier qui *fricasse* (fait cuire de la viande dans une sauce). 2° Mauvais cuisinier, péjoratif.

Fricoteur : Personne qui cherche à ne rien faire, à éviter les corvées et vivre aux dépens des autres (argot).

Fricotier : Cuisinier faisant le *fricot* (ragoût de viande).

Frimousseur : Tricheur (argot).

Frinot : Commis de meunier, en Normandie, qui tient son nom de *frine* (farine).

Fripe-sauce, Fripe-sauce, Gâte-sauce : Mauvais cuisinier, au 16^{ème} siècle.

Fripier, Frippier, Frepeus, Forpeus, Frepier, Freeppier : Personne vendant de vieux vêtements ou étoffes (draps, laines, toiles, feutres, cuir...).

Friquenelle : Jeune femme galante.

Friteur : Cuisinier spécialisé dans les fritures.

Friteuse : Ouvrière dans une conserverie de poissons.

Fritier, Frittier : 1° Ouvrier qui *fritte* le verre (expose à une forte chaleur les matières premières qui entrent dans sa fabrication dans le but d'éliminer les substances indésirables). 2° Fromager de Franche-Comté travaillant dans une fruitière.

Fritier, Friturier : Marchand de friture, beignets, poissons.

Friturier, Fritier : Marchand de friture, beignets, poissons.

Frobisseur, Fourbeur, Fourbisseur, Fourbisseur : Fabricant, aiguiser et marchand d'armes blanches, au 16^{ème} siècle.

Frocine, Frocine, Frésine : Servante, au Moyen âge.

Frocquetier, Froctier : Fabricant de *froc* (étoffe grossière

de laine qui se fabriquait en Normandie, et qui servait à faire des vêtements de travail).

Frocqueur, Frocquier : 1° Ouvrier qui réparait les chemins. 2° Ouvrier qui défrichait.

Frocquier : Personne chargée de confectionner les *frocs, froches* (sorte de surplis que portaient autrefois les ecclésiastiques).

Fromenteur : Fourrageur.

Frontin : Valet habile, fripon, spirituel (argot des gens de lettres).

Froqueur, Froquier : 1° Ouvrier qui réparait les chemins. 2° Ouvrier qui défrichait.

Froteux : Ouvrier itinérant peigneur de chanvre, dans le Nivernais.

Froteresse : Femme qui fait des frictions dans une étuve, masseuse.

Frotte-bottes : Domestique (argot du peuple).

Frotteur : Ouvrier qui, dans les poteries, assurait la finition, enlevait les bavures qui pouvaient se trouver sur les grès.

Frotteur de chanvre : Peigneur de chanvre.

Frotteur de chevaux : Palefrenier.

Frotteur de lunettes, de miroirs, de verres : Ouvrier opticien chargé d'adoucir et polir les surfaces des verres de lunettes et miroirs.

Frotteur de parquets : Cireur et nettoyeur de parquets dans les hôtels particuliers.

Frotteuse de lettres : Ouvrière de fonderie qui frottait les caractères d'imprimerie sur des pierres de grès pour enlever les bavures.

Frocine, Frocine, Frésine : Servante ou domestique.

Fruchier : Fromager, en Haute-Provence.

Fructiculteur : Maraîcher spécialisé dans la culture et la vente des fruits.

Fruictier : Voir *Fruiteur*.

Fruit sec : Élève d'une grande école qui n'a pas réussi à ses derniers examens (argot).

Fruiteron : Petit marchand de fruits.

Fruiteur, Fruitier, Fruictier : Officier de cour chargé de la garde et du service des fruits, de la fourniture du luminaire.

Fruitier, Fruictier : 1° Vendeur de fruits et légumes frais. 2° Fabricant de fromages (Franche-Comté et Suisse française).

Fruitier-regratier : 1° Personne qui prend soin des fruits pour son seigneur. 2° *Commerçant* vendant des fruits au détail dans les foires au Moyen Âge.

Fruementaire : 1° Soldat envoyé hors du camp pour couper le blé (Rome). 2° Marchand de froment, de blé. 3° Sorte de surveillant dans les provinces romaines que les empereurs employaient comme espion.

Frusqueur, Frusquineur : Tailleur d'habits (argot).

Frusquineux : Surnom du tailleur d'habits, en Suisse.

Fueilleur : Teinturier en *orseille, fuel, fuelle* (substance colorante extraite de certains lichens), employé surtout sur la laine qui prend une belle nuance rouge pur, ou rouge violacé, ou violette, suivant la qualité du produit.

Fuireteur, Fuiretier, Fureteur, Fuironneur : Officier de vénerie chargé de l'élevage des *furons* (petits des furets) et du soin des furets pour la chasse.

Fuiron : Voleur.

Fuiselier, Fuselier, Fusetier, Fusier : Fabricant de fuseaux en bois de houx et de quenouilles.

Fuisicien, Faricien, Farissien, Fisicien Ancien nom du médecin

Fulchier : Gardien de troupeaux.

Fulone, Foulon : Apprêteur de draps avec la *terre à fou-*

lon (eau alcaline argileuse).

Fumelle : Lavandière, dans le Beaujolais.

Fumeron : Repasseuse (argot).

Fumeur : Personne qui fume une terre.

Fumiste : 1° Fabricant de cheminées, à partir du 18^{ème} siècle. 2° Ramoneur.

Fundeor : Fondateur.

Funeur : Personne qui fournit et pose des *funins* (cordages) sur les bateaux.

Fur : Voleur.

Fureteur, Furetier, Fuireteur, Fuiretier, Fuironneur : Officier de vénerie chargé de l'élevage des *furons* (petits des furets) et du soin des furets pour la chasse.

Furnier, Fournier, Fornier, Fornillon, Forrier, Fournillon : 1° Au Moyen-âge, personne qui tient un four *banal* (four où chacun vient faire cuire son pain) contre une redevance, qui appartenait au seigneur ou à l'abbé. 2° Boulanger. 3° Personne qui entretient et surveille le feu du four.

Furrelier, Fourrelier, Gaînier : Fabricant et marchand de fourreaux en cuir bouilli, des carquois.

Furtier : Voleur.

Fusain : Curé (argot du peuple).

Fuseain, Fuséen : Soldat artillerie chargé de lancer les fusées.

Fuselaire, Fusillier : 1° Marchand de *fusil* (pièce d'acier servant à battre la pierre à feu). 2° Soldat armé d'un fusil.

Fuselier : 1° Voir *Fuiselier*. 2° Joueur de flûte.

Fusier, Fuiselier, Fuselier, Fusetier : Fabricant de fuseaux.

Fusil : Chasseur (argot).

Fusilien, Recors : Autrefois, personne qui accompagnait un huissier en tant que témoin et lui prêtait main-forte au besoin, envoyé par un receveur des tailles, à un collecteur de paroisse, pour la perception de l'impôt.

Fusilier, Fusillier, Fuselaire : 1° Marchand de *fusil* (pièce d'acier servant à battre la pierre à feu). 2° Soldat armé d'un fusil.

Fusilleur : Filou qui achète des marchandises à des escrocs qui les ont obtenues à crédit avec l'intention de ne jamais les payer (argot).

Fustailler, Futailler, Fustailleur, Fustaillier : Bûcheron débitant les gros bois en forêt, charpentier, coffretier, menuisier, tonnelier, tourneur, au Moyen-Âge.

Fustear : Menuisier, en Haute-Provence.

Fustée, Fustié, Fustier, Fûtier : Voir *Fustailler*.

Fusteor : Charpentier, menuisier de bateaux.

Fustibalator, Fustibulateur Frondeur employant le *fustibale* (fronde montée sur un bâton d'environ un mètre de long).

Fustier, Fûtier : Au Moyen-Âge, personne travaillant le bois tels que charpentier, tonnelier, tourneur, menuisier,

Futailler : Fabricant de tonneaux ou d'objets domestiques en bois.

Futainier : Fabricant de *futaine* (tissu à chaîne de fil et trame de coton).

Fûtier, Futtier : 1° Voir *Fustailler*. 2° Braconnier, à l'affût.

Futtier : Fabricant de coffres et de malles.

A suivre

Sources : Dictionnaire des Métiers de Daniel Boucard-Dictionnaire des vieux métiers de Paul Reymond-Lexiques des métiers d'autrefois de Jean Delorme
<http://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/-http://fr.geneawiki.com/index.php/Accueil>-<http://fr.wikipedia.org/wiki/Geneawiki>
<http://fr.wikisource.org/Wikisource:Accueil>-<http://gallica.bnf.fr>
<http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy>-<http://www.antan.info/>
http://www.cgp2s.fr/les_vieux_metiers.8.html#Page_d'accueil-<http://www.cnrtl.fr/>
<http://www.ruski-mat.net/page.php?l=FrFr&a=F>
<http://www.ville-arles.fr/wp-content/uploads/vieux-m%C3%A9tiers.pdf>
<https://archive.org/stream/dictionnairehist01chre#page/432/mode/2up>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_anciens_m%C3%A9tiers

GÉNÉALOGIE

de Georges-Henri MENUÉL A.624

Suite du n° 81

- 1914 = 570 (BOURGOGNE Nicolas)
1915 = 571 (ACHEL Anne)
1916 = 572 (VENON Jean)
1917 = 573 (LIGNÉ Huberte)
1918 = 574 (BOUDE François)
1919 = 575 (GEOFFROY Claudine)
1920 – DOISELET Pierre, + ap. 1686, x
1921 – ROUSSELOT Philiberte, + ap. 1686
1924 – SYMARD Louis, ° ca 1643, + 10.11.1694 Jasseines, y x 17.02.1670,
1925 – CAMUS Hélène *veuve de Jean HARIOT le Jeune (sosa 2042)* ° 21.04.1661 Nogent-sur-Aube † 7.06.1684 Dommartin-le-Coq
1926 – MILLON Edmon, + 04.05.1692 Romaines, x 9.10.1663 Vaucogne,
1927 – ROUX Nicole, ° ca 1649, + 08.10.1699 Vaucogne
1936 = 712 = 1008 = 1224 (DELINE René)
1937 = 713 = 1009 = 1225 (NOCHER Marie)
1938 – BOURGONGNE Jean, sieur de Surchamp en partie, praticien, lieutenant de la justice de Jasseines, prévôt ° ca 1650 + 9.07.1721 Jasseines, *veuf de Antoinette DORÉ*, y xx 6.06.1678
1939 – CAUCHON Anne, + 17.04.1695 Jasseines
1940 – HENRY Louis, + ap. 1683, *veuf de Jeanne SANDRÉ (cf. sosa 2023)*, xx 11.01.1677 Coclois,
1941 – DE BEDRUNE Louise, « *filie de chambre de Mme la comtesse Desréaulx* » (en 1666), + 19.11.1683 Coclois
1942 – CHENEVEUX Claude, procureur fiscal, ° 7.03.1655 Coclois, + av. 1716, y x 27.02.1680,
1943 – LE NIEPS Nicole, + ap. 1716
1944 = 1138 = 1148 (BOUDE Philippe)
1945 = 1139 = 1149 (DUFAY / DAUFAY Françoise)
1946 – THOMASSIN Denis, laboureur, ° ca 1629 + 1.12.1694 Lhuître, x
1947 – AUBERT Jeanne, + ap. 1694
1948 – BOUQUET Roch, juge en garde, + 24.04.1692 Isle-sous-Ramerupt, x 27.04.1660 Troyes St-Frobert,
1949 – BONNAIRE Louise, + 27.11.1693 Isle-sous-Ramerupt
1950 – COUTURIER Nicolas, procureur et prévôt, + 23.03.1683 Nogent-sur-Aube, x
1951 – VYNOT Simone ° ca 1647 + 27.12.1714 Nogent-sur-Aube
1968 – BOUQUELIER Pierre, x avec
1969 – ADELINÉ Suzanne
1970 – SANDRÉ Jean, + 19.11.1684 Donnement, y x 22.02.1639,
1971 – BARBIER Perrette, + 22.12.1679 Donnement
1972 – GUIOT Toussaint, + 25.07.1660 Donnement, x avec
1973 – PIAT Anne
1984 = 528 = 1872 (LIGNIER Augustin)
1985 = 529 = 1873 (MAUFFRE Jeanne)
1986 = 530 = 1874 (ESCUREL Pierre)
1987 = 531 = 1875 (MICHEL Antoinette)
1988 = 532 = 1876 (LOUOT Claude)
1989 = 533 = 1877 (CRESSOT Claudine)
1990 = 534 = 1878 (HUMBERT Claude)
1991 = 535 = 1879 (GAUTHEROT Bertholde)
1992 = 536 = 1880 (MAURY Pasquier)
1993 = 537 = 1881 (CORNUOT Guillemette)
1994 = 538 = 1882 (MICHAUT Jean l'Aîné)
1995 = 539 = 1883 (MIFFLIER Jeanne)
1996 = 540 = 1884 (COLLOT Jean)
1997 = 541 = 1885 (MONGIN Marguerite)
1998 = 542 = 1886 (JANNIN François)
1999 = 543 = 1887 (BRANCHE Marguerite)
2008 – MICHAUT Jean, + av. 1656, x 4.09.1646 Précý-Notre-Dame,
2009 – CARREY Edmée
2010 – CARREY Nicolas, laboureur, + ap. 1692, x
2011 – BOURGOIN Pasquette ° ca 1622, + 7.11.1692 Lesmont
2012 – PESCHEUR Pierre + av. 1679 x
2013 – MEURVILLE Apolline ° ca 1645 + 18.02.1720 Précý-St-Martin (*xx 10.04.1679 Précý-St-Martin avec Etienne BLANCHET*)
2014 – LUDOT Jean Baptiste, laboureur, + 24.08.1694 Précý-St-Martin, x
2015 – BROCHON Anne, ° ca 1638, + 3.07.1688 Précý-St-Martin
2016 = 1424 (DELINE / DELIGNE Michel)
2017 = 1425 (VINOT Marie)
2018 = 1426 (NOCHER Edme)
2019 = 1427 (COUSIN Jeanne)
2020 – CHALONS Nicolas, ° ca 1622, + 18.12.1693 Coclois,
2021 – THÉVENIN Marie, ° ca 1622, + 4.03.1699 Coclois
2022 = 1940 (HENRY Louis)
2023 – SANDRÉ Jeanne, + 24.01.1676 Coclois
2024 – COUSIN Lupien, laboureur, + 28.09.1689 Vinets, x
2025 – MERLIN Jeanne, + 19.09.1703 Vinets
2026 – DUVERGER Pierre, praticien, laboureur, + av. 1701, x
2027 – PERSIN Jacqueline, ° 22.03.1643 St-Nabord-sur-Aube, y + 20.02.1680
2028 – LEDHUYS Jean, maître-chirurgien à Vaupoisson, + 30.01.1710 Ortilon, x 17.10.1675 Troyes St-Frobert,
2029 – BONNAIRE Jeanne, + av. 1698
2030 = 734 (VERNANT Pierre)
2031 = 735 (QUIGNARD Marguerite)
2032 – BECQUIN / BÉQUIN Jacques, maître-boulangier à Dampierre, + av. 1685, x
2033 – SAVETIER Martine, + av. 1698
2034 = 550 = 1894 (GRIVET Robert)
2035 = 551 = 1895 (CUISYNE Marie)
2036 = 552 = 564 = 1824 = 1896 = 1908 (MENUÉL Jean l'Aîné)
2037 = 553 = 565 = 1825 = 1897 = 1909 (VIOLET Madeleine)
2038 = 1924 (SYMARD Louis)
2039 = 1925 (CAMUS Hélène)
2042 – HARIOT Jean le Jeune + 02.10.1669 Nogent-sur-Aube y x 08.07.1659,

2043 = 1925 = 2039 (CAMUS Hélène)
 2044 – MENEUEL Edmon, + av. 1698, *veuf de Jeanne BOURGONGNE*, xx 29.01.1662 Coclois,
 2045 – JACOB Constance + 11.10.1702 Verricourt, inhumée à Coclois
 2046 = 1940 = 2022 (HENRY Louis)
 2047 = 2023 (SANDRÉ Jeanne)

Génération XII

2216 – MARTIN Nicolas, + ap. 1647
 2218 – RINET François, + av. 1647
 2228 – de PINCEMAILLE Pierre, sieur de SALIGNY et de LA COUR, avocat en Parlement et procureur fiscal au duché de Beaufort, x
 2229 – MUNIER Jeanne (*cf. pierre tombale dans l'église de Montmorency-Beaufort*)
 2282 – PERSON Bernard ° ca 1604 + 2.02.1679 Jasseines
 2318 – MARCILLY Serein + 25.12.1661 La Chapelle-Lasson (51) x
 2319 – CASSEBOIS Marguerite, + 11.07.1669 La Chapelle-Lasson
 2330 – DANTON Jean, laboureur, notaire, procureur au bailliage de Plancy, + 15.01.1660 Charny-le-Bachot, x
 2331 – DANTON Marie, + 07.10.1642 Charny-le-Bachot
N.B. Jean DANTON et Marie DANTON sont les quadrisaïeuls, dans la ligne paternelle, de Georges Jacques DANTON, le Conventionnel, (1759-1794). Cf. sosa 740 et 741
 2336 – BERTRAND Michel
 2338 – T(H)ABOURIN Pierre
 2340 – BOUQUIGNY Martin, laboureur, + av. 1668
 2342 – JOLLY Simon, + av. 1668
 2400 – DEVERTU Nicolas le Jeune marchand-tanneur, ° 7.11.1627 Troyes St-Jean + 15.02.1692 Villemaur-sur-Vanne, x ca 1650
 2401 – BATILLIOT Elisabeth, ° 26.06.1630 Troyes St-Jean, + 19.09.1693 Villemaur-sur-Vanne
 2402 – LAUDEREAU Joseph, marchand-tanneur, ° 4.04.1618 Troyes St-Jacques, y + 7.10.1687, contrat de mariage 14.05.1643 Troyes,
 2403 – DRET Anne, ° 12.07.1624 Troyes St-Rémi, + 23.08.1678 Troyes St-Jacques
 2444 = 1420 (MENEUEL Claude)
 2446 = 1422 (TINTERLIN Jean)
 2448 = 1424 = 2016 (DELIGNE Michel)
 2449 = 1425 = 2017 (VINOT Marie)
 2450 = 1426 = 2018 (NOCHER Edme)
 2451 = 1427 = 2019 (COUSIN Jeanne)
 2460 = 1436 = 1460 (MICHAUT Jean)
 2461 = 1437 = 1461 (MAHON Jeanne)
 2462 = 1438 = 1462 (SÉMILLARD Nicolas)
 2463 = 1439 = 1463 (BONHOMME Anne)
 2476 – PAREY Pierre, manouvrier, + 30.10.1682 Nogent-sur-Aube, x
 2477 – DESBOUYS Jacqueline + 16.01.1683 Nogent-sur-Aube
 2478 – LENIEPS Pierre dit JOLLY, + 26.11.1680 Nogent-sur-Aube, y x 15.05.1641,
 2479 – TINTRELIN Perrette + 1.12.1684 Nogent-sur-Aube
 2488 – BONNOT Jacques, + ap. 1653, x avec
 2489 – MILLON Rose, + ap. 1653
 2490 – THIÉBAUT Edme, + av. 1679, x avec
 2491 – COUTURIER Marguerite, + ap. 1679

2492 - RACINE Edmon + novembre 1679 Nogent-sur-Aube
 2493 – FÉBURE Jeanne, + 24.09.1669 Nogent-sur-Aube
 2494 – NOCHER Eloy, + av. 1647, x
 2495 – TINTRELIN Guillemette, + ap. 1647
 2850 – VINOT Edmon, + 21.07.1656 Nogent-sur-Aube
 2854 – COUSIN Pierre, + av. 1647
 2876 – BONHOMME Jacques, sergent royal, + av. 1644,
 2877 – LOREY Marie, + 19.01.1681 Troyes St-Madeleine
 2908 – BURIDANT Savinien, + ap. 1648, x avec
 2909 – COUSTURIER Damienne, + ap. 1648
 2910 – COUSTURIER Etienne, + ap. 1648, x avec
 2911 – LENIEPS Catherine, + ap. 1648
 2926 = 2876 (BONHOMME Jacques)
 2927 = 2877 (LOREY Marie)
 2942 – PELEY Jean, x
 2943 – JACQUEMIN Louise
 3000 – CHOISELAT Bonnaventure, x avec
 3001 – « Simone »
 3010 – MANCHIN Jean, x avec
 3011 – ROYÉ Julianne, + 09.05.1668 Brévonnes
 3014 – POILLEVÉ Jean
 3034 – LECUREAU Jean
 3052 – BRACONNIER Toussaint + 18.05.1658 Nogent-S/Aube
 3054 – HUOT Etienne, + 6.07.1661 Nogent-sur-Aube
 3068 = 2228 (de PINCEMAILLE Pierre)
 3069 = 2229 (MUNIER Jeanne)
 3074 – MITHOUARD Pierre, + av. 1629, x
 3075 – GAMBEY Catherine + 15.10.1629 St-André-les-Vergers
 3104 – GOUBAULT Simon
 3106 – LESCORCHÉ Pierre
 3136 – RUELLE Christophe, x avec
 3137 – BOURREY Catherine
 3138 – COLLOT Gille
 3140 – CAILLERY Etienne « capitaine enseigne » ° ca 1597, + 23.05.1672 Ste Savine, y x 1626,
 3141 – MARIN Marguerite ° ca 1609, + 9.01.1677 Ste Savine
 3142 – FRICAULT Marc, + av. 1665, x
 3143 – DEGOIST Savine
 3156 – NINOREILLE Bonnaventure, x avec
 3157 – FILLIÂTRE Charlotte
 3158 – NORROIS Jean, x avec
 3159 – RAVINET Perrette
 3164 – RILLIOT Guillaume
 3166 – BOTTOT Claude
 3284 – PICARDAT Nicolas, meunier, x avec
 3285 – JORY Madeleine
 3286 – RUELLE Pierre, x avec
 3287 – PALISSOT Reine
 3326 – BAUDOIN Jacques, + 13.09.1671 Rouilly St-Loup, x
 3327 – CHENU Jeanne ° ca 1602 + 13.05.1682 Rouilly St-Loup
 3328 – MARSAILLE Toussaint, ° ca 1625, + 7.03.1709 Binson et Orquigny (51), x
 3329 – NIVE(R)T Guilaine, ° ca 1630, + 7.11.1691 Binson-et-Orquigny (51)
 3330 – LEJEUNE Médard, ° ca 1635, + 1.05.1710 Chatillon-sur-Marne (51), x
 3331 – STÉPHANY Marguerite, ° ca 1635, + 21.11.1680 Chatillon-sur-Marne (51)
 3620 – BOURGOIN Chrestien, laboureur à St-Ouen / St-Etienne (51), + ap. 1660, x
 3621 – MESFROY Josser, ° ca 1594, + 29.09.1669 St-Ouen /

St-Etienne (51)

3622 – de la **MOTHE /de la MOTTE** Nicolas, écuyer, sieur d'Aunay-sur-Ravet et Crépy en partie, demeure à Brébant (51) en 1660, contrat de mariage 23.05.1632 (*cf. Caumartin*) avec

3623 – de **SAINTE-SAVINE /de SAVINE** Judith, + ap. 1660

3652 = **1108** (**MARTIN** Marc)

3653 = **1109** (**RINET** Marguerite)

3654 = **1110** (**DEMEAUX** Pierre)

3655 = **1111** (**LOUDIN** Jeanne)

3656 = **1112** = **1532** (**VINOT** Michel)

3657 = **1113** = **1533** (**PETIT** Marguerite)

3658 = **1114** = **1534** (de **PINCEMAILLE** dit **SALIGNY** Elion)

3659 = **1115** = **1535** (**LEDHUYS** Jeanne)

3680 – **PIERRAT** Georges, x avec

3681 – **DELACOUR** Humberte

3684 – **MARCELIN** Louis ° ca 1638 + 13.07.1708 Chavanges

3698 – **CHASTELAIN** Claude

3704 – **LOUDIN** Louis, ° ca 1625, + 21.02.1685 Chavanges,

3705 – **PINTAT** Nicole, ° ca 1621, + 29.06.1676 Chavanges

3706 – **IZABEL** Humbert, ° ca 1637, + 8.03.1675 Chavanges (38 ans), x avec

3707 – **RAGON** Anne, + ap. 1683

3709 – **DEMY** Jacques

3712 = **1024** (**MENUUEL** Pierre)

3734 = **1046** (**PASTOUR** Quirin)

3735 = **1047** (**JACQUIN** Louise)

3748 = **1060** (**ESCUREL** Pierre)

3749 = **1061** (**FRÉROT** Geneviève)

3750 = **1062** (**MICHEL** Fiacre)

3751 = **1063** (**GILLOT** Benoîte)

3758 = **1070** (**GAUTHEROT** Nicolas)

3759 = **1071** (**THEURET** Simone)

3780 = **1092** (**MENUUEL** Jean)

3781 = **1093** (**HUEY / HUË** Agnès)

3788 = **1100** (**GRIVET** Thomas)

3789 = **1101** (**JUREY** Nicole)

3790 = **1102** (**CUYSINE** Alexandre)

3791 = **1103** (**MENUUEL** Simone)

3796 = **1108** = **3652** (**MARTIN** Marc)

3797 = **1109** = **3653** (**RINET** Marguerite)

3798 = **1110** = **3654** (**DEMEAUX** Pierre)

3799 = **1111** = **3655** (**LOUDIN** Jeanne)

3800 = **1112** = **3656** (**VINOT** Michel)

3801 = **1113** = **3657** (**PETIT** Marguerite)

3802 = **1114** = **3658** (de **PINCEMAILLE** dit **SALIGNY** Elion)

3803 = **1115** = **3659** (**LEDHUYS** Jeanne)

3808 = **2144** (**DROUAIN** Léger)

3809 = **2145** (**BARBICHON** Luquette)

3810 = **2146** (**CHOULLIER** Jean)

3811 = **2147** (**LEGROS** Marguerite)

3820 = **1132** (**SIMARD** Louis)

3821 = **1133** (**HERAND / ERRAND** Guillemette)

3822 = **1134** (**POTAGE** Nicolas)

3823 = **1135** (**NINET** Catherine)

3824 = **1136** (**DOREZ** Nicolas)

3825 = **1137** (**LIGNOT** Jeanne)

3826 = **1138** = **1148** = **1944** (**BOUDE** Philippe)

3827 = **1139** = **1149** = **1945** (**DAUFAY / DUFAY** Françoise)

3828 = **1140** (**BOURGONGNE** Marin)

3829 = **1141** (**PERSON** Anne)

3830 = **1142** (**HACHEL** Michel)

3831 = **1143** (**DAUFAY** Geneviève)

3836 = **3826** = **1138** = **1148** = **1944** (**BOUDE** Philippe)

3837 = **3827** = **1139** = **1149** = **1945** (**DAUFAY** Françoise)

3838 = **1150** (**GEOFFROY** Etienne)

3839 = **1151** (**DETA** Perrette)

3848 = **1132** = **3820** (**SIMARD** Louis)

3849 = **1133** = **3821** (**HERAND / ERRAND** Guillemette)

3850 – **CAMUS** Pierre

3852 – **MILLON** Philippe,

3853 – **HENRIOT** Marguerite,

3854 – **ROUX** François,

3855 – **MOREAU** Antoinette Pasquette,

3872 = **1424** = **2016** = **2448** (**DELIGNE** Michel)

3873 = **1425** = **2017** = **2449** (**VINOT** Marie)

3874 = **1426** = **2018** = **2450** (**NOCHER** Edme)

3875 = **1427** = **2019** = **2451** (**COUSIN** Jeanne)

3876 – **BOURGONGNE** Guillaume, laboureur † 22.05.1675 Jasseines, x

3877 – **HUEY / HUË** Jeanne, + 12.06.1686 Jasseines

3878 – **CAUCHON** Philippe laboureur + 24.02.1681 Nogent-sur-Aube, x (publication de bans) 30.08.1657 Coclois,

3879 – **THIEBAULT** Marie, ° ca 1635, + 15.04.1711 Nogent-sur-Aube

3880 – **HENRY** Edmon, + ap. 1660, x

3881 – **LENIEPS** Louise, + 28.11.1660 Coclois

3882 – **DEBÉDRUNE** Pierre, + ap. 1677

3884 – **CHENEVEUX** Siméon + 20.04.1679 Coclois y x 19.06.1645,

3885 – **VALLET / VARLET** Jeanne, + ap. 1680

3886 – **LENIEPS** Pierre, + 26.04.1678 Coclois, y x 9.04.1657,

3887 – **RICÉ / RISSÉ** Claudine, *veuve de Georges TINTER-LIN*, + 20.04.1682 Coclois

3896 – **BOUQUET** Pierre, + ap. 1668

3898 – **BONNAIRE** Jean, + av. 1660,

3899 – **GENTIL** Catherine

3972 = **1060** = **3748** (**ESCUREL** Pierre)

3973 = **1061** = **3749** (**FRÉROT** Geneviève)

3974 = **1062** = **3750** (**MICHEL** Fiacre)

3975 = **1063** = **3751** (**GILLOT** Benoîte)

3982 = **1070** = **3758** (**GAUTHEROT** Nicolas)

3983 = **1071** = **3759** (**THEURET** Simone)

4034 = **2850** (**VINOT** Edmon)

4038 = **2854** (**COUSIN** Pierre)

4044 = **3880** (**HENRY** Edmon)

4045 = **3881** (**LENIEPS** Louise)

4054 – **PERSIN** Michel, + av. 1670, x avec

4055 – **BOUQUET** Jacqueline + 21.01.1670 St-Nabord-SAube

4056 – **LEDHUYS** Jean, + av. 1657, *écuyer, valet de chambre et barbier chez le roi*,

4057 – **HENNEQUIN** Nicole Marie (de Ramerupt) + ap. 1675, xx avec Louis Grosseteste, écuyer, sieur de Gericourt, gendarme de la garde du roi

4058 – **BONNAIRE** Jean, juge mayeur royal de St-Etienne-sous-Barbuise et procureur fiscal de St-Nabord-sur-Aube, + av. 1683, x

4059 – **BOUQUET** Jeanne, + 27.12.1685 St-Nabord-sur-Aube

4060 = **1468** (**VERNANT** Pierre)

4061 = **1469** (**DESBOUIS** Marguerite,

4062 = **1470** (**QUIGNARD** Jean)

4063 = **1471** (**PELEY** Catherine)

4068 = **1100** = **3788** (**GRIVET** Thomas)

4069 = **1101** = **3789** (**JUREY** Nicole)

4070 = **1102** = **3790** (**CUYSINE** Alexandre)

4071 = **1103** = **3791** (**MENUUEL** Simone)

4076 = 1132 = 3820 = 3848 (SIMARD Louis)
4077 = 1133 = 3821 = 3849 (HERAND / ERRAND Guillemette)
4078 = 3850 (CAMUS Pierre)
4084 – HARIOT Léonard
4086 = 3850 = 4078 (CAMUS Pierre)
4090 – JACOB Symon, + ap. 1662, x 02.02.1643 Coclois,
4091 = 1449 CHAMON Andrée, *veuve de Marin BOURGONGNE (cf. sosa 1448)*
4092 = 3880 = 4044 (HENRY Edmon)
4093 = 3881 = 4045 (LENIEPS Louise)

Génération XIII

4660 – DANTON Jean, + av. 1627, x avec
4661 – CORRARD Barthélemin, + 13.12.1627 Charny-le-Bachot
4800 – DEVERTU Nicolas l'Aîné, marchand-tanneur, + 25.02.1682 Troyes St-Jean, contrat de mariage 12.07.1620 Troyes,
4801 – BOURRELIER Marguerite, + 20.05.1685 Troyes St-Jean
4802 – BATILLIOT Etienne, + av. 1675, x avec
4803 – DENIS Anne ° ca 1595 + 4.03.1685 Troyes St-Nicolas
4804 – LAUDEREAU Guillaume, marchand-tanneur, contrat de mariage 29.07.1617 Troyes,
4805 – VIVIEN Anne
4806 – DRET Louis, marchand-tisserand de toile, + ap. 1659, x avec
4807 – SALLIERE Françoise, + av. 1659
4898 = 2850 = 4034 (VINOT Edmon)
4902 = 2854 = 4038 (COUSIN Pierre)
4926 = 2876 = 2926 (BONHOMME Jacques)
4927 = 2877 = 2927 (LOREY Marie)
5752 – BONHOMME Edme, marchand-tanneur
5753 – MASSON Catherine
5754 – LOREY Nicolas, x avec
5755 – THÉVENIN Edmée
5852 = 5752 (BONHOMME Edme)
5853 = 5753 (MASSON Catherine)
5854 = 5754 (LOREY Nicolas)
5855 = 5755 (THÉVENIN Edmée)
7244 – de la MOTTE Edme, écuyer,
7245 – de ROBIN Anne

N.B. On trouve les ancêtres d'Edme de la MOTTE (quatre générations) sur le « Caumartin » et sur le « Roserot ». L'ancêtre le plus éloigné (2^e partie du 15^e siècle) est Voilequin de la MOTTE, écuyer, seigneur d'Aulnay-sur-Ravet, homme d'armes des ordonnances du roi.

7246 – de SAVINE Jean, écuyer, seigneur de Fleury (le Vermandois), Aisne ?
7316 = 2228 = 3068 (de PINCEMAILLE Pierre)
7317 = 2229 = 3069 (MUNIER Jeanne)
7592 = 2216 = 7304 (MARTIN Nicolas)
7594 = 2218 = 7306 (RINET François)
7604 = 2228 = 3068 = 7316 (de PINCEMAILLE Pierre)
7605 = 2229 = 3069 = 7317 (MUNIER Jeanne)
7746 = 2850 = 4034 = 4898 (VINOT Edmon)
7750 = 2854 = 4038 = 4902 (COUSIN Pierre)
7756 – CAUCHON Denis, lieutenant en la justice de Coclois, y + 24.12.1674, x avec
7757 – ROBIN Hélène, + avant 1656
7758 – THIEBAULT Pierre, + ap. 1657,
7759 – LENIEPS Adrienne, + av. 1657

Génération XIV

9600 – DEVERTU Nicolas, + ap. 1620, x avec
9601 – PARMENTIER Françoise, + av. 1620
9602 – BOURRELIER Pierre, boucher, + ap. 1620,
9603 – DOMINO Sire, + ap. 1620
9608 – LAUDEREAU Gabriel, + av. 1609, x avec
9609 – MILLET Marguerite, + ap. 1617
9610 – VIVIEN Dominique, batteur d'or, + av. 1617,
9611 – HENNEQUIN Jeanne, + ap. 1617
9852 = 5752 = 5852 (BONHOMME Edme)
9853 = 5753 = 5853 (MASSON Catherine)
9854 = 5754 = 5854 (LOREY Nicolas)
9855 = 5755 = 5855 (THÉVENIN Edmée)

FIN

Nota :

- « CAUMARTIN » (*Lefèvre de*) : *Recherche de la Noblesse de Champagne, 1673*
- « ROSEROT » Alphonse : *Dictionnaire historique de la Champagne méridionale, 1942*

GLANES SUR MARAYE-en-OTHE en 1660

Par Bénédicte REIGNER-TROUDE A. 2124

Longues froidures et gelées, neiges qui commencèrent avec le mois de décembre de l'année précédente et durèrent sans dégel jusque à la fin dudit mois de février 1660, de sorte qu'il y eut 3 mois consécutifs de gelées et 11 semaines de neiges continuelles qui couvrirent universellement la terre lesquelles neiges fondirent sans pluies ce qui fut cause qu'il en demeura près de 4 mois en certains endroits de ce pays.

Fête de la paix le 22 Février 1660

La paix faite entre les Roys de France et d'Espagne fut publiée au prosne de la grande messe de Maraye par le prieur aux ordres de Monseigneur l'Illustrissime Evêque de Troyes et chanter le Te Deum.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE »
du 29 Août 1897

Sur les boîtes d'allumettes

L'administration des contributions indirectes aurait reçu et serait sur le point d'accepter des offres que lui ont faites des industriels pour appliquer sur les couvertures des boîtes d'allumettes des impressions ou dessins-réclame.

Espérons que les ressources dont l'État bénéficiera, grâce à ce nouveau mode de publicité, lui permettront peut-être de fournir au public des allumettes qui s'enflamment. Ce n'est pas en effet, le cas de celles dont nous usons actuellement.

Bénédicte REIGNER-TROUDE A. 2124



Gilbert ROZON

L'animateur québécois de « La France a un incroyable talent » avait des ancêtres Auboisiens.

J'ai eu l'opportunité et le plaisir d'accueillir Simon Rozon, le cousin germain de l'animateur vedette tout dernièrement, en recherche de sa généalogie auboise.

En effet les deux cousins ont des origines de l'Aube et plus particulièrement dans l'arrondissement de Piney. Nous avons donc parcouru les villages environnants de Pougy, Pel et Der, Val d'Auzon, Molins. Et avons découvert quelques indices et notamment une tombe d'une ancêtre. On remonte à 1680, et dans ce même dix-septième siècle une partie de la famille va migrer au Canada et c'est ainsi que l'on retrouve une importante colonie descendante dans les villages québécois de St Isidore de Prescott, Rigaud, Glen-Névis, Bainsville, blotti entre le Québec et l'Ontario.

Simon Rozon a tenu à ramener de son périple aubois de la terre de ses ancêtres et l'a distribué à toute la famille, à son retour au Québec.

Rappelons que le cousin germain Gilbert Rozon s'il est l'animateur de l'émission française de « La France a un incroyable talent » il est aussi le fondateur du grand festival de Montréal « *Juste pour rire* » diffusé dans 150 pays. Bravo les Auboisiens !

Fernand Champlon A. 2205

Votre attention !

La rubrique des Questions-réponses ne se nourrit qu'à l'aide de votre courrier mais aussi des recherches des bénévoles et de leur dévouement.

N'hésitez pas à l'alimenter mais pensez aussi qu'il n'est pas toujours facile de trouver ce qui vous a posé une énigme.

Soyez donc indulgents et si vous trouvez par vous-mêmes des réponses, n'oubliez pas de nous les faire connaître, elles peuvent aider les autres.

Merci de votre compréhension

L'INSPIRATION

Comme une mouette au vent d'orage,
Comme un vaisseau dans la tempête,
Elle est venue du fond des âges,
Pour faire son nid dedans ma tête.

Lorsque j'ai demandé son nom,
Elle m'a regardé sans rien dire,
Avant d'avouer, dans un sourire :
"Ami, je suis l'Inspiration !"

« Je suis ta muse et ta compagne,
Ton étoile et ton univers,
Le vin qui coule dans ton verre,
Et tous tes châteaux en Espagne. »

« Je suis le nuage dans le ciel,
L'enfant qu'on regarde dormir,
Les larmes et les éclats de rire,
Je suis la flamme et l'étincelle. »

Depuis cet instant, chaque soir,
Je monte la garde et je veille,
En attendant qu'elle se réveille
Pour me raconter des histoires...

Jean-Paul GOFFIN A. 1442

Jardin de la Vallée Suisse à Troyes

L'Inspiration, marbre blanc du sculpteur français Louis



CONVERS
(Paris 1860-1915 supposé).
Egalement député de l'Etat à la Ville de Troyes, elle a été commandée en 1912.

GRAND DESTOCKAGE

Anciens bulletins trimestriels
de l'association

10 € les 4 au choix (plus frais port 2 €)

S'adresser au secrétariat

Permanence :

lundi, jeudi et vendredi

de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

QUESTIONS

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- **UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7**
- **ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT**
- **PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES**
- **INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM, ADRESSE ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE QUESTION**

Donnez le maximum de renseignements susceptibles d'aider la recherche : type d'acte, dates les plus précises possibles, paroisse ou commune, etc...

ABRÉVIATIONS GÉNÉALOGIQUES COURANTES

naissance	°	avant 1750.....	/1750	père.....	P
baptême	b	après 1750	1750/	mère	M
mariage	x	douteux	?	filleul (e).....	fl
contrat de mariage	Cm	environ (date) (circa)	ca	parrain	p
divorce) (fil(s)	fs	marraine	m
décès	†	fil(le) (filia)	fa	témoin	t
nom/prénoms inconnus	N...	veuve (vidua)	va	testament	test

y : au même lieu que celui cité auparavant. Exemple : Payns 16/2/1710, y † 30/3/1768, y x 4/6/1736.

17.012-BROUE-BROË-BRUNET

Ch. Praslin ou environs o ca 1711 de BROUE Edme et o ca 1715 de BRUNET Nicole x 24.11.1739 Praslin et asc.

Michel ROBIN A.2606

17.013-GUILLEMOT-BOURDEILLE

Ch. St Mards en Othe o / 1680 de GUILLEMOT Louis et o / 1680 de BOURDEILLE Louise x / 1702 et asc.

Michel ROBIN A.2606

17.014-VALTON-LUTEL

Ch. x / 1712 de VALTON Jean et de LUTEL Savine † 12.01.1713 St Jean de Troyes

Serge GUENERON A.342

17.015-BOUCLIER-BOICHET

Ch. x / 1777 Piney-Villevoque de BOUCLIER Pierre soldat et de BOICHET Françoise

Serge GUENERON A.342

17.016-BOURGOGNE-VINOT

Ch. o ca de BOURGOGNE Michel † 8.12.1738 Coclois âgé d'environ 83 ans fs de Michel bourgeois de Nogent et de VINOT Anne et asc

Jacqueline MUSSY-BOURGOGNE A.2885

17.017-LACROIX-TRIEPIER

Ch. o ca 1788/90 de TRIEPIER Marie Thérèse épouse de LACROIX Nicolas o 18.04.1783 Bar sur Seine y † 16.04.1865. De ce x est o Marie Thérèse Augustine Céline le 4.02.1823 Bar-sur-Seine

Claire MARCANTUANI A.2887

17.018-BOIVIN-LOUDIN

Ch o x de BOIVIN Denis fs de Denis et de Charonnat Marie et LOUDIN Anne ont vécu à Maizières la Grde Paroisse. L'époux y † 26.03.1709 l'épouse y † 4.03.1713, ils ont eu 6 enfants dont : Jeanne x 25.11.1724 La Celle

sous Chantemerle Marne avec JOUET Jean et Anne x 6.07.1717 St Just Sauvage Marne avec MICHEL Edmond

Serge LACAVE A.1570

17.019- BOIVIN-CHARONNAT

Ch o et x de CHARONNAT Marie épouse de BOIVIN Denis † 5.12.1680 Maizières la Grde Paroisse. Ils ont eu plusieurs enfants dont : Denis x LOUDIN Anne,

Hélène y x 23.11.1683 avec MILLET François

Louis y x 11.02.1678 avec DUBOIS Martine

Serge LACAVE A.1570

17.020-LENFANT-ROSET-ROZAI

Ch. o x † de LENFANT Jacques et ROSET Perette † 30.01.1688 Potangis Marne auraient vécu à Montgenost Marne- Plessis-Barbuisse et Potangis. Trois de leurs enfants

sont nés à Barbuisse : Pierre ; Edme x 12.02.1691 avec COLLIN Anne et Antoine x 1.06.1690 avec GRANGES Catherine, mais x à Potangis.

Serge LACAVE A.1570

17.021-LENFANT-LECLERC

Ch. limite Aube-Marne o x et parents de l'épouse du couple LENFANT Vincent † 18.10.1702 Potangis et de LECLERC Marie † 19.11.1714 Fontaine Bethon Marne. Lui serait fs de Jacques et de ROZAY Perette de Potangis Marne

Ils ont eu 3 enfants :

Cécile x 23.02.1710 Béthon à DENISARD Fiacre,

Didière x 24.11.1707 Chantemerle à NASLIN y 2x 27.05.1709 à BOUDARD Edme

Vincent x 9.02.1719 Béthon à GOMBAULT Elisabeth y xx 13.05.1722 à THISSON-HUSSON Marguerite

Serge LACAVE A.1570

QUESTIONS arrêtées au 12.06.2017

Jeannine FINANCE A.2091

RÉPONSES

RAPPEL : Merci de respecter les consignes suivantes :

- UNE SEULE QUESTION PAR FEUILLE 21X29,7
- ÉCRIVEZ AU RECTO SEULEMENT
- PATRONYMES EN LETTRES CAPITALES
- RAPPELEZ L'INTITULÉ (NUMERO ET NOM) DE LA QUESTION À LAQUELLE VOUS RÉPONDEZ
- INDIQUEZ VOS NOM, PRÉNOM ET NUMÉRO D'ADHÉRENT SUR CHAQUE RÉPONSE

17.012-BROUE-BROË-BRUNET

BROUE Edme fs d'Edme † / 1739 et de GIBLAT Anne

BRUNET Nicole fa de Jean et de PANON Anne
BRUNET Jean † / 1739 fs de Louis et de CLÉNIER Claude † / 1715 x 28.01.1715 Praslin avec PANON Anne fa de Charles † / 1715 et de BOURGUIN Jeanne

Sources Centre Généalogique de l'Aube

Jeannine FINANCE A.2091

17.014-VALTON-LUTEL

x 24.11.1682 Troyes St Jean de VALTON Jean fs de Claude et de POLIGNÈRE Marie avec LUTEL Savine fa de Martin et de RODIN Marie

Sources Centre Généalogique de l'Aube

Jeannine FINANCE A.2091

17.016-BOURGOGNE-VINOT

BOURGOGNE Michel † 6.04.1680 Nogent sur Aube x VINOT-VYNOT Anne, dont :

Enfants du couple tous nés à Nogent sur Aube

BOURGOGNE Jean o 19.03.1648

BOURGOGNE Symon o 28.11.1650

BOURGOGNE Philippe à 7.10.1652

BORGONNE Michel o 17.04.1654 † 8.12.1738

Coclois x 8.07.1680 Piney et Troyes St Rémy avec PARIS-PAVIS Catherine Geneviève o 3.01.1683 Coclois. Dont :

Enfants du couple tous nés à Coclois

BOURGONGNE Geneviève o 3.01.1683-

BOURGONGNE Michel o 17.02.1685-

BOURGONGNE Thomas o 15.03.1686-

BOURGONGNE Marie o 14.08.1688-

BOURGONGNE Pierre o 15.01.1691-

BOURGONGNE Michel o 10.08.1694-

BOURGONGNE Jean Baptiste o 20.11.1697-

BOURGONGNE Mastie 7.05.1700-

BOURGONGNE René o 13.07.1703-

BOURGONGNE Nicolas o 25.03.1706-

BOURGONGNE Magdeleine 3.05.1708

Yves CHICOT A.2302-bénévole

17.017-LACROIX-TRIPPIER

LACROIX Georges huissier o ca 1752 † 13.12.1823 Bar sur Seine y x 1.02.1779 avec GABIOT Marie o ca 1747 y † 4.12.1786

LAROIX Nicolas huissier y o 18.04.1783 y † 16.04.1865 fs de Georges et de GABIOT Marie x 13.02.1822 Neuville sur Seine avec TRIPPIER Marie Thérèse o 8.12.1787 Cruzy le Châtel Yonne † 1866 / pas trouvé

LACROIX Marie Thérèse Augustine Evelina o 4.02.1823 Bar sur Seine fa de Nicolas et de TRIPPIER Marie Thérèse y x 18.09.1854 avec HAGHE Étienne Joseph Denis o 22.05.1818 Tulle Corrèze

HAGHE Marie Élisabeth o 20.09.1855 Troyes fa d'Étienne et de LACROIX Marie Thérèse Augustine Evelina

Yves CHICOT A.2302-bénévole

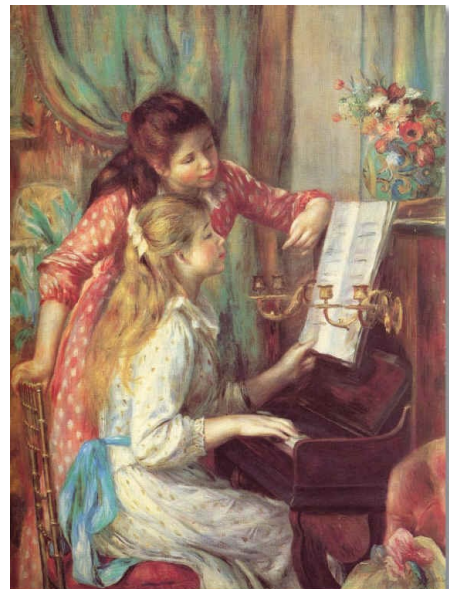
Réponses arrêtées au 12.06.2017

Jeannine FINANCE A.2091

Auguste RENOIR 1861

Jeunes fille au piano

Source : Google



Lionel Transport de M Gbilité Personnes à Mobilité Réduite

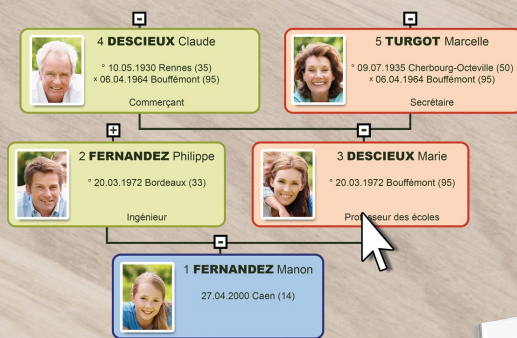


Service pour personnes handicapées,
personnes âgées,
convalescents après hospitalisation.
Pour tous déplacements, rendez-vous, courses,
sorties, excursions, ...
Véhicule climatisé et aménagé.
15 rue du Cortin Roy - 10800 Isle Aumont
06 07 31 29 32
Fax : 03 25 41 91 03 contact@lionelmobilité.fr

GENÉATIQUE

LE LOGICIEL DE GÉNÉALOGIE

LA RÉFÉRENCE POUR RETRACER L'HISTOIRE DE VOTRE FAMILLE !



Retrouvez sur votre écran à la fois, la zone de saisie des informations et l'arbre généalogique qui se construit.

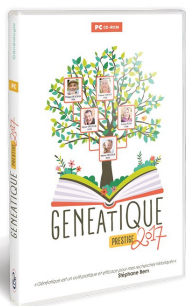
Changez de personne d'un simple clic et ajoutez facilement des photos et des copies d'actes.

Avec **Généatique 2017** bénéficiez des toutes dernières innovations :

Comme le choix visuel du modèle d'arbre, le recueil d'arbres à imprimer, etc.



PARTEZ À LA CHASSE AUX ANCÊTRES AVEC LE MEILLEUR DES OUTILS !



OFFRE SPÉCIALE ADHÉRENT

En tant qu'adhérent, votre association vous permet d'acquérir Généatique 2017 Prestige en coffret à un prix préférentiel. Rendez-vous sur :

www.geneatique.com/asso

et introduisez le code de remise suivant

REDUCASSOGENEA

(Vous utilisez déjà une ancienne édition de Généatique Prestige ?
Bénéficiez d'une réduction supplémentaire, plus d'informations sur le site)

140 €

95 €

ADHÉRENTS
Mise à jour
Avec
réduction
supplémentaire



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.geneatique.com
ou téléphonez au **01 34 39 12 12** (10h-12h et 14h-16h)

AUGUSTE RENOIR

Tableau « Les 2 sœurs ou sur la terrasse »
peint par Auguste RENOIR en 1881

